

TRAVAIL, VALEUR, COMMUN :
DE QUOI LA 'RETRAITE' EST-ELLE LE NOM ?

Et pourquoi il faut éviter ce mot contrefait :

***l'avènement du salaire et du travail libres
au risque de la contre-révolution néo-libérale***

<https://blogs.mediapart.fr/lagoavie/blog>
Montpellier, janvier 2015/mars 2016
édition octobre 2016

à Nathalie *, Amélie, Marion, et Fanny
en toute gratitude pour tout ce qu'elles m'ont appris

Pour l'intérêt de « revenir à Marx »

Pour "ne plus rien lâcher" au défaitisme, ni à l'illusion de "l'enclave isolée" du capital

Pour la nécessité et le goût de l'implication collective et de l'invention du commun.

Yo no voy a morir
Salgo ahora en este día lleno de volcanes
Hacia la multitud,
Hacia la vida.

(...)
Este es el árbol, **el árbol**
del pueblo, de todos los pueblos
de la libertad, de la lucha !

Pablo Neruda, Canto General (1950)

*Je ne vais pas mourir.
Je pars en ce jour rempli de volcans
Vers l'homme en foule,
Vers la vie.*

(...)
C'est bien lui, l'arbre, l'arbre
Du peuple, de tous les peuples
De la liberté, de la lutte !

Mis en musique **Μικη Θεοδωρακη , 1973**

As we listened one last time an' we watched with one last look
Spellbound an' swallowed 'til the tolling ended
Tollong for the aching ones whose wounds cannot be nursed

For the countless confused, accused, misused, strung-out ones
an' worse

An' for every hung-up person in the whole wide universe
An' we gazed upon **chimes of freedom** flashing.

Chimes of Freedom (« **Another Side of Bob Dylan** »)

(..) *Nous écoutons une dernière fois et jetons un dernier regard
Ensorcelés, engloutis avant que cesse la sonnerie
Sonnant pour les souffrants dont les plaies ne peuvent être*

*Pour les innombrables déroutés, accusés, abusés, étranglés
et pire*

*Pour tous les muselés du monde entire
Et nous regardions les éclairs des **carillons de la liberté.***

Carillons de la liberté **Bob Dylan, 1964**

The change, it had to come
We knew it all along
We were liberated from the foe, that's all

And the world looks just the same
And history ain't changed
'Cause the banners, they'd all flown in the last war

I'll tip my hat to the new constitution
Take a bow for the new revolution
Smile and grin at the change all around
Pick up my guitar and play
Just like yesterday
Then I'll get on my knees and pray
Won't get fooled again

(album Who's next)

*Le changement, il fallait qu'il arrive
Nous l'avions toujours su
On nous a certes libérés de l'ennemi d'alors, [mais] ce fut
tout*

*Et le monde semble exactement le même
Et l'histoire n'a pas changé
Car les étendards avaient tous été déployés durant la
dernière guerre*

*Je lèverai mon chapeau à la nouvelle constitution
Feraï une révérence à la nouvelle révolution
Sourirai ou grimacerai au changement de tous côtés
Prendrai ma guitare et jouerai
Exactement comme avant
Puis je tomberai à genoux et jurerai
Que **nous ne nous laisserons pas berner à nouveau***

Pete Townsend, The Who, 1971

* Je dois à Nathalie ...et Bob Dylan, une désignation décalée de cet ouvrage : « the Never Ending File » !...

Résumé

La pension et les autres formes du salaire socialisé : il est grand temps de revenir aux fondements et aux effets de la cotisation sociale, de penser la révolution du commun dont elle est le principe 'déjà-là' et riche de puissances, pour défaire la réaction du capitalisme financier et ses ravages :

► Un parcours des concepts et analyses marxistes (I) autour de **la loi de la valeur** (essentielle pour discuter de l'évolution du capitalisme) (I.1), et de la lutte des classes entre Capital et Travail (I.2, une "mise à niveau" sommaire, incluant **l'hégémonie** comme expression et terrain de cette lutte, I.2.6) permet de situer ce que signifient salaire et salariat au XXI^e siècle au cœur du monde capitaliste ; suivent **un aperçu sur la fondation de l'Etat social** (II) en France et au Royaume Uni entre 1945 et 1950, et **une première discussion sur la sécurité sociale**, qui ouvre l'analyse sur **la cotisation sociale et la ré-invention de la démocratie** qu'elle contient.

► Dès lors, à quoi tient **la centralité de la question de la retraite** ? Et pourquoi cette dénomination est-elle réductrice, et tend à effacer toute **la subversion de ce salaire continué et socialisé** ? (III.1, III.2) **une place particulière sera réservée aux thèses de Bernard Friot**, qui à partir du décompte du salaire total en salaire direct et en cotisation sociale, démontre le "déjà-là" révolutionnaire que celle-ci représente ; il exprime aussi comment - jusqu'au coup d'arrêt des années 75/90 - la fonction publique et l'expansion du **non-marchand d'intérêt public** (santé, éducation en tête) prouvent la capacité et la nécessité pour la société de (se) construire sans (et contre) le capitalisme ; Ainsi établit-on que les "revenus" dits "sociaux" (en fait, exactement, les flux monétaires issus de la cotisation sociale) des prétendus **"inactifs"** (pensionnés, parents élevant leurs enfants, et autres chômeurs) sont **littéralement des salaires affranchis de la loi de la valeur capitaliste, précurseurs de la société et du monde du commun** ; et ces personnes sont en conséquence des *travailleurs libres* (dans une forme post-capitaliste) ; (III.3) en ce sens encore, la nouvelle hégémonie de la "réforme" et de la "modernisation" n'est "que" le moyen de la contre révolution néo-libérale, pour mettre à bas la protection sociale.

- Parmi les dévoiements bien dans l'air du temps, **l'illusion promouvant un revenu de base garanti** est au passage, mise en discussion (III.3.2) – et cependant brièvement dénoncée, pour sa dissémination suspecte et sa prétention à répondre aux "injustices" d'une « société sans travail ».
- un **détour par les "régulationnistes"** (III.4), même s'ils sont récusés par B. Friot (cf. III.4.1), permet de mobiliser leur pertinence, d'une part sur **la contribution de la protection sociale aux trente glorieuses et aux conquêtes du salariat "contre" le capital** – d'autre part sur **les effets de la rupture avec ce mode de régulation** lors des 35 années écoulées, illustrations de la logique du néo libéralisme et de l'effacement du politique.

► parmi les diversions du capital (III.6), le rédacteur (et il l'espère, le lecteur, avec une envie d'approfondir et de nourrir le débat...) a porté une brève attention, pour les **dénoncer, à deux types de réaction** qui finalement **refusent le paradigme de la loi de la valeur capitaliste, et partant ...lui laissent le champ libre**, sans combattre :

- Le constat de l'énormité de l'écart entre le salariat occidental et le prolétariat des pays pauvres, alourdi par le truisme que « la planète ne peut supporter la généralisation du mode de développement actuel » (sic !), conduit certains à **nous situer dans la lutte de classes mondiale, dans le camp du capital et des exploités** (III.6.1) ? Or, si "notre modèle social" fait de *'nous globalement'* des riches, et si notre aliénation commence par notre état de consommateurs en partie agents de la marchandisation du monde, il ne nous disqualifie nullement pour **penser la révolution du commun**, et faire advenir **l'affranchissement de la loi du capitalisme, dont nous ne sommes pas les opérateurs** : à condition de ne renoncer ni à penser le monde ensemble, ni à être des sujets politiques ! (comme on le voit en IV.2).

- **Autre mascarade**, celle qui porte des objecteurs au système et **des alternatifs les plus radicaux, à militer pour une vie en marge, à s'insurger contre l'Etat "dévoyé"** (III.6.2) ou à prêcher une écologie fétiche (i.e. "naturalisée", dépourvue de tout effet de subordination au capital) : ces idées trompeuses, tronquées et défaitistes, d'une micro économie trouvant son salut dans l'échange des seules valeurs d'usage, et d'une démocratie limitée au repli affinitaire, immobilisent des forces puissantes à **l'écart de la lutte des classes, de la révolution par la cotisation sociale, et de l'invention démocratique de la puissance publique**.

► La dernière partie (IV) revient sur les **positions défensives**, donc faites de renoncements, auxquelles paraissent contraindre tout à la fois **les négociations de ces dernières années, et la dégradation des chiffres (et du contrat social) qui les nourrit** (IV.1) ; puis aborde toute la **thématique du Commun** (IV.2) que portent par contre les dynamiques bien ancrées sur la valeur travail, le partage, et la délibération démocratique.

Table des matières

Exergue	2
Résumé	3
Table des matières	4
Motivations personnelles.....	6
I... ÉLÉMENTS POUR UNE LECTURE MARXISTE DU SALAIRE SOCIALISÉ DANS LE MONDE CAPITALISTE	7
I.1 Quelques considérations sur la théorie de la valeur	7
I.1.1 Qu'est-ce que la valeur ?.....	7
• De nouvelles écoles (capitalisme cognitif, « critique de la valeur »...).....	11
• Valeur et richesse, une différence fondamentale et pourtant une totale confusion :	12
I.1.2 La plus-value	14
I.1.3 Marchandise, marchandisation du monde, fétichisme de la marchandise	14
I.1.4 La force de travail	14
I.1.5 Le profit.....	14
I.1.6 La circulation de la valeur	14
I.1.7 L'accumulation du capital	16
I.2. Au-delà de la théorie de la valeur, Marx et les marxistes ont fondé d'autres catégories de pensée essentielles à l'économie politique	20
I.2.1 La lutte des classes oppose le capital... ..	20
I.2.2 ...au prolétariat	20
I.2.3 Le communisme ; l'émergence stratégique du commun	22
I.2.4 L'aliénation	23
I.2.5 L'impérialisme	24
I.2.6 L'hégémonie culturelle	25
II. QUELQUES NOTIONS SUR LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE	26
II.1. Les débuts et l'extension de la protection sociale	26
II.2. Les décisions du gouvernement travailliste (Clement Attlee, Aneurin Bevan, 1945/51) :....	27
II.3. Le programme du CNR, les ordonnances et lois de 1945/46/47 ;	
première discussion sur les fondements et le projet de la sécurité sociale	28
II.3.1 Du programme du CNR aux ordonnances de 1945 et 1946 : une invention démocratique..	28
II.3.2 Une discussion essentielle : la sécurité sociale comme nouvelle pratique du salaire,	
ou comme système solidariste ?.....	30
II.3.3 La sécurité sociale a 70 ans !	34
III. TRAVAIL LIBRE ET SALAIRE SOCIALISÉ , MARQUEURS DE L'ÉTAT DE LA LUTTE DE CLASSES	35
III.1. Le salaire intègre une fraction de la valeur créée par le travailleur	
pour payer les "retraités" qui travaillent <i>librement</i> :	36
III.1.1 Sous le régime du capitalisme, on ne peut <i>créer</i> de la richesse que par le travail	
subordonné à la loi de la valeur.....	36
III.1.2 La pension perçue aujourd'hui <i>n'est pas un salaire différé</i>	37

III.1.3	C'est bel et bien un "salaire continué" à vie, et même post mortem !	37
III.1.4	Quelques données remarquables sur la durée de vie pensionnée et la durée de vie totale	39
III.1.5	De la part des revenus socialisés dans la production nationale...	40
III.2.	La cotisation sociale a un contenu et un sens révolutionnaires !	
	Il ne faut pas désarmer	42
III.2.1	« L'extension du domaine de la lutte » : au-delà de la pension de retraite, le salaire libre ou "les salaires socialisés", et leur statut de salaire à vie	43
III.2.2	Etre révolutionnaire aujourd'hui, c'est regarder ce qui est déjà-là	44
III.2.3	Du débat entre la cotisation sociale et le transfert à l'impôt	45
III.2.4	Un autre (et un même !) déjà-là, la sphère non marchande des services publics	47
III.2.5	La protection sociale, attachée au travail, est une production collective	49
III.2.6	A propos du "niveau de dépenses socialisées"	52
III.3.	La contre révolution est à l'oeuvre depuis 30 ans,	53
III.3.1	Crises du capital mondialisé : les "réformes" et la "modernisation", faux-nez d'une compétitivité sociale inversée	53
III.3.2	Le revenu universel d'existence, un dévoiement bien "dans l'air du temps" libéral ...	54
III.4.	Un "mode de régulation" est-il possible face au capitalisme financier ?	56
III.4.1	En quoi théories régulationnistes et "révolution du salaire total" sont-elles opposées ?	56
III.4.2	Fordisme originel aux USA, et compromis fordistes en Occident pendant les 30 glorieuses	58
III.4.3	La dérégulation néo-libérale	62
III.5.	Enfin, ce retour aux fondements de la retraite comme salaire socialisé, établit aussi la nature parasitaire de la "propriété lucrative" :	64
III.6	Lutte des classes mondialisée, vertus de l'échange local non-marchand, et/ou nouvelles "ruses" du capitalisme ?	65
III.6.1	Les retraités des pays les plus avancés forment-ils une classe exploiteuse des opprimés et précaires du Sud ?	65
III.6.2	Les pensions de "retraite" viennent en premier sur l'agenda des "requis" de la mondialisation	67
III.6.3	Une autre mascarade : la croyance en l'isolat non marchand	69
IV.	TOUT LE POUVOIR AU PEUPLE !	71
IV.1	Déficits à combler, négociations permanentes, où est le loup ?	71
IV.1.1	Le flux des cotisations – versements des pensions : le déficit n'est que mineur	71
IV.1.2	Reculer l'âge d'obtention de la retraite ?	72
IV.1.3	Quel changement substantiel dans les projets de réforme et la révision des allocations familiales entre 2012 et 2014 ?	73
IV.1.4	Les notes examinées par le Conseil d'orientation des retraites (COR)	74
IV.2	Le commun en devenir, à partir du non-marchand	75
	1/ Il y a eu cette formule, pour porter le deuil de la révolution introuvable contre le capital :	
	Il s'agirait de « changer le monde sans prendre le pouvoir »	75
	2/ Mais tout n'est pas perdu, surtout pas les "retraites" des jeunes générations !.....	75
	3/ « Le commun doit fonder la démocratie sociale »	75
	BIBLIOGRAPHIE	77
	FILMOGRAPHIE SOMMAIRE	79
	MOTS CLEFS	79

Motivations personnelles

Cette note personnelle est une intention qui remonte à plusieurs années, pour marquer ma promotion à l'état de « TRAVAILLEUR LIBRE SALARIÉ À VIE », que je savais probable à l'horizon 2014/2015.

En 2002, j'entends pour la première fois Bernard FRIOT développer ses thèses lors d'un passage à Montpellier, et je me promets de compléter mes lectures sur Marx, l'après capitalisme, et la précipitation néo-libérale des 30 dernières années, pour examiner au plus près l'avancée déterminante (le "déjà-là" révolutionnaire...) de la cotisation sociale et de la retraite par répartition (lors des conquêtes salariales de l'après-guerre), et l'état de siège où elles se trouvent désormais.

En février 2016, j'achève une seconde version du document mis en chantier en janvier 2015, diffusé en mai 2015, sans avoir reçu –avouons-le- autant d'échos et d'envies de débat qu'escompté.

Les connaissances, les auteurs, et les enjeux désormais mieux en tête, je suis plus convaincu que jamais du mouvement et de la force qu'il y a à penser le monde et « l'économie »- collectivement et dialectiquement, et des issues qu'ils ouvrent à la déprime générale en Europe devant nos défaillances démocratique et politique, tout comme au défaitisme de nos enfants de 20 ou 30 ans...

Voici donc un modeste appel à **un effort de lecture**, que j'ai la prétention de dire "éclairant", en ce qu'il donne un **autre regard sur des phénomènes historiques dont nous avons désappris de penser l'ampleur et la portée** :

Ainsi, **voir la cotisation sociale, comme un signe majeur de la lutte des classes ayant bousculé le capital et sa loi de la valeur**, et donc comme la cible de la contre révolution néo-libérale en cours d'un capitalisme débridé, est sinon convaincant, à tout le moins stimulant et instructif : une manière de recul critique sur la "pensée courte", une envie de voir le sens profond de ce que le monde vit aujourd'hui (depuis 35 ans, avec l'accélération majeure de la décennie 2005/2015), un levier aussi pour l'interpréter comme le premier renversement historique (*) des gains de la protection sociale et des 'droits' du travail ! (* ...dont quelques éléments chiffrés sur les effets des 'réformes' des retraites - ou sur les postulats de leurs 'négociations' - donnent au passage la mesure)

Sans pour autant suivre le susdit Bernard Friot et le réseau Salarial (*) qui s'est constitué (autour de lui et d'une grande variété de sections syndicales), jusqu'au bout du système qu'ils ont construit autour du « principe salarial de la valeur », **cette analyse de la pension de retraite et de tous les autres ordres de salaires socialisés ouvre le champ de l'invention du commun** : soit (rien moins que) la régénération de l'idée communiste et l'autoorganisation de la société et du mode de production à faire advenir !

Ces gros mots lâchés tout-à-trac ne doivent pas décourager !

Je ne me considère pas comme "militant" révolutionnaire, et j'espère ne pas être lu comme un prêcheur passé de mode ; je crois seulement que nous ne savons « plus voir ce qui est » (ni *la matérialité de ce qui menace d'être perdu* !) que nous nous sommes laissés déposséder des outils de pensée de la réalité sociale et de l'économie, et qu'on peut/il faut remobiliser et réenchanter le monde, par du débat, des remises en perspective, des lectures croisées...

Ma récompense serait, non pas qu'on me félicite d'avoir « fait valoir mes droits à la retraite », une formulation en tout point antinomique avec le sens du document qui suit, mais qu'on m'adresse des observations, discussions et amendements prometteurs d'autres développements !

Cette note est très largement inspirée (cf. bibliographie p. 77-78)

- des travaux et communications de Bernard FRIOT ; voir aussi (*) Réseau salarial : www.reseau-salarial.info
- (et aussi) de André GORZ (y compris pour contester certaines de ses évolutions tardives), Robert CASTEL et Bernard MARIS,
- de notes de lecture et de réflexion personnelles rédigées ou collectées depuis 2002 (voire depuis 1976/77 et le séminaire INA PG/ENS « Lire le Capital » !!)

NdR lorsque figurent une ou des citations d'un auteur (en retrait) :

c'est le rédacteur qui **souligne** ou **insiste** en caractères gras, [et le cas échéant, les relie [] par une mention de son cru] *les italiques proviennent, elles, du texte original* et du choix d'accentuer fait par l'auteur cité – *elles sont aussi employées* pour ajouter parfois le nom (*allemand*) retenu par l'auteur du concept initial -

I. ÉLÉMENTS POUR UNE LECTURE MARXISTE DU SALAIRE SOCIALISÉ DANS LE MONDE CAPITALISTE

« Ce sera toujours une faute de ne pas lire et relire et discuter Marx. Ce sera de plus en plus une faute, un manquement à la responsabilité théorique, philosophique, politique »

Jacques Derrida ¹

I.1 Quelques considérations sur la théorie de la valeur

I.1.1. Qu'est-ce que la valeur ?

- **La valeur travail :**
- **Il n'est de valeur que celle créée par le travail humain**
« Il n'est de richesses que d'hommes » (disait déjà Jean Bodin, 1577).
- qu'on se rappelle en passant que la matière première, agricole ou minière, n'est rien sans le travail investi (travail mort ou capital immobilisé) ou dépensé (travail vivant) pour la récolter, l'extraire ou la produire - sans parler de sa transformation ultérieure, de sa valorisation (la *valeur ajoutée*) par des services divers, et *in fine* par sa commercialisation en produits achevés.
- Les économistes classiques (Adam Smith, 1776 et David Ricardo, 1817), avaient déjà établi **l'étalon de la valeur, qui permet d'attribuer la valeur d'échange aux biens** (nécessaire à leur existence matérielle de marchandises) **comme étant**, à l'exclusion de tout autre index, **le travail nécessaire** à leur production et à leur distribution.
- C'est Marx qui, dans les *Grundrisse* (= les « Manuscrits de 1857-1858 »), puis la « Contribution à la critique de l'économie politique » (parution 1859), les qualifie de « classiques » pour les dépasser par l'ambition de rebâtir « l'économie politique », en déconstruisant aussi bien les tenants de l'économie comme phénomène naturel, que le mercantilisme – c'est-à-dire des « théories » qui masquent les bases matérielles du mode de production capitaliste (les *rappports sociaux de production*) :
Cette valeur en effet, en passant à la forme argent, pour faire de l'échange monétaire et marchand le socle apparent du mode de production capitaliste, voile le caractère social des marchandises et de leurs valeurs d'échange, à savoir le rapport de production entre le capital(iste) et le travail(leur) .

Pour les enseignements des œuvres de Marx et son travail politique pour le communisme, il faut lire le très efficace et vivant « Marx [mode d'emploi] » de Daniel Bensaïd ². Pour la loi de la valeur (et les pages qui suivent, p. 8-11), on se sera appuyé sur un article de 2003 par Jean-Marie Harribey « la marchandise selon Marx » ³ qui en fait une synthèse très convaincante.

¹ Jacques Derrida, « Spectres de Marx », 1993 ; cité par Daniel Bensaïd, « Marx [mode d'emploi] », 2009, La Découverte

² Daniel Bensaïd, « Marx [mode d'emploi] », 2009 La Découverte ; dessins de Charb, à ne pas rater !

³ In ATTAC, *Inégalités, crises, guerres : sortir de l'impasse*, Ed. Mille et une nuits 2003, Jean-Marie Harribey « la marchandise selon Marx » (<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/attac-marx.pdf>)→

« Marx reprend une distinction établie par Aristote et adoptée plus tard par Adam Smith et David Ricardo : toute marchandise possède une valeur d'usage et une valeur d'échange.

La première signifie qu'un bien produit ne devient marchandise que s'il est utile, c'est-à-dire répond à un besoin.

Deuxièmement, les marchandises sont l'objet d'un échange qui donne au travail privé qui les a créées un caractère social [reconnu et permettant sa circulation comme tous les biens marchands]. Le travail échangé abandonne ses caractéristiques concrètes (celles du paysan, du menuisier, de l'informaticien, etc.) pour devenir une fraction du travail de la société, abstraction faite de ses particularités, pour pouvoir être le dénominateur commun à toutes les marchandises. Marx appelle ce travail, « abstrait » (*die abstrakte Arbeit*), puisqu'il prend la forme *valeur* et, plus précisément, la forme *argent*.

L'expression *valeur d'échange* désigne alors le rapport quantitatif dans lequel deux marchandises s'échangent : une table contre deux chaises.

Se superposent donc trois niveaux d'analyse :

1. la *valeur d'usage* comme *condition* de la valeur

[2.cette] *valeur* en tant que fraction du travail social qui apparaît dans l'échange par le biais d'une proportion,

3. la *valeur d'échange* qui est mesurée par la quantité de travail nécessaire en moyenne dans la société considérée, [pour le bien considéré].

La **principale difficulté pour saisir le fait que le produit du travail devienne une marchandise provient du caractère trompeur, « fétichiste » dit Marx (*das Warenfetischismus*), sous lequel apparaît l'échange de marchandises** [cf. ci-dessous I.1.3]. **Il semble s'établir un rapport entre des choses** [Marx emploie le terme *Verdinglichung* ou réification, ce que nous nous sommes mis à appeler "chosification", dans notre ère de marchandisation générale du monde et des êtres], **alors que derrière cette apparence il y a un rapport social entre les hommes.**

(...)

Parce que la société féodale était basée sur la dépendance personnelle entre seigneur et serf, les rapports sociaux apparaissaient directement comme des rapports entre des hommes.

Ce n'est plus le cas dans la société capitaliste où la valeur revêt la forme argent. La conséquence est que **dans l'échange de marchandises, l'exploitation du travail devient invisible.**

Le capitaliste n'achète pas le travail ni le produit du travail du prolétaire salarié mais sa *force de travail* dont la particularité est de pouvoir créer une valeur supérieure à la sienne propre, c'est-à-dire à ce qu'elle coûte au capitaliste.

Mais **quelle est la valeur d'échange de la force de travail ?** Marx donne deux éléments de réponse : d'abord, la valeur de la force de travail est égale à celle des marchandises nécessaires à sa reproduction, quantité qui n'est pas biologique mais qui évolue avec la société ; et **cette valeur dépend aussi du rapport de forces entre capitalistes et salariés.**

La différence entre la valeur créée par le prolétaire et celle qu'il perçoit [salaire] constitue la plus-value [cf. ci-dessous I.1.2], **à l'origine du profit que percevra le capitaliste** quand il aura vendu la marchandise.

Si le salarié travaille 8 heures par jour mais s'il suffit de 5 heures pour produire les marchandises dont il a lui-même besoin pour subvenir à ses besoins [i.e. le quantum qui servira de base au salaire-emploi que le capitaliste sera de facto en devoir de payer], les 3 autres heures constituent un *surtravail* non payé, base de la plus-value.

(...)

Lors de chaque cycle de production, sous l'effet du travail productif, le capital argent grossit d'une plus-value. Pour Marx, dans l'économie capitaliste, est productif de capital le travail qui produit de la plus-value et **le capital est du travail accumulé.** [cf. ci-dessous I.1.7]

Le taux d'exploitation de la force de travail se mesure par le taux de plus-value qui est le rapport $P/V = \text{surtravail} / \text{travail nécessaire à l'entretien des salariés}$.

Pour accroître le taux de plus-value, les capitalistes doivent faire croître le numérateur de ce rapport, ou baisser le dénominateur ou les deux à la fois.

- Le premier cas correspond à ce que Marx appelle la *plus-value absolue* obtenue par l'allongement de la durée du travail ou la baisse des salaires.

→ Voir aussi, du même auteur, le chapitre 3 « la loi de la valeur en débat » in « La richesse, la valeur et l'inestimable » p.91-136, Les liens qui libèrent 2013

- Le second cas correspond à la *plus-value relative* obtenue par la diminution de la valeur de la force de travail en baissant le prix des biens nécessaires à son entretien (grâce à une meilleure productivité du travail) sans pour autant baisser le pouvoir d'achat.
(...)

[Selon] la loi de la valeur, les rapports d'échange entre les marchandises reflètent la quantité de travail socialement [= dans les conditions matérielles et historiques c, et à l'instant t] nécessaire. Mais (...) les prix des marchandises sur le marché ne correspondent pas exactement à l'équivalent monétaire de leur contenu en travail.

Pourquoi ? Parce que les secteurs capitalistes ne répartissent pas leur capital de façon identique entre achat des moyens de production (capital constant) et achat de la force de travail (capital variable) : leur **composition organique du capital diffère**.

Or chaque capitaliste exige un taux de profit au moins égal à la moyenne. De ce fait, le prix comprend le coût monétaire de production augmenté d'un profit au prorata du capital engagé. Et, par le biais de prix formés en intégrant l'exigence moyenne de rémunération du capital, **les secteurs très capitalistiques** (mécanisés [ou financiarisés]) – jouissant souvent d'une **position dominante** – **captent** au détriment des secteurs moins capitalistiques – souvent en position dominée – **une part de l'équivalent-monétaire de la valeur-travail globale, produite ailleurs qu'en leur sein**.

(...)

[Une objection à] la théorie de la valeur-travail [mérite réponse] : est-elle encore pertinente alors que le travail semble fuir la société contemporaine et notamment la production industrielle ? **Tous les prix des biens industriels ou des services produits dans des conditions similaires à celles de l'industrie ont tendance à long terme à diminuer**. Il n'y a aucune exception : alimentation, habillement, appareils ménagers, automobiles, électronique, ordinateurs, logiciels, voyages, etc. Pourquoi cette tendance irréversible ? **Parce que la productivité du travail augmente** grâce à un meilleur savoir-faire, des équipements plus performants et une organisation du travail rationalisée. L'augmentation de la productivité du travail est **synonyme de la baisse de la valeur des marchandises**. Il ne faut donc pas se laisser tromper par les apparences. Plus la productivité du travail progresse, plus l'économie fournit de biens et services mesurés en termes physiques, c'est-à-dire plus elle produit de valeurs d'usage, et moins celles-ci ont de valeur d'échange. **La diminution des besoins en travail pour produire une même quantité de biens et services n'est pas une infirmation, mais est au contraire une confirmation de la justesse de la théorie de la valeur-travail** ».

[Lire ci-après p.11 la réitération de ce raisonnement à l'encontre de « l'économie de la connaissance », laquelle théorise une production de valeur "hors sol" vis-à-vis du rapport social capitaliste, par la vertu "subversive" de la connaissance et de l'interconnexion des individus]

« Ainsi, **la loi de la valeur-travail comme expression des rapports sociaux capitalistes n'a rien perdu de sa pertinence puisqu'elle rend compte des deux grandes caractéristiques de la société moderne : l'exploitation du travail et la dynamique** [y compris par la mondialisation] **de l'accumulation du capital**. »

- On peut aussi revisiter le débat autour des "entreprises sans usines" (été 2001), voulant dire "entreprises sans salariés", ou encore "le Capital prétendant s'affranchir du salariat et de la loi de la valeur qui le lie impérativement au Travail" - pour se convaincre de la confiscation dont ce débat-mascarade témoigne : en réalité, les sous-traitances et externalisations multiples que ce postulat recouvre, et l'objectif de "création de valeur pour l'actionnaire", ne sont **qu'un immense reclassement de la captation de la valeur créée par le travail** : il s'agit, financiarisation et mondialisation aidant, de **modifier la répartition** de la fraction de **plus-value** allant **aux profits, entre les détenteurs de capitaux** :

« la liberté totale de circulation des capitaux [permet d'exprimer] sur les marchés financiers une [nouvelle] exigence moyenne de rémunération du capital, [formant] des prix [et générant des mouvements et des allocations de ressources] traduisant une position de plus en plus dominante des secteurs très capitalistiques aux dépens des secteurs moins [dotés] (...) **l'ambition du capital financier est de reporter sur [son rival] du capital [dominé] le coût principal de la gestion de la force de travail** » ; « **les firmes à caractère financier captent/capteront la valeur produite par des salariés dont elles auront réussi à se débarrasser** » [et **en arrivent/arriveront à imposer l'idée**]

« que le travail ne crée plus la valeur, ou qu'il n'est pas le seul facteur à la créer, ou encore que c'est le marché qui en est le lieu de création [voire le concepteur] »⁴

ici encore, c'est Jean-Marie Harribey qui nous éclaire (dans un excellent article paru le 02/07/2001 dans Le Monde) : **la finance pompe de la valeur produite ailleurs que dans ses actifs productifs, réussissant à polariser l'appropriation de la valeur, mais nullement ! à créer de la valeur sans travail productif !**

[Çà, c'est le "rêve" du capital] :

« se passer du travail, qui est sa (seule) source, et [mystifier le monde en se présentant] régénérable en permanence, dans un ordre social légitime parce que "naturel", où il est vital de dissimuler l'origine de toute richesse produite [soit –littéralement- la substance humaine], de masquer la captation de la valeur derrière une fausse création (...) », [de cacher ce que l'accumulation du capital doit à l'exploitation de l'homme, derrière les nécessités du progrès, la compétitivité, la croissance du PIB...]

« **la fécondité du capital [en soi] est le mythe fondateur de l'idéologie capitaliste (...), [dont] la « science économique » néo classique voudrait établir que le capital pourrait se valoriser sans intervention du travail**, [se bâtissant] sur la négation d'une grande partie de l'économie politique ; le capital aurait la faculté de s'autoengendrer par l'intermédiaire de marchés financiers autoréférentiels. **Les fonds de pension auraient en eux-mêmes la capacité d'accroître la richesse disponible pour payer de meilleures retraites** (...) Tout le monde pourrait s'enrichir à la Bourse à un rythme supérieur à celui de la production » (id.).⁵

On voit dans ce raccourci combien la théorie de la valeur (ou l'idéologie visant à la contourner) est liée, aujourd'hui plus que jamais, à la question de la financiarisation (= la fuite en avant du capital), et reste primordiale pour démonter la tromperie de la thésaurisation et des titres de placement (cf. III.5) comme pouvant offrir une "alternative" ou un "complément" à la rémunération du travail :

« comment certaines couches de la population des pays riches [peuvent-elles croire à l'absurdité] d'un "*enrichissement sans cause*" [et se convaincre que leurs revenus puissent] provenir de plus en plus de dividendes, **capitalisés en plans d'épargne** salariale ou en plans de retraite ? » (ibid) [alors qu'ils ne sont pas les capitalistes à la tête du système et propriétaires de la rente – qu'ils ne sont pas du côté dominant de la classe exploiteuse ?]

⁴ http://www.lemonde.fr/archives/article/2001/07/02/l-entreprise-sans-usines-ou-la-captation-de-la-valeur-par-jean-marie-harribey_203903_1819218.html?xtmc=harribey_l_entreprise_sans_usines_2001&xtr=1, une sorte de 'réponse' à Serge Tchuruk (PDG d'Alcatel) que reprendra JM. Harribey dans son livre « La Démence du capital », Ed. du Passant, 2002

⁵ Idem op.cit note [4]

Voir encore D. Bensaïd « Marx [mode d'emploi] » op.cit. 2009 p.151-154 (dans le chap. 9 « Pourquoi M.le Capital risque la crise cardiaque ») : il aborde, lui aussi avec le recours à JM. Harribey, le « miracle de l'argent qui s'autoengend[rait] sans passer par la fécondation de la production », le « rêve absurde d'un capital [prospérant] sans l'intervention du travail », « l'éclatement de la bulle financière [mettant] brutalement fin à l'hallucination [...], [et qui] rappelant le virtuel à l'ordre, confirme **l'avertissement de Marx** [le Capital, livre III] : **le mouvement du capital financier n'est vraiment jamais que le mouvement du capital industriel dans la sphère de la circulation** » ; « Le "fétiche capitaliste" [absolu], celui de la "valeur créatrice de valeur" [suivi du] mystère de "l'intérêt qui semble avoir dans le capital sa propre source" [...] [finissant par provoquer] la crise financière [et ce qu']elle révèle de la crise latente de surproduction, [puisque] la cavalerie de cette croissance à crédit ne pouvait durer indéfiniment » : « [un énoncé de causalité fort différent] de la formule selon laquelle la crise financière contaminerait la [si] improprement nommée " économie réelle " ! »

- **De nouvelles écoles (capitalisme cognitif, « critique de la valeur »...)**

Depuis la fin des années 1990, **se sont développées diverses théories (le «capitalisme cognitif»** avec Toni Negri ⁶ **ou la «critique de la valeur»** issue de l'école de Francfort, avec Robert Kurz ou Anselm Jappe, et dont André Gorz s'est déclaré proche dans ses 10 dernières années (1997/2007) ⁷

« la numérisation et [l'accessibilité] générales [des choses] tendent à [en] faire des biens communs, communicables et utilisables [à et par] tous »

L'idée est d'analyser le développement proliférant de « **l'économie de la connaissance** » ou les modes d'organisation en réseaux collaboratifs, comme un nouveau paradigme de l'organisation de l'activité humaine - croyant y voir **de nouvelles modalités de la création de valeur, comme affranchies des lois de la valeur travail et de (cf. I.1.7) l'accumulation capitaliste.**

- On n'alourdira pas ici le propos par un examen de ces écoles, sinon en creusant toujours le même sillon, encore avec Jean-Marie Harribey qui estime ⁸ que la

« **distinction** [impérative] **entre richesse et valeur**, reste fondatrice de l'économie politique fondée par Marx [...] ; pour lui, c'est leur dissociation [grandissante, avec le développement du processus productif] qui est au cœur de la contradiction du capital, [qui postule] les gains de productivité [permanents], [lesquels minorent] le travail vivant [et le quantum du temps de travail employé qui indexe la valeur d'échange du bien produit], qui font [donc] disparaître aussi la valeur d'échange, ce qui est *jusqu'au bout conforme à la loi de la valeur* [capitaliste] »

« La dégénérescence de la valeur [par le développement des forces productives, l'augmentation de la productivité et l'incorporation de connaissances de plus en plus grandes] [ne signifie] *pas* [la caducité] *de la loi* de la valeur, [mais au contraire] est constitutive de la loi de la valeur [elle-même], [qui reste] l'expression d'un rapport social ».

- Ou aussi avec Maurizio Lazzarato lorsqu'il renomme « économie de la dette » le nouveau capitalisme dit "néo-libéral" et estime

« **la relation créancier-débiteur [comme] se superpos[ant] aux relations capital-travail**, Etat providence-usagers, entreprise-consommateur, ... » (⁹)

⁶ Toni Negri, Michaël Hardt : « Empire » 2000 Exils, « Multitude (guerre et démocratie à l'époque de l'Empire) », 2004 La Découverte, et « Commonwealth » 2012 Stock, élaborent une théorie *du* commun, en jugeant que sont à l'œuvre une double tendance, qui fait émerger une sorte de communisme « informationnel et réticulaire » du fait d'une **autonomisation croissante du « travail immatériel** », et qui "réduit" d'autre part le capitalisme contemporain à son délitement et à sa nature essentiellement « rentière » (d'après « Commun » P. Dardot et C. Laval, p.56, op.cit. plusieurs fois dans la suite du présent travail)

Toni Negri renverse la représentation habituelle des rapports gouvernants / gouvernés : le pouvoir n'écrase pas les sujets, il leur court après. Cela est vrai, en particulier, du rapport capital / travail : « les luttes du prolétariat constituent – au sens ontologique du terme – le moteur du développement capitaliste », plutôt que l'inverse ; ce qui le fait en quelque sorte « renouer » avec le modèle théorique de la « force collective » conçu par Proudhon » (Dardot et Laval « Commun », op.cit. p.57) ; ces auteurs précisent leur objection aux théories de T. Negri en affirmant que le modèle indépassable de Marx, « fait du capital le modèle du commun », au sens où **le rapport de travail et la loi de la valeur cristallisent** [le capital *volens nolens...*] **la classe des travailleurs et les conquêtes de ses luttes comme « société » et avènement du commun.**

Alors que, pour T. Negri, la classe ouvrière n'est plus une catégorie pertinente pour penser le mode de production et son devenir.

⁷ in « Crise mondiale, décroissance et sortie du capitalisme » (Entropia n°2, 2007, cité par Anselm Jappe, in « Sortir du capitalisme, le scénario Gorz », 2013 Le Bord de l'eau, p.168) :

« L'économie de la connaissance se donne ainsi pour base une *richesse* ayant vocation d'être un bien commun, et les brevets et copyrights censés le privatiser n'y changent rien : l'aire de la gratuité s'étend irrésistiblement. L'informatique et internet minent le règne de la marchandise à sa base »

Voir encore André Gorz, « Misères du présent. Richesse du possible », 1997 Galilée

« Richesse sans valeur, valeur sans richesse » in « Ecologica », 2008 Galilée

⁸ Jean Marie Harribey, « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme ? discussion autour de Gorz », in « Sortir du capitalisme, Le scénario Gorz », 2013 Le Bord de l'eau, p.173-174-175

⁹ Maurizio Lazzarato « La fabrique de l'homme endetté » 2011, éd.Amsterdam, p.27 ; il explicite plus loin (p.41-42) comme suit : « **La "connaissance" n'est pas une [nouvelle] source de la valorisation** [...]. Le fait que la science, les savoir-faire, les innovations technologiques et organisationnelles représentent les forces productives du capital n'est pas nouveau – Marx l'avait déjà bien vu au milieu du XIX^e s. La prétendue économie de la **connaissance** ne représente pas la généralité des rapports de classe que lui attribue la théorie du capitalisme cognitif. Elle **n'est qu'un dispositif**, [...] qu'une articulation des rapports de pouvoir [...] Au contraire, **elle doit se soumettre aux impératifs de l'économie de la dette (coupes sauvages dans les investissements "cognitifs", dans la culture, dans la formation, dans les services, etc.). De toute façon ce n'est pas à partir de la connaissance que le destin de la lutte de classes se joue ni pour le capital, ni pour les "gouvernés".**

Ce qui est requis et ce qui est transversal à l'économie et à la société contemporaine, ce n'est pas la connaissance, mais **l'injonction à devenir "sujet" économique** [i.e. agent économique **affecté de toutes ses subjectivités construites** par la domination et le consentement , comme dirait Frédéric Lordon], ("capital humain", "entrepreneur de soi"), injonction qui concerne aussi bien le→

- **Valeur et richesse, une différence fondamentale et pourtant une totale confusion :**

Dernières réflexions sur **la valeur et la richesse** (et sur lesquelles on reviendra : I.1.6 la circulation de la valeur, ou III.2.4 la sphère non marchande) :

¹⁰ « **La valeur, pour être « réalisée »** comme dit Marx, **c'est-à-dire transformée en monnaie, doit être socialement validée** : elle naît bien dans le processus productif, elle doit être validée **par la vente sur le marché** si elle s'incarne dans une marchandise, **ou par une décision collective s'il s'agit d'une valeur monétaire non marchande** [...] »

[or, il ne faut pas assimiler valeur, marché et monnaie] la valeur ne peut [certes] avoir qu'une forme monétaire, [mais] toute forme monétaire n'est pas nécessairement destinée au capital. Il en résulte que la valeur monétaire non marchande trouve sa source non dans un prélèvement sur la valeur produite dans la sphère capitaliste mais dans le travail éminemment productif de valeur d'usage [et de richesse sociale] des travailleurs du secteur non marchand. Hérésie pour les marxistes traditionnels mais aussi...etc »

Et pour clore ce chapitre :

¹¹ « Renouer avec la distinction aristotélicienne et classico-marxienne entre valeur d'usage et valeur d'échange [est aussi foncièrement utile] pour dire que **les ressources naturelles sont une richesse, mais sans valeur économique intrinsèque**, et que **la nature est indispensable à toute production de valeur économique, laquelle ne provient que du travail humain. La part de richesse qui ne provient pas d'une production humaine n'est pas une valeur économique [;] la valeur est une catégorie sociale** »

Ajoutons pour être tout-à-fait clair sur **les ressources naturelles, leur rareté, et leur état très souvent non renouvelable** (les énergies fossiles ! les sols surexploités, etc...) qu'il n'est nullement besoin de leur faire un statut particulier, dans cette théorie de la valeur selon Marx ! On observera simplement que Marx et les post-marxistes ont largement décrit **le capitalisme d'appropriation des matières premières et d'exploitation minière ("l'extractivisme"**, terme souvent employé aujourd'hui **signifiant exactement la folle indifférence du capital au renouvellement de la ressource !**), et que depuis lors, les acrobaties sur le prix de la marchandise, le « mécanisme du marché », ou les théories de la régulation **s'épuisent à établir les « externalités négatives » et leur comptabilisation économique, pour préserver et modéliser un « développement » qui serait « durable »** ...¹²

→chômeur que l'usager de services publics, le consommateur, le plus "humble" des travailleurs [...] Ce qui signifie assumer les coûts et les risques d'une économie flexible et financiarisée [...]

Dans la crise, le "plus" que le capitalisme sollicite et capte, dans tous les domaines, c'est moins la connaissance que la *prise sur soi* des risques externalisés par l'Etat et les entreprises .**Les différentiels de productivité ne dérivent pas d'abord du "savoir" ou de l'information, mais de la prise en charge subjective de ces coûts et de ces risques** [précarité, pauvreté, chômage, services de santé défaillants, pénurie de logements, etc....] »

¹⁰ Jean-Marie Harribey, op.cit. p.176

¹¹ Jean-Marie Harribey, op.cit. p.180

¹² Dans son « Marx [mode d'emploi] » (op.cit. 2009), Daniel Bensaïd traite de l'attitude de Marx et Engels face à « l'illimitation du capital, inhérente à sa logique même » au chap.10 (intitulé « Pourquoi Marx n'est ni un ange vert, ni un démon productiviste ») p.158-165 :

des *Grundrisse* de 1857/1858 jusqu'à la Critique du Programme de Gotha (1875), en passant par le livre I du Capital, (terminé en 1867) lorsqu'il traite de la théorie de l'accumulation, et de la nécessité pour le capital de répondre à la baisse tendancielle du taux de profit, Marx creuse **sa distinction entre richesse et valeur**, rappelle en conséquence que **le « travail n'est pas la source de toute richesse »**, mais que **« le travail est un convertisseur d'énergie**, agent du « métabolisme [*Stoffwechsel*], notion cruciale chez Marx dès 1844] entre homme et nature », et dans ce rôle, **il produit de la valeur d'usage**, [ce travail] lui-même n'étant que la manifestation d'une force de la nature...

Pour mémoire, dans ce développement, D. Bensaïd évoque (p.163-164) l'échange qui tourne court (1880/1882) entre Podolinsky (sur la voie d'une théorie des bilans énergétiques) et Engels, après avoir discuté le procès en insuffisance de Marx comme critique du productivisme : s'il « ne tire pas [en effet] toutes les conséquences des "*limites naturelles*", [ce qui] « est possiblement lié à la polémique avec Malthus » [et à la crainte aussi que les lois de l'entropie appliquées aux dites limites et à l'activité anthropique ne] « favorisent la renaissance d'une théologie apocalyptique », il faut néanmoins rappeler que « les concepts de *limite absolue* et d'*appropriation* fondent l'analyse de la rente foncière, [laquelle conditionne] l'apparition du capitalisme » ; [dans l'ébauche du livre III du Capital, Marx écrit encore] « tout progrès dans l'agriculture capitaliste, est un progrès dans l'art non seulement de voler le paysan, mais dans celui de spolier le sol : tout progrès dans l'accroissement temporaire de la fertilité du sol est un progrès vers la ruine à terme des sources de cette fertilité » ; « la productivité du travail est aussi liée à des conditions naturelles dont souvent le rendement diminue dans la même proportion qu'augmente la productivité » ; preuve des intuitions écologiques de Marx, déjà bien

Notons encore que **les constructions d'une économie "vertueuse" qui se focalisent, avec quelque raison, sur l'énergie et l'empreinte carbone, et sur la politique de taxation pour la promouvoir, finissent par concourir au discours "réformiste" sur la fiscalité, et à une totale confusion** : la pensée *mainstream* ne dit-elle pas :

« d'ailleurs, l'avantage majeur dont il faut créditer en fin de compte la taxe carbone est de pouvoir rapidement soulager (sic) par substitution, la taxation du travail (sic) » ? !!

Cf. III.2.3 p.45-46, le débat entre cotisation sociale et fiscalité.

L'apport de Karl Polanyi doit être rappelé ici (voir p.19).

Ce débat des p.11 à 13 pourra se nourrir de la confrontation de 2 ouvrages auxquels nous renvoyons ¹³.

Quant au proche voisinage de ces tenants de la rareté de l'énergie fossile et de la maîtrise des besoins en kW/h comme principes organisateurs - **les décroissants et les tenants de la sobriété heureuse** ou de la frugalité - ils postulent une "économie refondée", sur des prémisses analogues, et qui sont en apparence incontestables (l'une tout autant que les autres) : mais ils **pèchent la plupart du temps par leurs impensés**

(le travail comme ciment du « faire-société », comme centre de la coopération humaine et créateur de la protection sociale ;

la taille -et l'étalon monétaire- de « la société capable » de « se gérer » en symbiose avec « son système de régulations et de solidarités »,

l'instance de délibération et de décision -et son mandat démocratique- à hauteur des enjeux du changement climatique ? ? ?...) :

Les meilleures intentions pavent aujourd'hui des chemins qui ne savent **imaginer l'émancipation humaine et la réponse à la réduction en miettes de la démocratie par le capital, qu'à des petites échelles, celles des individus ou des petits collectifs gageant leur vertu ... sur leur niveau d'autonomie (!)**. C'est là vouloir ignorer ce qui se joue dans la nouvelle ère du capital, et entre les hommes livrés au néo-libéralisme !! Thème repris rapidement dans les parties III.2.5 p.49, III.3.2 p.54, et III.6.3 p.69 (cf. sommaire p.5 pour les intitulés des chapitres auxquels nous renvoyons)

→ charpentées dans les *Grundrisse* (« [...] d'où l'exploitation de la nature entière [...], de la terre en tous sens » [sans aucune considération de l'état des ressources non renouvelables ni substituables]).

Il reste évident que **l'instauration de l'anthropocène comme âge géologique de la Terre témoignant de l'irréversibilité de l'usage de la nature par l'humanité, et la construction de la critique de l'économie politique par Marx, ne sont ... pas contemporaines !**

¹³ Jean-Marie Harribey :	la richesse, la valeur et l'inestimable, (Fondements d'une critique socioécologique de l'économie capitaliste)	2013, Les liens qui libèrent
Serge Latouche, Anselm Jappe :	Pour en finir avec l'économie, (Décroissance et théorie de la valeur)	2015, Libre et Solidaire

I.1.2 La plus-value

est le concept forgé dans le Livre I du Capital (le premier analyste de son mécanisme ayant été Proudhon), pour exprimer tout le sens de la valeur travail, lorsqu'il y a subordination du travail au capital, ce qui laisse **une part du travail non payé** (*die unbezahlte Arbeit* ou **Mehrarbeit**), créant une **survaleur** (**Mehrwert** ou encore **Plus value value**).

Il est essentiel de préserver **le sens des mots**, et de façon primordiale **celui de ce concept essentiel au centre de la théorie de la valeur dans le monde capitaliste** : donc, de ne pas se laisser abuser par l'usage actuel du terme 'plus-value', (cf. confusion entre plus-value et valeur ajoutée ; "notre" plus-value marxienne n'a rien à voir avec la plus-value usuellement admise, qui ne désigne qu'un banal gain sur un prix de revente, éventuellement taxable : ce qu'on appelle plus-value immobilière ; ou encore les survaleurs d'un bilan comptable – le *goodwill* des analystes financiers)

L'emploi du terme 'survaleur' se généralise chez les marxistes, et tend à supplanter la 'plus-value', (NdR) terme pourtant toujours préféré par le rédacteur (qui lui voue un sens fondateur !).

I.1.3 Marchandise, marchandisation du monde, fétichisme de la marchandise

voir ci-dessus I.1.1 p. 8, 9, 10, les extraits de Jean-Marie Harribey):

Un bien produit devient une marchandise s'il possède une valeur d'usage et a acquis une valeur d'échange ...

Das Warenfetischismus désigne le mécanisme de la marchandisation et la monétarisation qui effacent/dissolvent le rapport de production (et... le rapport d'exploitation qui lui est intrinsèque) et confèrent la valeur d'échange aux biens marchands.

I.1.4 La force de travail

est le travail sous sa forme de marchandise, le prolétaire étant dans les catégories initiales de Marx et de l'idéal-type du capitalisme industriel de l'Angleterre du XIX^e s. le travailleur dépouillé de ses moyens de production (cf. I.1.7) et de subsistance, et contraint à se louer au service des manufactures (vendre sa force de travail sur le marché)

I.1.5 Le profit

est la forme principale d'accaparement de la plus-value (les autres étant la rente – ou le taux d'intérêt – que réclament les banques ou les bailleurs de fonds / « capitalistes financiers »)

I.1.6 La circulation de la valeur

mériterait de longs et problématiques développements, en particulier autour de la théorie monétaire où Marx et le livre II du Capital accusent quelques limites, et où parmi ses apports les plus pertinents, Keynes (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936) nous instruit de l'outil monétaire et du rôle du budget pour l'Etat souverain et 'son' (?) organe émetteur de la monnaie, pour réguler « le marché » et éviter les grandes crises, etc...

Disons cependant que la valeur *ne peut* être fixée (ni donc *épargnée...*), pour être *réellement* transférée *dans le temps*, à un ayant droit : le titre de détention d'une portion du capital d'une entreprise est un *gage* sur la plus-value exploitée par ladite entreprise et sur son profit futur, mais *qui masque la réalité du mécanisme de captation de la valeur* : lorsque le détenteur capitaliste liquide ou *monétise* son titre, il se le fait payer (lors de la transaction) en portion des flux de valeur créés par le travail total mis en oeuvre dans la sphère globale de la production. La titrisation générale et la multiplication de 'produits' de type paris à terme ou sur des écarts expliquent la gravité et la répétition grandissantes des crises systémiques (2007, 2011, 2016) , mais fondamentalement, c'est la fuite en avant du capital pour la chimère du dépassement des lois matérielles de la circulation de la valeur, et par l'endettement généralisé (création monétaire sans valeur économique réellement produite, et solvabilité des agents entièrement factice) qui est la cause des collapsus ¹⁴

Pour David Harvey ¹⁵ derrière la surface apparente du fétiche de la marchandise, il y a la vraie nature du capital (voir I.1.2, I.1.3 et ci-dessous I.1.7) et son besoin de rendement au moindre coût – qui lui fait recourir, à une échelle défiant maintenant l'entendement (et avec l'appui du Droit, cf indépendance des Banques centrales etc.), au *fictitious capital* de l'**endettement** (*das fiktive Kapital* du livre III du Capital, chap. XXV et XXIX): celui-ci **début**e avec la **révolution industrielle du XIX^e siècle, et installe la double mécanique de la croissance de la production par l'augmentation de l'exploitation du travail, et par l'escalade du crédit**.

(Là-dessus voir aussi notre partie III.5, p. 64)

On fermera ce détour à l'écart du sujet d'ici, en relevant que le prétendu "marché" de ces titres (on aura compris l'impératif de *ne pas* en parler comme de '*valeurs*', même pas de '*valeurs mobilières*' comme le raconte la Bourse !!!) est l'exemple premier, et maintenant l'archétype, des marchés dématérialisés et devenus hyperspéculatifs (l'époque est le jouet de "marchés" de "titres titrisés" qui échantent chaque jour, au XXI^{ème} siècle, 40 fois¹⁶ la valeur réellement créée et mise en vente...)

Autre remarque utile (mais dont les développements sur la circulation monétaire dépasseraient complètement le propos) : la place déterminante pour l'alimentation du système prise par *les banques, principal lieu de démultiplication artificielle et vitale à la fois* (un temps soumise à recadrage – mais on voit bien de quelle façon partielle et partielle, malgré les effets de la crise explosive de 2007/2010) *de la valeur en monnaie* :

monnaie *scripturale*, c'est-à-dire n'ayant d'*existence* que par des jeux d'*écriture*, et de crédits dispensés aux agents économiques (théoriquement adossés à un minimum de stocks d'*actifs stables*), et surtout de moins en moins fiable (*fides*, la confiance, cf. la monnaie *fiduciaire* des billets et des pièces) puisque monnaie multipliée et *inventée* sous la forme de *produits dérivés* et de marchés et '*couvertures*' à *terme* proprement *sans limites* : une machine infernale s'est mise en route avec le capitalisme financier – on vient de voir avec Jean-Marie Harribey, p. 9 et 10, ce qu'ont d'insensées la prétention du capital à « créer de la valeur » *ex nihilo*, et sa spéculation exponentielle.

¹⁴ Michel Aglietta et André Orlean, « la monnaie entre violence et confiance », 2002 éd. Odile Jacob
Maurizio Lazzaretto « La fabrique de l'homme endetté », 2011 éd. Amsterdam

¹⁵ Initialement géographe, David Harvey a publié en 2012 un « Pour lire le Capital » (éd. La Ville brûle) voir [ftp://ftp2.marxau21.fr/marxau/extraits_ouvrages/Harvey_PLLC](http://ftp2.marxau21.fr/marxau/extraits_ouvrages/Harvey_PLLC), nous le citons juste un peu plus loin à propos de l'histoire des *commons* et de l'accumulation capitaliste par la dépossession (note [²⁵] p.17)

¹⁶ Cf. entre autres approches Jean Gadrey : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2014/09/13/la-finance-pese-t-elle-100-fois-plus-que-l-economie-reelle-10-fois-plus-bien-moins/>

Les échanges annuels de devises pèsent en 2007 (dernière année où une consolidation crédible avait été réalisée) 25 fois le PIB mondial (mais l'article rejette le PIB comme base de référence de la financiarisation)

Le marché des produits dérivés pèse en 2007 3 fois le PIB mondial, et il a explosé depuis – malgré le coup d'arrêt théoriquement décidé après les crises de 2008 et 2011.

Et les "produits" financiers ne se résument pas à ces 2 ensembles !...

I.1.7 l'accumulation du capital

Base de la reproduction élargie de la richesse capitaliste, l'accumulation du capital est permise **par l'appropriation de la plus-value à chaque cycle de production et de commercialisation :**

« La valeur d'usage ne doit jamais être considérée comme **le but immédiat du capitaliste**, pas plus que le gain isolé ; mais bien **le mouvement incessant du gain toujours renouvelé** »¹⁷

Elle se fait aujourd'hui à l'échelle mondiale mais Marx avait largement prévu cette mondialisation pour redéployer les bases de la plus-value et de l'accumulation

dans le livre I du Capital (7^{ème} section-Chapitre XXV : Loi générale de l'accumulation capitaliste, III.- Production croissante d'une surpopulation relative ou d'une armée industrielle de réserve...) :

« Le système capitaliste développe aussi les moyens de tirer plus de travail du salarié, plus de profit...

[>]soit en prolongeant la journée de travail de l'ouvrier,

[>]soit en rendant son labeur plus intense en augmentant la charge de travail de l'ouvrier,

[>]ou encore [en] augment[ant] en apparence le nombre de travailleurs employés en remplaçant une force supérieure et plus chère par plusieurs forces inférieures et bon marché [...] [entre différents exemples] un homme par une femme ou un enfant, un Yankee par trois Chinois [sic].

[ailleurs] Il ne s'agit pas seulement de réduire les salaires anglais au niveau de l'Europe continentale, mais de faire descendre dans un avenir plus ou moins proche le niveau européen au niveau chinois].[...].

Voilà autant de méthodes pour [...] rendre l'offre de travail surabondante, en un mot, pour **fabriquer une réserve de travailleurs, des surnuméraires** »¹⁸

Où il est aussi dit

« **l'expansion exorbitante de la production, qui forme le point de départ, serait-elle possible sans une armée de réserve [subordonnée] au capital, sans un surcroît de travailleurs** indépendant de l'accroissement naturel de la population ? Ce surcroît s'obtient à l'aide d'un procédé bien simple et qui tous les jours jette des ouvriers sur le pavé, à savoir l'application de méthodes qui, rendant le travail plus productif, en diminuent la demande [NdR à savoir : le besoin d'embauches des grandes fabriques mécanisées, et des ateliers de "manufacture" : à l'époque -1859 Contribution à la Critique de l'Economie Politique / 1867 publication du Livre I du Capital- le centre du monde capitaliste était l'industrie en Angleterre]. **La conversion, toujours renouvelée, d'une partie de la classe ouvrière en autant de bras à demi occupés ou tout à fait désœuvrés, imprime donc au mouvement de l'industrie moderne sa forme typique** »....) »

« Cette accumulation du capital cherche à reproduire et élargir la base même du capital, [c'est-à-dire] l'extorsion [incessante] de davantage de surtravail (plus-value) [...] sur une masse sans cesse élargie de prolétaires »

ajoute Louis Althusser¹⁹ p.17 de son « avertissement aux lecteurs du Livre I du Capital » de mars 1969 (Garnier Flammarion), qui précise encore (avant de parler de l'impérialisme, cf. I.2.5)

« le dernier chapitre du livre I (la 8^{ème} section l'accumulation primitive) démontre que le capitalisme n'a jamais cessé d'employer et continue d'employer en plein XX^e s, dans les "marges" de son existence métropolitaine, c'est-à-dire dans les pays coloniaux et ex-coloniaux, *les moyens de la pire violence* »

Cette **accumulation primitive** décrite par Marx dans l'un des chapitres les plus pénétrants et dramatiques du Capital, décrit le processus historique du « point de départ de la production capitaliste », comme « l'expropriation des cultivateurs », qui « ne s'est encore accomplie d'une manière radicale qu'en Angleterre »²⁰ (le mouvement des *enclosures*, dès le XV^e s., et au début du XVIII^e s. les lois autorisant l'appropriation des terres communales –*Bills for inclosures of*

¹⁷ (extrait de « Marx matériau », tentative de théâtre, par Jacques Allaire, 2006.

¹⁸ cité par Jacques Allaire, op.cit. ; et p.463 de l'édition de 1969 du livre I du Capital chez Garnier Flammarion

¹⁹ Louis Althusser, « avertissement aux lecteurs du Livre I du Capital », mars 1969, Garnier Flammarion, p.17

²⁰ Karl Marx, « le Capital » 1867, éd. 1969, Garnier Flammarion, chap. XXVI, XXVII et XXVIII « le secret de l'accumulation primitive » (p.527-529), « l'expropriation de la population campagnarde » (p.532, 535, 537-539), « législation sanguinaire contre les expropriés » (p.543 sqq) etc

commons- ou le *clearing of estates* qui a dépeuplé les Highlands d'Écosse), qui opère la « **dissolution de la propriété fondée sur le travail personnel [des petits producteurs indépendants]** » et, dépouillant massivement les campagnards de leurs moyens de production et de subsistance, crée « **le prolétariat* sans feu ni lieu** » (*cf. I.2.2 ci-dessous), contraint pour survivre à s'exiler vers les villes naissantes, puis à vendre sa force de travail* (cf. I.1.4) aux manufactures sur lesquelles la bourgeoisie peut « capitaliser » *ipso facto* (i.e. du fait de cette surabondance de « travailleurs libres » et de la plus-value inépuisable qu'ils pouvoient à l'industrialisation capitaliste). Voir encore le constat de Marx dans le même passage ²¹

Tandis que Samir Amin faisait écho à la discussion de Rosa Luxemburg ²² et centrait son ouvrage de 1970 ²³ sur

« l'accumulation, la reproduction élargie [comme] une loi interne essentielle du mode de production capitaliste »

Pierre Dardot et Christian Laval dans « Commun » (publié d'abord en 2014) ²⁴ présentent ce tableau de l'expropriation dressé par Marx, comme « saisissant », et insistent sur le sens de la **dépossession** et de la **prédation** (la « **violence extra-économique** », coupant le petit producteur de ses droits et coutumes essentiellement communautaires) qui **permettent l'installation du rapport de production capital-travail** (la « **violence économique** »), en soulignant que Marx se distingue de Proudhon

« [en se refusant du fait de] son approche "évolutionniste" [à] défendre ce rapport direct du petit producteur avec son moyen de production et les fruits de son travail » [p.126] [...] « vouloir le défendre serait chercher à freiner le mouvement de l'histoire vers la concentration du capital et la socialisation des travailleurs, ce serait donc retarder l'ultime moment de « l'expropriation des expropriateurs ».

Ils soulignent un aspect un peu minoré de ce processus,

[p. 123-124] « seuls les économistes bornés croient que **le capitalisme** est le règne de la propriété privée en général, alors qu'il **est plus fondamentalement la destruction de la propriété privée des producteurs immédiats**, [et que cette accumulation initiale toujours redéployée est la condition de principe de **la domination du] rapport social du capital et du travail, qui a permis de créer un vaste marché sur lequel les salariés vont acheter les produits de leur propre travail** »

et abordent le thème de ces "nouvelles" déposessions comme mutation du capitalisme contemporain, en faisant écho aux thèses de David Harvey sur ce mécanisme de « **dépossession comme mode d'accumulation [consubstantiel au] capitalisme financier** » ²⁵ :

²¹ Karl Marx, le Capital livre I, chap.XXVII, p. 536 et 537 de l'éd. de 1969 Garnier Flammarion :

« [il faut comprendre] l'identité de ces deux termes : **richesse de la nation, pauvreté du peuple** [...] » et il cite un apologiste des *inclosures*

« Si, après **la conversion des petits paysans en journaliers obligés de travailler pour autrui**, il se fait plus de travail [et] il se formera ainsi un excédent de produit [pour] les manufactures, n'est-ce pas un avantage que la nation [...] ne peut que désirer ? »

²² Rosa Luxemburg, « L'accumulation du capital », 1913, cité par P. Dardot et C. Laval (p.124 et 126 op.cit. note ^[21] ci-dessous, p.15), qui la résume :

« souten[ant] que parallèlement à l'extraction de la plus-value, le capitalisme continue d'exercer un pillage continu des ressources des zones non ou pré capitalistes, [que ce soit outre-mer ou dans les pays capitalistes eux-mêmes] » « et remettant en cause l'approche "évolutionniste" de Marx qui estimait ce mouvement de l'histoire « vers la concentration du capital et la socialisation des travailleurs discutant de ce fait »

²³ Samir Amin, « L'accumulation à l'échelle mondiale », 1971 éd.10/18 introduction p.13-14 et 30

« ... et le **système capitaliste mondial ne peut être réduit**, même abstraitement, **au mode de production capitaliste** [stricto sensu] [...]. Les relations entre les formations [socio-économiques] du monde développé (le centre) et celles du monde "sous-développé" (la périphérie) se soldent par des transferts de valeur qui constituent l'essence du problème de l'accumulation à l'échelle mondiale. **Chaque fois que le mode de production [dominant] entre en rapport avec des modes de production précapitalistes qu'il se soumet**, apparaissent **des transferts de valeur des derniers vers le premier qui relèvent des mécanismes de l'accumulation primitive**. Ces mécanismes ne se situent donc pas seulement dans la préhistoire du capitalisme : **ils sont aussi contemporains** »

²⁴ « **Commun, essai sur la révolution au XXI^e s.** » 2015 éd. La Découverte Poche ; chapitre 3 « la grande appropriation et le retour des "communs" » p.122-124 ; où il est fait référence p.120-121 à **Thomas More (« l'Utopie, ou le traité de la meilleure forme de gouvernement » de 1516 !)** qui **s'insurgeait contre la course à l'accaparement** « par tous les gens cupides [voulant] les terres pour l'élevage des moutons » et [commettant] l'une des pires violences faites aux paysans [...] avec les plus sinistres conséquences [...] [aussi] pour toute la société ».

²⁵ op.cit. p.127-131 aborde David Harvey dans ses ouvrages de 2010 « Le Nouvel Impérialisme » éd. Les prairies ordinaires, ou 2011 « The future of the commons » ; la thèse de cet auteur est que le capitalisme ne repose pas seulement sur l'exploitation des salariés. Il procède aussi par la dépossession des populations. Privatisations, réduction des droits sociaux, marchandisation de la

« à côté de l'**exploitation**, laquelle caractérise le processus de reproduction élargie analysé par Marx, [...] la **dépossession est une modalité spécifique d'accumulation, qui est une forme permanente, et qui à l'époque du capitalisme financier tend à devenir le mode dominant et** explique la « nouvelle flambée d'enclosures »

« D. Harvey distingue deux « aspects » d'un « processus organique » : « l'accumulation par reproduction élargie » -celle de l'extraction du profit dans l'activité économique normale- et « l'accumulation par dépossession »- [cette **logique prédatrice** qui] permet [au capitalisme] de s'étendre et d'accélérer la concentration de la propriété et la centralisation financière. Elle **continue de s'exercer à la périphérie** par le pillage des ressources et la destruction des cultures, **et elle s'exerce au cœur du système** par l'élimination des plus petits et des plus faibles, comme on peut l'observer lors des crises, où des actionnaires et **des propriétaires individuels sont spoliés en masse** [...].

Elle s'exerce **aussi par l'action gouvernementale, lorsque des organismes de retraite par répartition sont remplacés par des assurances privées**, ou lorsque des universités publiques sont affaiblies au profit d'établissements privés, entre autres profonds "reclassements" à l'œuvre actuellement.

[l'**analogie avec les enclosures des commons rend bien compte de**] ce que le néolibéralisme a pour **caractéristique principale** d'élargir les domaines qui peuvent faire l'objet d'une prédation [imposant la **privatisation –ou la paupérisation - de biens communs de plus en plus nombreux**] ; « «l'accumulation par dépossession» [pose la question d'] un accroissement de valeur qui ne se [produirait] pas par les mécanismes endogènes classiques de l'exploitation capitaliste mais par l'ensemble des moyens politiques et économiques qui permet à la classe dominante de s'emparer, si possible gratuitement, de ce qui n'était jusque là, à personne en propre, ou propriété publique ou patrimoine [...] collectif »

ce qui repose à nouveaux frais la question de la loi de la valeur sous le capitalisme (cf I.1.1)...

Nous suivrions cependant sur ce point, P. Dardot et C. Laval ²⁶ qui estiment pour leur part que « [cette] analogie avec l'expropriation des « communs » conduit à valoriser l'aspect du « vol » et du « pillage » aux dépens de l'analyse classique de l'exploitation du salariat »

Ce qu'ils contestent en reprenant alors le sillage de Robert Castel ²⁷

« [cette] appropriation est accélérée par la pression de la concurrence entre oligopoles et entre Etats pour le contrôle des sources de profit et de rente » [...]

« [mais] l'accumulation [est bien à] considérer comme une dimension inhérente à la reproduction [élargie] du capital, [et] alors, elle apparaît comme **un processus continu de séparation des individus des conditions et des moyens développés dans leurs luttes pour vivre de façon relativement autonome** par rapport à l'appareil capitaliste de production et de consommation.[...] [Suivant la phase de l'accumulation originelle, soit] la séparation inaugurale des individus des

nature, fiscalité antiredistributive, prolétarianisation de gigantesques masses rurales sont autant de modalités extra-économiques permettant de générer du profit lorsque la machine productive s'enraye. **La dépossession est ainsi à reconnaître pour ce qu'elle est : un pivot de la lutte des classes tout aussi essentiel que l'exploitation salariale.**

²⁶ Pierre Dardot, Christian Laval, « Commun » op.cit., p.131-133

²⁷ Pierre Dardot, Christian Laval, « Commun » op.cit., p.133-135 (1)

Robert Castel « la métamorphose de la question sociale une chronique du salariat » 1995 Fayard (2)

(1) [...] « L'autonomie relative conquise par les salariés, c'est-à-dire par les travailleurs déjà séparés de leurs moyens de production, ne concerne plus seulement la petite propriété individuelle, mais ce que Robert Castel a significativement appelé la « propriété sociale » des salariés, constitutive de la « société salariale » [...] **Ce que l'on appelle le « social » désigne proprement l'ensemble des dispositifs qui visent à satisfaire des besoins collectifs sur une autre base que le marché, ou qui visent à éviter que le travail ne soit entièrement réduit à une marchandise.**

Ce vaste domaine [...] de l'indépendance collectivement organisée par rapport au capital est attaqué [...] au nom de la primauté de la logique concurrentielle et de l'efficacité [marchande et néolibérale]. »

(2) « [Et ..] plus fondamentalement, **ce que l'on convient d'appeler « crise de la démocratie », c'est-à-dire la domination directe des puissances économiques et financières dans les processus de décision politique, n'est jamais qu'un des aspects de la séparation des individus des moyens et conditions politiques de leur autonomie collective** [...] en somme ce n'est pas tant de dépossession comme mode d'accumulation [et de génération de la valeur] spécifique qu'il faudrait parler, mais de production continue des conditions sociales, culturelles, politiques et subjectives d'élargissement de l'accumulation du capital. »

moyens de production, condition historique du capitalisme, **l'accumulation du capital ne cessera ultérieurement de reproduire et d'élargir [cette] séparation, comme sa condition indispensable** »

Karl Polanyi ²⁸, on le sait, a opéré un "révisionnisme" assez net du scénario marxiste "imposant" le capitalisme comme un "progrès" vers un stade avancé du développement humain.

Il a surtout mis l'accent sur l'impasse de l'économie classique et néo-classique (Hayek est lui aussi né à Vienne, 15 ans après lui), à "occulter" **l'acteur central de l'économie qu'est la société elle-même (et absolument pas le *free and self-regulating market***, comme commençaient à le répandre ceux qui voulaient régler le compte de Keynes et des promoteurs de l'Etat providence comme sortie de la Grande Dépression puis de la Guerre) : **l'économie doit se ré « encastrier » dans la société**, au lieu de la contraindre à la servir : pour Polanyi, une économie déconnectée de sa base sociale (« libérée » au sens néo classique du terme) aboutit à gouverner les relations sociales, et **fait du capitalisme une antinomie totale de la démocratie.**

Le capitalisme ²⁹ conduira à l'effondrement de la société sur elle-même, si perdure l'approche comme marchandises de la trilogie Travail, Monnaie, Terre (au sens de nature) : ces 3 domaines, qui sont « la substance de la société », ne sont pas des marchandises, car elles ne sont réellement pas produites pour être vendues !

▶ **Le travail, c'est** l'activité humaine *sociale* qui est la vie intrinsèque ;

▶ **La monnaie ne peut être** régie ou fabriquée (*par le crédit* et le recours au *capital fictif*) à l'initiative ou au comportement opportuniste des intérêts privés, et *particulièrement des banques*) ; **sauf à** enchevêtrer les liens de dette à l'infini et à asservir l'activité sociale toute entière à l'endettement et à son remboursement.

▶ **La terre et les ressources naturelles enfin, ne sont pas produites par l'homme, et leurs limites** proprement physiques (aussi bien par leurs quantités, que dans les externalités causées par leur exploitation inconsidérée) **s'opposent à leur reproduction marchande et infinie.**

²⁸ « La Grande Transformation », 1944 / traduction et édition française, 1983 Gallimard.

²⁹ Le résumé ultra rapide ici est tiré du volet 6 de la série documentaire Arte (6x55') « Capitalisme » (octobre 2014), où Robert Boyer commente l'apport majeur de Polanyi.

I.2. Au-delà de la théorie de la valeur, Marx et les marxistes ont fondé d'autres catégories de pensée essentielles à l'économie politique

I.2.1 La lutte des classes oppose le capital...

(*der Klassenkampf*) oppose (depuis l'industrialisation du XIX^{ème} siècle, qui a succédé aux modes de production féodal et esclavagiste) le capital (la classe possédante), qui malgré son hétérogénéité dans l'espace et au fil du temps, est appelée "la" bourgeoisie, qui domine le rapport d'exploitation capitaliste

...

I.2.2 ...au prolétariat :

Soit les classes laborieuses, c'est-à-dire à l'origine la classe qui doit louer son temps, sa force physique, ses capacités intellectuelles, pour obtenir ses moyens de subsistance : autrement dit encore, le monde des exploités n'ayant *que* leur force de travail à aliéner pour subsister dans le mode de production capitaliste, en pleine expansion industrielle, et avec les transferts de population gigantesques (exode rural, flux migratoires) qui ont marqué sans discontinuer pays et continents du 19^{ème} au 21^{ème} siècle.

La **prolétarianisation** de masses grandissantes dans les pays industrialisés d'abord, puis à l'échelle mondiale, est inscrite dans la domination du capital, son besoin d'étendre toujours davantage sa base d'accumulation, l'impératif de disposer d'une armée de réserve de plus en plus nombreuse (cf. I.1.7) ; Marx a remarquablement décrit, on l'a dit, comment s'amorce cette prolétarianisation, et comme elle s'accroît par la **paupérisation** causée par leur afflux vers les métropoles ouvrières et par la marchandisation générale et l'impératif de la forme argent.

Un examen des processus de colonisation, décolonisation, d'échange inégal et de mondialisation, montre surabondamment la pertinence et l'actualité de ce concept de **prolétarianisation**, et son lien avec la permanente recombinaison de la **division internationale du travail**



30

Par contre, **il faut distinguer aujourd'hui**, bien davantage que ne pouvait le faire Marx à son époque, le **"salarié"** (qu'il ne pouvait voir que comme le journalier, ou l'ouvrier de manufacture, pieds et poings liés au bureau d'embauche, et aux conditions du moment et de l'indigence environnante) **du prolétaire** au vrai sens du terme : les deux types appartiennent bien à la classe ouvrière, mais **le salarié et son bulletin de rémunération totale, incluant tout le poste des cotisations sociales est parvenu à un stade d'émancipation partielle** (cf. ci-après les parties III.2.1, III.2.2 et III.2.3) qui **dépasse la condition prolétarienne dont Marx et Engels faisaient au XIX^e s. le moteur de la classe révolutionnaire en-soi.**

³⁰ Dessin de Charb dans « Marx [mode d'emploi] » (Daniel Bensaïd, La Découverte, 2009)

Précisons encore ici que **ce que nous appellerons le salarié libre ou plus exactement dit, 'libéré'** (en ces temps de capitalisme triomphant ? ou éperdu ?) avec Bernard Friot dans les développements qui suivent, est pratiquement **antithétique avec la catégorie sur laquelle raisonne Marx** lorsqu'il fait l'histoire du capitalisme en expansion : Marx appelle travailleur libre, et parfois salarié libre... **le « prolétaire sans feu ni lieu » asservi à la mise en marché de sa seule force de travail.**

I.2.3 Le communisme ; l'émergence stratégique du commun

Le communisme marxien est ainsi évoqué par Lucien Sève en 2007 ³¹ pour ouvrir un débat au sein du PCF exsangue, en commençant par trancher l'équivoque avec le « communisme » (sic) :

« Revenons un instant à Marx. Chose stupéfiante: ce que lui n'a cessé de penser sous le mot *communisme* n'a à peu près rien à voir avec «le communisme», c'est même sur nombre de points plutôt le contraire. Avant tout, le *communisme* n'est ni un état social à instaurer ni un idéal à réciter mais le **«mouvement réel qui dépasse l'état de choses existant»**. Premier point crucial: un *mouvement* par quoi avance l'histoire au présent. **Mouvement vers quoi? Vers le complet dépassement du capitalisme, forme la plus extrême des sociétés de classes**, le passage à une forme sociale sans classes où s'achève la préhistoire humaine pleine de bruit et de fureur (...) [ce dépassement (en allemand: *Aufhebung*) est d'abord celui de toutes les aliénations historiques, qui ont construit l'exploitation capitaliste] [c'est] la seule alternative vraie à ce capitalisme qui sur un rythme accéléré conduit l'humanité à sa perte. En quoi est-ce la seule alternative vraie? Pour dire en trois phrases ce qui exigerait un gros livre:

> en ceci que le capitalisme est fondamentalement la mise en privé universelle;

> il prive ainsi les humains de la maîtrise collective sur leurs puissances sociales – les avoirs, les savoirs, les pouvoirs .

> Il est la forme extrême de l'aliénation humaine ;

sortir vraiment du capitalisme, c'est donc aller vers la mise en commun universelle de tout ce qui est social en en développant l'appropriation par tous : *communisme*.

(...) Ce qui a été disqualifié par l'histoire n'est pas un communisme qui jamais ne fut «essayé», mais le socialisme sous toutes ses variantes, **sans oublier les variantes social-démocrates, c'est-à-dire la promesse intenable d'une désaliénation ne s'en prenant pas au fond même des aliénations majeures.**

(...) Le concept du communisme nous est encore si peu familier que beaucoup d'entre nous ne peuvent s'empêcher d'y voir un «idéal», une «utopie», oubliant l'essentiel: **il s'agit avant tout d'un mouvement réel**. On objecte : mais comment dire réel, un mouvement qui n'existe pas encore? C'est simple : il n'existe pas encore, hélas, comme mouvement conscient de forces sachant en faire leur visée concrète ; mais **comme mouvement inconscient de l'histoire, sa réalité crève les yeux.** (...)

les révolutions en cours de la productivité réelle annoncent en clair comment une production de prodigieuse efficacité, à condition d'être délivrée des colossaux gâchis capitalistes et réorientée vers les besoins de tous, peut en faire au cours même de ce siècle, une réalité naissante. De semblables pistes de réflexion s'entrouvrent partout – rôle décisif des savoirs dans le travail et dépassement du salariat, Internet et démocratie, révolution biomédicale et santé pour tous, métissage étendu et émergence concrète d'un genre humain... **Le capital est à la fois le pire ennemi de toute avancée communiste et le très involontaire fourrier de ses pré conditions – Marx et Engels l'avaient déjà bien vu dans le Manifeste. Oui, le communisme n'attend que nous pour devenir mouvement consciemment réel.** »

Le Manifeste du parti communiste (K. Marx et Friedrich Engels, 1848) veut montrer que le communisme s'identifie au mouvement historique en cours, « le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses »

Actuellement, le principe du commun (voir Pierre Dardot et Christian Laval « Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle »³²) renouvelle la discussion sur les voies pour combattre la subordination au capital (qui plus est maintenant, sous sa forme financiarisée), et ses nouveaux modes d'appropriation, ces perspectives faisant l'objet d'une conclusion en IV.3.

³¹ Lucien Sève, 7/11/2007 (Le « communisme » est mort, vive le communisme !) <http://communistesunitaires.over-blog.com/article-13751413.html>

³² Pierre Dardot, Christian Laval, « Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle », 2014/2015 éd. la Découverte Poche.op.cit.

I.2.4 L'aliénation

Voir à nouveau Lucien Sève (note ³¹) sur le communisme marxien, comme mouvement :

(...)

« **Mouvement par quoi? Par la résorption de toutes les grandes *aliénations* historiques du genre humain – l'aliénation n'étant pas pour lui, comme on semble croire, une disgrâce parmi d'autres mais l'appellation la plus globale de tous les dessaisissements à quoi nous condamnons la société de classes dans les domaines les plus divers quoique intimement communicants – économique, écologique, sociétal, politique, éthique, idéologique, culturel, existentiel... Le *communisme*, c'est l'immense processus, nécessairement mondial bien que nationalement enraciné, par quoi les humains associés se réapproprient leurs puissances sociales de tous ordres - les avoirs, les savoirs, les pouvoirs- et émergent enfin ainsi d'un monde d'horreurs qui n'a rien de naturel.**

(...)

(...) **le communisme est désaliénation universelle ou n'est pas**, non pas seulement parce que chaque aliénation est à résorber mais parce que toutes s'entrecroisent – ainsi l'exploitation économique a vitalement besoin de s'étayer sur la domination étatique et la mystification idéologique. Conséquence: **le mouvement réel du communisme, s'il a un caractère de classe, n'est pas celui d'une classe en particulier** – même si le peuple ouvrier y est au premier chef concerné – **mais de toutes les forces collectives et individuelles avides de quelque désaliénation.**

(...) la force communiste dont il est besoin doit être celle non d'une classe mais d'un projet un et divers à la fois (...)

si l'on entend bien ce terme-clef d'aliénation – métamorphose de nos activités sociales en puissances étrangères écrasantes, telles les dictatures de la rentabilité financière, de la raison d'Etat, de l'évidence néolibérale... – en résulte une vue stratégique encore plus cruciale. Car rien ici ne peut-être octroyé: toute réappropriation est l'œuvre propre des personnes elles-mêmes ou n'est pas. Faire aujourd'hui de la politique avec le communisme exige donc de rompre avec ce qui fut l'essence de la culture révolutionnaire traditionnelle, aujourd'hui caduque : conquête du pouvoir d'Etat comme préalable d'une transformation sociale par en haut avec organisation verticale de parti en conséquence. C'est là qu'est le plus essentiel à repenser du tout au tout. **Car cette façon d'envisager la désaliénation conduisait droit au maintien dans l'aliénation – c'est le drame du «socialisme réel» et des partis communistes.** Si les meilleurs esprits d'hier – Lénine, Gramsci – l'ont pourtant adoptée, c'est qu'il n'y en avait pas d'autre quand manquaient tragiquement les présupposés objectifs et subjectifs d'un mouvement communiste. **Le fait capital de ce siècle commençant est que le niveau de développement des forces productives et des individus rend envisageable**, et pour une part déjà effectif en dehors même de nous, **ce qui ne l'était pas naguère: un multiforme processus de réappropriation engagé au présent sur tous les terrains possibles.** Le communisme sort de l'«idéal» pour devenir réel. »

I.2.5 L'impérialisme,

comme extension de l'aliénation et de l'exploitation capitaliste à l'échelle mondiale : cf. I.1.7

Louis Althusser dans son « avertissement aux lecteurs du Livre I du Capital » de mars 1969 (Garnier Flammarion), précise).³³

« Marx projetait de parler dans le Capital, du "Marché mondial", c'est-à-dire de **l'extension tendancielle au monde entier des rapports de production capitalistes** ; cette "tendance" a trouvé **sa forme accomplie dans l'Impérialisme**, tel que l'écrit Lénine en 1916 (« l'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme ») [...] ; l'exploitation capitaliste n'existe *localement* que comme une simple partie d'un système d'exploitation *généralisé*, qui s'étend [aussi] dans *l'ensemble* des pays capitalistes et enfin dans le reste du *monde entier* (par le moyen de l'exploitation coloniale *directe* appuyée sur l'occupation militaire : colonialisme, puis *indirecte*, sans occupation militaire : néo-colonialisme).

Et encore Samir Amin en 1970 (« l'accumulation à l'échelle mondiale » ; et 1971, postface à la 2^{ème} édition ³⁴) qui bâtit une contre théorie critique du "sous-développement" et développe les manifestations et le sens de "l'échange inégal" entre le Centre et les formations capitalistes de la "Périphérie", en ouvrant le débat sur l'avenir historique de ces rapports, « Une évolution vers une « domination » d'une formation capitaliste homogène ? » dans le contexte de l'avant mondialisation générale et libérale.

³³ Louis Althusser, « avertissement aux lecteurs du Livre I du Capital », mars 1969, Garnier Flammarion, p.23-24

³⁴ Samir Amin « l'accumulation à l'échelle mondiale » 1970 Anthropos; et 1971, postface à la 2^{ème} édition, 10/18

I.2.6 L'hégémonie culturelle

(cf. Antonio Gramsci ³⁵)

Elle désigne l'obligation de gagner sur le terrain des mots et des idées, avant de pouvoir ambitionner la constitution d'un front populaire, et la mise en oeuvre d'une politique révolutionnaire, elle décrit le "moment" de bascule où les idées dominantes et l'agencement des nécessités sociales changent, et où le camp du pouvoir est contraint à changer de paradigme, voire où le pouvoir échoit aux révolutionnaires dans la foulée de l'hégémonie gagnée...

Si l'on a le privilège d'avoir, comme les sexagénaires-septuagénaires de 2015, **vécu la bascule entre 2 époques** (des 30 années dites glorieuses, à la chute du Mur en 1989, en passant par la promotion de l'individu **autonome** et consommateur - ou "acteur de son destin" mais en totale **anomie**, au sens de sujets massivement désaffiliés de leur classe sociale suite à l'état d'inculture "organisé" ?..-, et par les différentes variantes de la "pensée unique" et du "*politically correct*"), et si l'on en fait une très rapide rétrospective avec les outils de la pensée critique dont nous étions encore dotés, on voit toute l'importance de cette hégémonie culturelle, et la nécessité d'identifier tous les fronts, vocabulaires, et thèmes où **le faire-société est défait par la dictature de l'argent et du temps : la "rentabilité" contre le bien commun ou le revenu socialisé : comment ne pas voir l'incompatibilité de ces 2 catégories**, l'impossibilité totale dans le capitalisme du XXI^{ème} siècle, de justifier ou "défendre" le sens d'un système de retraite, dont on ne saurait plus parler qu'en terme de *charges* "nuisant à la compétitivité" ?

Il est donc **impératif de réapprendre à construire** les mots, les idées, **une nouvelle "hégémonie"**, pour ne plus avoir à se battre en arrière-garde, acculés dans nos vagues retranchements, et, par exemple, **« ne plus faire retraite sur retraite » (...) au sujet de ces « retraites » gagnées contre le capital**, et dont il faudrait que les salariés concèdent aujourd'hui le démantèlement.

L'hégémonie des idées est revenue au camp des néolibéraux, des tenants de « l'enseignement de l'ignorance » (Jean-Claude Michéa ³⁶), avec le grand soulagement devant la disparition de l'épouvantail communiste - qui avait contraint le capital à concéder au salariat des progrès majeurs et un regain de la part du travail dans l'affectation de la plus-value - avec aussi le champ ouvert à la « mondialisation heureuse », et à l'aliénation massive d'individus soustraits à leur "naturel" collectif et coopératif (cf Marcel Mauss ³⁷), et en même temps **enchaînés** à des besoins de consommation toujours croissants.

Pire, à **une consommation sans solvabilité, désormais alimentée artificiellement par le crédit : dernière issue** (??), mais en forme d'alchimie explosive, pour un capitalisme dans l'impasse de ses contradictions - entre surproduction, épuisement des ressources non renouvelables, et volonté (nécessité vitale ?) de reprendre les gains abandonnés au travail.

³⁵ Antonio Gramsci, Carnets de prison, 1936

³⁶ Jean-Claude Michéa, « L'enseignement de l'ignorance », 2009, Climats

³⁷ Marcel Mauss, « Essai sur le don », 1925 ; 2007 Quadrige PUF

II. QUELQUES NOTIONS SUR LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

II.1 Les débuts et l'extension de la protection sociale

Le système allemand créé sous Bismarck, est étendu au risque vieillesse et invalidité en 1889 (il s'agit comme pour les risques maladie (1883) et accidents du travail (1884) de *politiquement* juguler les mouvements syndicaux et socialistes en améliorant les conditions de vie du prolétariat ouvrier) : ce système se base sur des principes qui se sont généralisés avec l'extension du « *droit à la protection sociale* » : *protection fondée uniquement sur le travail et sur la capacité des individus à s'ouvrir des droits grâce à leur activité professionnelle* ; protection obligatoire ; protection reposant sur une participation financière des ouvriers et des employeurs qui *prend la forme de cotisations sociales ; cotisations qui ne sont pas proportionnelles aux risques – comme dans la logique assurantielle pure – mais aux salaires*. Cf. notion de « socialisation du risque ».

En France (et en Angleterre), les caisses de retraite des fonctionnaires remontent aux années 1850, de même que les "régimes professionnels" devenus régimes spéciaux : *instaurés non par des monopoles d'Etat pour des agents qu'il aurait voulu "privilégier", mais bien par les compagnies privées, ferroviaires (nationalisation 1937), minières (dont l'unification des régimes date de 1894, loi ensuite amendée le 25/02/1914 qui crée la Caisse autonome de retraites des ouvriers mineurs (CAROM) sur une base mixte capitalisation/répartition ; la nationalisation date de 1946), et d'électricité (nationalisation 1946 ; comme les autres, cette nationalisation n'est pas seulement le fruit d'une volonté politique, mais traduit aussi l'évolution de ces entreprises, de plus en plus dépendantes des crédits et des marchés publics)*. Sur ces questions, voir Jean Louis Escudier ³⁸

Deux attentes expliquent ce progrès accéléré du 1^{er} demi XX^{ème} siècle : les employeurs y voient un moyen de capter de la main d'œuvre qualifiée, et aussi un moyen de sortir sans douleur les vieux, donc une double voie (d'abord "quasi indolore économiquement") pour gagner en productivité...

Mais cette *co-construction du salaire et de la protection sociale* à l'œuvre dès le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, porte en germe *la révolution du salaire et des revenus socialisés de la seconde moitié du XX^{ème} siècle* : il ne faut jamais oublier que seuls la puissance de la lutte des classes, et le rôle vital et d'intérêt public dans la production, de ce qui fut appelé "aristocraties ouvrières", sont la cause des "statuts" accordés :

ne pas oublier non plus que *le "régime général" n'a finalement été qu'une extension dégradée et partielle* desdits statuts (cf. les ordonnances de 1945 et 1946, cf. II.3) aux prolétaires passifs, dispersés ou sans attaches avec les pôles de production et de services du cœur du système : *le régime général, aujourd'hui présenté comme la "norme" résulte certes du programme du CNR (voir II.3 ci-dessous) et représente une extension majeure de la protection sociale qui intervient avant tout comme un filet de protection, pour ne pas laisser la masse des salariés des petites et moyennes entreprises, hors du système de régulation, particulièrement son volet retraite* :

³⁸ Jean-Louis Escudier, université Montpellier 1, ses recherches sur la « salarisation de la protection vieillesse » avec l'exemple de l'industrie houillère ; et « retraité(e)s, pensions de retraite et salariat », note pour « Rencontres Marx » 2002

jusqu'en 1946 en effet, seules la loi des retraites Ouvrières et Paysannes (1910) et la loi sur les Assurances sociales (1928 : une cotisation obligatoire est alors véritablement imposée) avaient ouvert aux salariés "ordinaires" et généralement modestes, un droit à un minimum vieillesse, attaché aux salaires encaissés durant leur vie active.

Encore faut-il préciser que *ce développement des sociétés mutualistes de secours remplissait son office de protection minimale de la maladie et de l'accident du travail, mais très mal celui d'un versement vieillesse* : déconnecté du salaire, le secours mutuel ne pouvait évoluer avec les besoins sociaux, et **surtout, par sa forme capitalisée, il se trouva balayé par l'hyper inflation dite "de guerre" (1915-1948).**

La fausse évidence du nécessaire et "équitable" alignement des régimes spéciaux sur le régime général (régulièrement revu à la baisse, qui plus est) est par ailleurs *une grossière manipulation révisionniste de l'histoire économique et sociale (mutatis mutandis, cela revient à soutenir que « tout salaire supérieur au SMIC est trop élevé parce que la norme serait le SMIC » !...).*

II.2 Les décisions du gouvernement travailliste (Clement Attlee, Aneurin Bevan, 1945/51) :

Le rapport Beveridge est remis à la Reine en 1942, le gouvernement de guerre de Churchill étant en fait une coalition où pour la première fois dominant les priorités travaillistes : la doctrine Beveridge affirme que le maintien du plein emploi sera le but des gouvernements après guerre, et fera le socle de la création d'un **État-Providence (le Welfare state) du berceau à la mort**, : **tous les grands partis s'engagèrent dans cette voie, jusqu'à la contre révolution Thatcher (à partir de 1979).**

Mais **les années Attlee (1945-51) furent les premières du travaillisme au pouvoir, un pouvoir réellement socialiste** : années durant lesquelles non seulement le pays se reconstruit, mais nationalise industries et services, et crée la Sécurité sociale anglaise, et le **National Health Service** ³⁹. Les classes laborieuses accèdent à un confort inconnu jusque-là, un programme massif de logement, bien qu'encore insuffisant, est lancé et soutenu, pour résorber les taudis caractérisant les villes industrielles, où le plein emploi est réalisé (2 % de chômage officiel...) ; les mineurs sont les premiers à obtenir un régime de retraite, etc....

³⁹ Voir le film d'archives et d'entretiens réalisé par Ken Loach en 2015 « The spirit of '45 »

II.3 Le programme du CNR, les ordonnances et lois de 1945/46/47 ; première discussion sur les fondements et le projet de la sécurité sociale

II.3.1 Du programme du CNR aux ordonnances de 1945 et 1946 : une invention démocratique

• En guise de rappel historique (et sans revenir sur l'origine du programme du Conseil National de la Résistance « Les Jours Heureux » finalement adopté le 15 mars 1944) :

⁴⁰ **Entre décembre 1944 et octobre 1945, le gouvernement provisoire est amené à prendre une série d'ordonnances** allant dans le sens des mesures préconisées par le programme du CNR, dont - en lien avec notre sujet ⁴¹ :

- 30 décembre 1944, relèvement des cotisations de la sécurité sociale ;
- 22 février 1945, institution des comités d'entreprise ;
- **4 octobre 1945, ordonnance de base de la Sécurité sociale ;**

Des élections générales du 21 octobre 1945, sortent vainqueurs avec 75 % des suffrages, les trois partis qui mettent en avant l'application du programme du CNR : le PCF, la SFIO et le MRP.

- 21 février 1946, rétablissement de la loi des quarante heures ;
- 25 avril 1946, extension du nombre et des attributions des comités d'entreprises ;
- **26 avril 1946, généralisation de la Sécurité sociale** incluant la Retraite des vieux
- 19 octobre, loi sur le statut de la fonction publique.

Le 5 mai 1947, les ministres communistes sont renvoyés, dont **Ambroise Croizat** : celui-ci, à l'origine secrétaire (nommé en 1928) de la fédération des métaux de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), avait négocié *es qualités* en juin 1936 les accords de Matignon ; à la Libération, il est ministre du Travail du 21/11/1945 au 26/01/1946 (gouvernement De Gaulle), puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale du 26/01/1946 au 16/12/1946 (gouvernements Gouin et Bidault) et du 22/01/1947 au 4/05/1947 (gouvernement Ramadier), où il réalise

⁴²« la mise en place d'un régime général de couverture sociale qui non seulement mutualise une part importante de la valeur produite par le travail, mais qui en confie aussi la gestion aux travailleurs eux-mêmes. A. Croizat n'invente pas la sécurité sociale, dont les éléments existent déjà; il rassemble en une seule caisse toutes les formes antérieures d'assurance sociale et finance l'ensemble par une cotisation interprofessionnelle à taux unique »

Il le fait avec **Pierre Laroque** (comme directeur de la sécurité sociale au ministère) ⁴³, qui avait été au tout début de l'occupation membre du cabinet du ministre du travail René Belin. Ce cabinet avait publié en septembre 1940 un rapport qui prévoyait de substituer aux différentes caisses d'affinité une caisse départementale unique chargée de la gestion des congés payés, des allocations familiales et du volet maladie des assurances sociales. Il était également prévu qu'une Caisse de solidarité nationale recevrait la responsabilité de l'ensemble de la branche vieillesse. Pierre Laroque avait rejoint Londres à partir de juin 1943, il était également informé des différents rapports Beveridge d'où découlent plus ou moins les principes du *Welfare state* dans le monde anglo-saxon.

⁴⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_du_Conseil_national_de_la_R%C3%A9sistance

⁴¹ Hors notre sujet (encore que ?!...), citons l'ordonnance du 2 février 1945 sur la justice des mineurs qui équilibre l'éducatif et le répressif à une époque où la guerre n'est pas même finie

l'ordonnance du 17 octobre 1945, portant **statut du fermage et du métayage**, qui **donne une significative primauté au droit d'usage, sur la propriété du foncier et sa rente**.

⁴² Bernard Friot et Christine Jakse ; «Un levier de pouvoir peu à peu confisqué aux salariés. Une autre histoire de la Sécurité sociale » (déc. 2015) <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/12/FRIOT/54395>

⁴³ Le tandem Croizat/Laroque : voir le timbre émis par la Poste pour les 70 ans de la sécurité sociale, II.3.3 p.33

Pour le système de retraite, le principe de répartition n'était pas expressément prévu dans le programme du CNR mais avait été déjà amorcé en 1940.

⁴⁴ Dans le projet de l'immédiat après-guerre, **la Sécurité sociale était envisagée comme une politique de protection globale**. Elle était conçue comme le socle de la solidarité et relevait de choix collectifs engageant le destin commun et l'organisation d'une société juste. En ce sens, **elle se distinguait radicalement des assurances sociales limitées à la protection des salariés**. **Pour ses concepteurs, la Sécurité sociale constituait une institution de la démocratie à venir**, une démocratie capable d'aménager un cadre [un système de protection] **permettant l'émancipation individuelle**. [Dans cette lecture], la crise de la Sécurité sociale est en fait celle d'un mode d'appartenance que le système de protection a contribué à élaborer et qu'il participe désormais à déconstruire.

Il faut marteler que la liberté ne se conquiert pas contre l'État mais par lui, par une puissance publique qui en instaure les conditions et veille à leur respect. De ce point de vue, la thèse selon laquelle l'État serait l'ennemi de l'indépendance et qu'il étouffe une "société civile" qui n'aspirerait qu'à vivre de ses propres lois et selon ses propres modalités est une dangereuse erreur. (On y reviendra dans la partie III.6.3).

« **Là où l'État se retire ce n'est pas la liberté qui apparaît, mais la domination des puissances privées ou des castes** » ⁴⁵

« Cette philosophie est au principe du projet de Pierre Laroque. **La sécurité sociale, pour lui, n'était pas une assurance mutuelle que les salariés souscriraient pour se prémunir contre des risques, mais la manifestation d'une solidarité nationale dans laquelle chacun doit à tous les autres la couverture de ses besoins essentiels ainsi qu'une possibilité égale d'agir comme un citoyen indépendant et autonome. L'obligation – il ne s'agissait pas d'une assurance volontaire – et le fait que les prestations ne devraient pas être réservées aux seuls cotisants étaient les conséquences de ces principes** » (ibid. Jean-Fabien Spitz).

« la force collective résultant de l'ensemble des adhésions individuelles produit en retour une protection que l'individu seul ne peut assumer » ⁴⁶

Autrement dit, c'est grâce à cette solidarité impulsée par la politique que l'indépendance formelle de l'individu, souvent synonyme d'impuissance, peut se transformer en véritable liberté.

L'on envisage donc ici la politique comme le seul cadre dans lequel peut s'élaborer une maîtrise efficace de l'insécurité sociale. Elle exige donc que l'on comprenne à quel point l'accès à la liberté commune :

« ne peut pas s'effectuer également pour tous car elle est déterminée par les inégalités de position » ⁴⁷

Le « moment » de 1946 est donc bien celui d'une organisation réfléchie de la société, du constat que l'ordre spontané et autorégulé des libertés est une illusion, **que la démocratie exige la construction d'un cadre collectif qui rend l'émancipation individuelle possible, et que la liberté n'a de chances de devenir une réalité que par un ensemble de médiations publiques qui doit couvrir l'ensemble des secteurs de la société – y compris l'économie, la propriété et le contrat de travail – où le libre jeu des facteurs tend au contraire à créer et à entretenir des relations d'assujettissement** ⁴⁸

« Dans cette nouvelle architecture, l'élément essentiel à souligner est le fait que le droit social ne part pas du principe de l'égalité, mais bien au contraire du constat des inégalités de fait vis-à-vis desquelles il va construire des dispositifs différenciés de compensation et de protection en vue d'une plus grande égalité. [Nous sommes là] au cœur de la tension démocratique essentielle qui vise à articuler **l'indispensable principe d'universalité dont l'État est le garant, et la non moins indispensable prise en compte des différences, des particularités, des inégalités** » ⁴⁹.

⁴⁴ Colette Bec, « **La Sécurité sociale, une institution de la démocratie** », 2014, Gallimard ; nous suivons (sauf indication contraire) dans ces p.29-33, la lecture de cet ouvrage par **Jean-Fabien Spitz** : sous le titre « **Solidarité ou assurance ?** », datée 4/4/2014, <http://www.laviedesidees.fr/Solidarite-ou-assurance.html>

⁴⁵ Charles Dupont-White, 1857, cité par Colette Bec.

⁴⁶ Colette Bec, « **La Sécurité sociale, une institution de la démocratie** », 2014, Gallimard , p.60

⁴⁷ Colette Bec, op.cit.

⁴⁸ Jean-Fabien Spitz, op.cit.

⁴⁹ Colette Bec, « **De l'Etat social à l'Etat des droits de l'homme** », 2007, Presses Universitaires de Rennes, cité par JF. Spitz

II.3.2 Une discussion essentielle : la sécurité sociale comme nouvelle pratique du salaire, ou comme système solidariste ?

La mise en perspective historique précédente n'est pas si loin de celle que développe **Bernard Friot**, qui **distingue radicalement la sécurité sociale à la française, d'un système assurantiel**, pour en faire, littéralement, une « nouvelle pratique du salaire », « contraire à la pratique capitaliste courante » (cf. III.1 et III.2). Pour lui cependant, **le danger serait de trop relier cette protection sociale à un solidarisme dont l'Etat serait le garant et le redistributeur** (y compris avec son budget et des ressources fiscales préaffectées, cf. III.2.4), **ce qui ferait oublier toute la dimension de réappropriation de la valeur que constituent la cotisation sociale et la retraite par répartition. Par son analytique** (que nous reprenons tout au long des parties III.1, III.2 et III.3), **Bernard Friot se situe résolument hors du débat « assurance vs solidarité ».**

Colette Bec poursuit cependant les aspects et évolutions de ce débat (comme le fait aussi Robert Castel, dont les écrits seront sollicités plus loin, au III.2.5 en particulier) :

⁵⁰« ce projet de solidarité nationale a été miné de l'intérieur par des intérêts particuliers et des corporatismes, en sorte que sa naissance effective a été le fruit d'un compromis ou de concessions aux **nombreux groupes sociaux qui entendaient plus se protéger eux mêmes par l'assurance mutuelle de leurs propres membres que prendre part à un projet politique de redistribution des revenus et de garantie universelle des conditions matérielles d'accès à la citoyenneté active, tant politique qu'économique.** »

Colette Bec va jusqu'à estimer que le mode de financement assis sur les salaires plutôt que sur l'impôt est une composante de ce compromis, en le regrettant — divergeant sur ce point totalement de Bernard Friot — et en y voyant le germe d'un lien ultérieur, néfaste et presque imparable, entre la qualité de contributeur et celle de bénéficiaire.

Bernard Friot fait un plaidoyer *pro domo* pour la CGT de l'immédiat après-guerre, et donne sa version de l'unicité perdue, et de la dispersion des régimes :

⁵¹« Pourquoi cette séparation entre caisses primaires et CAF, alors que le projet initial prévoyait une caisse unique ? C'est que l'idée d'un seul organisme concentrant un tel pouvoir aux mains d'ouvriers se heurte à une résistance inouïe. Les membres de la commission réunie en juin 1945 pour préparer les ordonnances sur la Sécurité sociale ne parviennent pas à se mettre d'accord. A l'Assemblée consultative provisoire, **une majorité obtient qu'on sépare les allocations familiales des assurances sociales (maladie et vieillesse) et des accidents du travail. La démocratie sociale en ressort affaiblie, car les allocations familiales forment alors la composante la plus puissante du régime** (plus de la moitié des prestations), et leurs conseils d'administration ne comptent qu'une moitié d'élus salariés contre trois quarts dans les autres caisses. **Au sein même de la CGT, les appréciations divergent. La direction confédérale pousse à l'extension maximale du régime général. Mais les logiques professionnelles portées par les cadres, les fonctionnaires et les branches comme l'énergie, les mines et les chemins de fer résistent.** Ces dissensions pèsent d'autant plus que plane sur la CGT la menace d'une scission. Celle-ci intervient en 1947, au début de la guerre froide, et donne naissance à Force ouvrière (FO). Faisant allusion aux « *sérieuses polémiques* » internes, un document confédéral publié en avril 1946 explique qu'en vue de la « *réalisation de l'unité des assurances ouvrières* », « *il convient de ne pas créer de nouvelles cloisons financières entre les cadres et le personnel d'exécution, ni entre les professions à taux de salaire relativement élevé et celles dont le taux de salaire ne dépasse pas le minimum vital* ». **La direction confédérale sera battue ; l'Association générale des institutions de retraite des cadres (Agirc) est créée en mars 1947.**

⁵⁰ Jean-Fabien Spitz, op.cit.

⁵¹ Bernard Friot et Christine Jakse ; « Un levier de pouvoir peu à peu confisqué aux salariés. Une autre histoire de la Sécurité sociale » (déc. 2015) op.cit.

Quant aux fonctionnaires, si la confédération obtient la même année leur intégration dans le régime général pour la maladie, leurs mutuelles en sont exfiltrées dès 1947 — les mutuelles, rendues obligatoires à partir de 2016 par le gouvernement actuel, sont un adversaire majeur du régime général en matière de santé. La création en 1958 de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), puis, **en 1961, d'un régime complémentaire de retraite réclamé par le patronat allié à FO et à la CFTC, l'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arcco), s'effectue contre le régime général.** Or **la maîtrise de cette institution par les salariés reposait sur le taux unique de cotisation interprofessionnelle et sur la caisse unique, qui unifient le salariat** et réduisent le pouvoir d'initiative des employeurs.

(...)

Les relais du ministère des finances bataillent au cours des années 1950 pour obtenir le transfert des cotisations (gérées par les travailleurs) vers l'impôt (géré par l'Etat). Cette offensive fera long feu jusqu'à la création de la contribution sociale généralisée (CSG), un impôt affecté au régime général institué en 1990 par le gouvernement de M. Michel Rocard.

(...)

réduction des pouvoirs des conseils et professionnalisation des dirigeants des caisses (1960). Le coup de grâce est porté en août 1967 par les ordonnances Jeanneney, qui imposent le paritarisme.

(...)

Même appauvri et mutilé de son caractère autogestionnaire, ce régime a posé les bases d'une toute nouvelle pratique du salaire, contraire à la pratique capitaliste courante. En 1946, le revenu salarié d'une famille de trois enfants (la moyenne dans les familles populaires) est constitué pour plus de la moitié par des allocations familiales, dont le montant se calcule comme un multiple du salaire de l'ouvrier non qualifié de la région parisienne.

Le travail parental est ainsi reconnu par du salaire : on peut être producteur de valeur sans aller sur le marché de l'emploi. De la même manière, l'assurance-maladie paie le salaire à vie des soignants et subventionne l'équipement hospitalier, préservant ainsi le domaine de la santé du chantage à l'emploi et du recours au crédit, deux institutions vitales pour le capital. **Contre les comptes individuels de l'Arcco-Agirc qui organisent la retraite comme un revenu différé, le régime général instaure le droit au salaire continué des retraités, eux aussi reconnus comme producteurs de richesse** »

Colette Bec explique de son côté que

⁵² « Aujourd'hui, la sécurité sociale n'est plus un système de solidarité nationale destiné à garantir la liberté pour l'ensemble des citoyens, mais un système dualiste fondé d'une part sur l'assurance pour ceux qui ont accès au salariat classique et d'autre part sur l'assistance pour tous les autres.

(...)

Dès l'origine, le patronat a renâclé à entrer dans une logique de solidarité nationale et souhaité s'en tenir à l'idée que la sécurité sociale est une protection que le travailleur se procure dans la société civile grâce à son appartenance à un groupe professionnel. Il souhaitait donc une distinction tranchée entre l'assurance (chaque groupe professionnel s'assure par un mécanisme relevant de la société civile et de l'association, non de l'État et de la solidarité nationale) et l'assistance (l'État alloue un minimum à ceux qui ne sont pas capables de s'assurer eux mêmes). Cette aspiration patronale rejoignait aussi des corporatismes syndicaux exprimant le refus de certains groupes professionnels organisés et prospères de faire société avec les pauvres, de construire avec eux des mécanismes de solidarité nationale. » « l'organisation de la sécurité sociale est traversée par cette mise en cause du projet initial par des logiques 'corporatistes' » ⁵³ ⁵⁴ et la prolifération des « régimes spéciaux » en est la marque.

(...)

Il y a une contradiction entre le projet de solidarité et les modalités de son financement. Cette contradiction, rançon du corporatisme et de la frilosité devant l'idée de solidarité nationale, est à l'origine des difficultés actuelles. Elle a aussi correspondu à un dévoiement initial qui a

⁵² Colette Bec, « La Sécurité sociale, une institution de la démocratie », 2014, Gallimard, Jean-Fabien Spitz : sa lecture de l'ouvrage est titrée « Solidarité ou assurance ? » (4/4/2014) <http://www.laviedesidees.fr/Solidarite-ou-assurance.html>

⁵³ Colette Bec, « La Sécurité sociale, une institution de la démocratie » (2014, Gallimard), p.160

⁵⁴ Jean-Fabien Spitz : (sa lecture de Colette Bec op.cit ci-dessus) sous le titre « Solidarité ou assurance ? » (4/4/2014) [<http://www.laviedesidees.fr/Solidarite-ou-assurance.html>] .

substitué l'idée d'assurance à celle de redistribution, et l'idée de garantie contre des risques propres aux salariés au projet politique consistant à assurer à tous un accès aux conditions d'une liberté réelle et d'une citoyenneté active [politique aussi bien qu'économique]. Ce dévoiement était d'autant plus dommageable que, dans le projet initial, les prestations n'étaient pas liées à la qualité de cotisant, et que le budget de l'État était mis à contribution pour financer le système, alors que, dans les faits, le mode de financement retenu conduisait les contributeurs à considérer comme des charges indues tout ce qui ne relevait pas de l'assurance mutuelle des salariés. Le repli de la sécurité sociale sur une mutuelle salariale était en germe dans les origines, bien que **l'objet du social ne soit pas, dans son principe, d'assurer les salariés contre les risques lorsque ceux-ci se matérialisent, mais de garantir à la population dans son ensemble un accès à des conditions de vie et d'emploi** (par la formation en particulier) capables de faire en sorte que les risques ne se matérialisent pas.

La notion de risque, indissociable de celle d'assurance, n'était donc pas primordiale dans la démarche initiale : il ne s'agissait pas d'appeler les individus à assumer seuls leur autonomie en ajoutant que l'État les aidera s'ils se trouvent dans des situations dans lesquelles les risques se sont matérialisés. **Il s'agissait au contraire de créer une société dans laquelle les citoyens sont protégés au maximum contre le fait que le risque se matérialise, c'est-à-dire de construire une forme d'autonomie que les individus ne peuvent pas se procurer par eux mêmes dans la fameuse « société civile »,** mais qui ne peut exister que par l'intégration dans une société donnant à chacun les moyens de se former, de se loger, de se mouvoir d'un lieu à un autre et d'un emploi à un autre. **En vérité, dit Colette Bec, on a insidieusement substitué une notion de risque à une autre. Fonder la sécurité sociale, c'était dire que le risque est structurel, qu'il est inhérent à une société de libre concurrence, qu'il est inévitable que des inégalités considérables apparaissent, et que les individus qui en sont victimes seront incapables, parce qu'elles sont cumulatives et reproduites, d'en combattre les effets par leurs propres moyens.** (...) C'est précisément cette vision du risque (...) qui fonde la régulation politique pour le prévenir

L'ambiguïté initiale ne sera jamais levée et [la dualité] va même [s'accuser] au fil des années. Protection mutuelle contre les risques ou solidarité nationale ? Protection des travailleurs ou droits du citoyen en tant que citoyen aux conditions matérielles d'une action et d'une existence indépendante ? Chaque fois que le déficit va apparaître, c'est-à-dire quasiment en permanence puisque le mode de financement est d'emblée inadapté, **le système aura tendance à se rétracter** vers la première réponse et à refuser les charges indues en prônant la séparation nette entre une protection assurancielle pour les titulaires de statut professionnel, et la compassion assistancielle pour les autres. (...)

La protection sociale fonctionne désormais de plus en plus comme un mécanisme qui se déclenche lorsque le risque se matérialise (...)

Sous l'impact de ces nouvelles représentations, **le système se fragmente ou se dualise.**

- D'un côté ceux qui ont un emploi et qui, exposés à des risques limités, peuvent les gérer sur le mode de l'assurance mutuelle.
- De l'autre, ceux qui sont à la fois exposés aux risques majeurs et qui sont incapables d'assumer seuls les frais de l'assurance ; pour ces derniers, l'État intervient sous la forme de l'assistance. (...)

La protection est garantie par des mécanismes qui, dans les deux cas, la rendent conditionnelle.

- dans le premier cas, elle est subordonnée à l'intégration dans un emploi salarié ;
- dans le second, elle est **tributaire de la bonne volonté de l'État** et surtout de la situation comptable. Or cette dernière subit la pression constante des exigences de la compétitivité (et de la limitation des dépenses publiques), **alors même que l'assistance est une simple gestion des effets et que, à ce titre, elle est à la fois couteuse et inefficace du point de vue de l'accès à l'indépendance. Au contraire, elle stigmatise et enferme les soi disant bénéficiaires dans une spirale de la dépendance et de l'exclusion. Pourtant, dans le même temps, la société civile ainsi autonomisée et le marché qui la régulent produisent de plus en plus d'exclus,** créant ainsi un appel sans cesse plus important à l'assistance.

La sécurité sociale a donc cessé d'être un instrument solidaire d'intégration des libertés pour se muer en adjuvant, en roue de secours d'une économie efficace. Elle a pour double objet de

L'État national abandonne son rôle de créateur de la société des individus libres ; il devient un facteur de soutien à une économie en expansion (...) [dont il] perd dans le même temps la maîtrise, et [cette] logique économique [se traduit par un] « emballement socialement dévastateur ». L'Etat [social] [devient un supplétif] de ce système, condamné à colmater les brèches qu' [il] ne cesse d'ouvrir dans la cohésion sociale (...).

« La démocratie comme maîtrise de la société par elle-même est bien loin ».

⁵⁵ Jean-Fabien Spitz : (sa lecture de Colette Bec op.cit ci-dessus, sous le titre « Solidarité ou assurance ? » op.cit. note ^[52] fournit le plus clair de ces pages 29 et 30-33) ; il écrit encore dans ce passage :

« On abandonne progressivement l'idée d'une lutte contre les inégalités (qui paraît à la fois vaine et contre productive) au profit d'une « lutte contre la pauvreté », contre l'exclusion, au nom d'une justice sociale dont les principes semblent désormais répondre à la logique de l'aide aux « personnes en difficulté » et non à celle de la construction d'une société permettant la coopération entre personnes libres et égales.

Si la solidarité initiale (celle de 1945) entendait, par une politique visant à donner une réalité effective aux droits sociaux, assurer l'intégration de chacun dans la collectivité en le produisant comme un individu libre, (...), les aides distribuées [désormais] n'ont [plus] pour objet de rétablir une articulation entre les individus et la collectivité, mais d'empêcher les atteintes à la dignité des personnes. (...)

Mais si l'intervention publique change de sens, son emprise ne diminue pas. Elle peut même s'accroître, car la mise en œuvre du programme d'autonomisation de la société civile et de « responsabilisation » des individus provoque des inégalités et des exclusions qui impliquent l'intervention de l'État pour modérer les tensions sociales qui en résultent. En termes d'efficacité, ce système boursoufflé qui guérit ou tente de guérir les accidents de parcours soi disant individuels est sans doute bien moins satisfaisant qu'un système qui interviendrait en amont (...). Il coûte aussi cher, sinon plus, [et] **les arguments comptables peuvent jouer à son avantage comme ils ne le pouvaient pas contre la solidarité initiale : le coût du travail est trop élevé, les dépenses d'assistance sont improductives**, (...) elles entretiennent l'inactivité, leur niveau doit être fixé en fonction de ce que la stabilité sociale (et les contraintes financières) peut tolérer mais pas en fonction de considération de liberté ou de justice.

La puissance publique est alors prise en tenaille entre ces considérations « comptables » et la nécessité de continuer à répondre à une demande sociale (...) [l'Etat] se réinvestit massivement dans la gestion de l'exclusion au nom des droits de l'homme, avec une inefficacité programmée qui le décrédibilise un peu plus tous les jours, qui contribue à une dépolitisation déjà fortement engagée, et qui accredit l'idée que la démocratie est incapable de protéger les citoyens. »

II.3.3 La sécurité sociale a 70 ans !

En 2015, sortait le timbre rappelant aux ignorants que nous nous sommes laissés devenir, les figures politiques qui ont bâti la sécurité sociale :



III. TRAVAIL LIBRE ET SALAIRE SOCIALISÉ , MARQUEURS DE L'ÉTAT DE LA LUTTE DE CLASSES

La bataille engagée dans les années 1990 en France contre la retraite par répartition ⁵⁶ est devenue le principal front social (⁵⁷) dans les années 2000 et 2010, elle réclame une mobilisation résolue et offensive, animée par une *conscience de classe* – que le monde du travail semble avoir malheureusement perdue, en France comme en Europe.

Or cette mobilisation n'est que sporadique, et pauvrement défensive parce que **nous avons une profonde incompréhension de ce qu'est le salaire, de ses vertus anticapitalistes**, et parce que nous ignorons **que la bataille contre la retraite est une bataille contre le salaire**.⁵⁸

Nous croyons encore que **le salaire est la traduction de l'exploitation**, quand des conquêtes absolument inouïes au fil des 150 ans passés lui ont conféré **des dimensions anticapitalistes véritablement phénoménales** : **le salariat est une classe en soi, l'héritière de la classe ouvrière** et –pourquoi reculer devant les grands mots ?- l'instrument de la révolution du mode de production capitaliste, failli et cause de l'implosion de la planète, en ce sens il est **le destin réel du prolétariat**, promis à s'affranchir du capital : en Occident, ne sont plus des prolétaires au sens de Marx dans le Manifeste du Parti Communiste (1855) *que* les précarisés et exclus extrêmes du système, et les migrants économiques et les réfugiés climatiques jetés à travers les frontières par "la crise" et ses guerres.

Marx n'avait pas imaginé que la lutte des classes entre le capital et le travail pouvait passer par cette relative *émancipation* du salariat par rapport à la condition du prolétariat (cf. I.2.2), et gagner un long moment sur le capital et sur son propre terrain, à savoir la captation de la plus-value.

⁵⁶ voir III.3.1 p.53

⁵⁷ à relever par rapport au drame de la "préférence française pour le chômage", qui ne mobilise ni les masses, ni le travail intellectuel pour en démonter les ressorts et déclencher les luttes pour y répondre

Voir cependant les orientations et actions du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), et les analyses de la Maison des Chômeurs et Citoyens Solidaires de Montpellier, qui s'y est affilié quelques années après sa création (sous la dénomination CREER, Comité pour une Répartition Equitable des Emplois et des Revenus, creer-mncp@gmail.com)

⁵⁸ Bernard Friot, « L'enjeu du salaire », 2012, La Dispute

III.1 Le salaire intègre une fraction de la valeur créée par le travailleur pour payer les "retraités" qui travaillent *librement* :

il s'agit d'un **salaire socialisé** et non pas d'un salaire différé .

Aux titres du droit du travail et de la sécurité sociale, la fraction de la valeur créée par le travailleur (tout comme celle produite par ses congénères 'actifs'), est reconnue *et versée* via le *bulletin de salaire* pour payer les "retraités" , ces actifs *si mal dénommés* ⁵⁹, dont le travail est *libre*, au sens plein de l'affranchissement de la loi de la valeur capitaliste.

Au début de ce 'modeste traité' ⁶⁰, on aura vu (I.1.1) de quoi éclairer ce qui suit : quelques solides affirmations sur la valeur et le travail en régime capitaliste, avant d'analyser ce qu'est devenu le salaire comme rapport social :

III.1.1 Sous le régime du capitalisme, on ne peut créer de la richesse que par le travail subordonné à la loi de la valeur,

énoncé quasi-tautologique liant ce *travail* qui "met en valeur" des capitaux, et cette création (ou mieux, *production*) de *valeur* qui seule peut avoir une *reconnaissance monétaire*.

« *Sous le régime du capitalisme* » venons-nous de formuler... Mais la société y a construit des « zones franches » C'est bien ce qui fait ⁶¹ :

« l'immense potentialité anticapitaliste (...) de la production de services non marchands, tels que l'éducation et la santé publiques, [par un] travail productif détaché des caractères matériel et marchand de la production (...) »⁶²

Mais on reviendra sur cette théorie de la production de valeur non marchande, essentielle pour construire l'après capitalisme (dans la partie III.2.4), et le commun (IV.2).

⁵⁹ Confrontons le mot "retraite" avec son équivalent en espagnol, bien plus proche de ces réalités de libération, de plénitude et d'émancipation : ***pensión de jubilación*** !!! :

⁶⁰ nom de code « TVC », pour « Travail, Valeur, Commun » ou « combien il est vital de dénommer la "retraite" et les revenus socialisés, pour ce qu'ils sont politiquement dans le monde capitaliste néo-libéral ! »

⁶¹ Jean-Marie Harribey « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme », p.181 de « Sortir du capitalisme. Le scénario Gorz », 2013 Le Bord de l'eau

⁶² JM Harribey, op.cit. p.182-183

« Dans toutes les sociétés capitalistes contemporaines, se combinent **trois formes de mise en oeuvre des capacités productives** (...)

. Le travail salarié qui aboutit à une **production de valeur marchande destinée à l'accumulation du capital**

. Le **travail salarié dans les administrations produisant des valeurs monétaires bien que non marchandes**

. (...) La sphère domestique ou le domaine associatif, dont le produit est non monétaire.

(...) les ressources humaines et matérielles [de ces 2 derniers pans de l'activité humaine] ne [sont] **plus disponibles pour l'accumulation du capital**

(...) [en rapprochant] Marx, Keynes et Polanyi [pour décrire les circuits économiques et leurs sous-jacents des rapports sociaux] : **les entreprises privées** décident de produire quand elles **anticipent** des débouchés qui répondent à des **besoins solvables** pour leurs **marchandises** Elles réalisent **alors** des investissements et mettent en circulation des salaires [les "avances" du capital]. La vente sur **le marché valide** cette anticipation [a posteriori].

Les **administrations publiques** anticipent l'existence de **besoins collectifs** et elles investissent et embauchent également. La décision politique prise *a priori* est une **validation hors marché** [et ici, anticipation et validation se confondent].

(...) L'impôt [est] le **paiement socialisé** de la production non-marchande par les contribuables qui sont aussi les usagers »

III.1.2 La pension perçue aujourd'hui n'est pas un salaire différé

et surtout pas une contrepartie du travail passé et des cotisations payées lors de l'activité de travailleur subordonné :

- La valeur (au sens de sa contrepartie monétarisée) **ne peut pas se transmettre d'une période à l'autre** .
- La valeur créditée sous forme de pension au travailleur libre **résulte** à proprement parler d'une affectation partielle **de la valeur créée aujourd'hui par les actifs, par le travail subordonné collectif**, et en grande partie encore (...) **concedée par le capital aux dépens de la plus-value dont il doit faire profit** : *stricto sensu*, c'est un **salaire socialisé**, échappant définitivement au contrat de travail qui *individualise* le rapport capital travail et *l'assigne à un emploi*.

III.1.3 C'est bel et bien un "salaire continué" à vie, et même post mortem !

La pension est au fond un **"salaire continué à vie"**, basé sur une qualification in fine attachée à la personne, en application (dans des caisses vieillesse ou directement dans le budget de fonctionnement de la fonction publique) de conventions *collectives* ou de *statuts*.

- Et cette dénomination mérite insistance : aujourd'hui, **l'espérance de vie du pensionné, i.e. littéralement du salarié libéré de tout poste de travail**, fait que **le salarié vit 40 ans sous la loi capitaliste de la valeur** , et ⁶³ **25 ans sous le "principe socialisé de la valeur"** (selon la qualification retenue par Bernard Friot).

Encore doit-on affiner cet énoncé, en considérant d'une part **le décalage continu de l'âge de début de carrière, ainsi que surtout l'âge moyen de cessation d'activité salariée-en-emploi** (« l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail » calculé sur 5 ans, dernière étude OCDE 2007-2012), qui **fabrique des bataillons de « pré-retraités » ou d'« inactifs sans retour », dont les revenus** (ASSEDIC, ASS, etc...) en attente de l'activation de leurs « droits », **sont, déjà et aussi, des salaires socialisés et continués** ⁶⁴.

« Les statuts de non-emploi au moment de la liquidation de la retraite recouvrent des dispositifs divers (chômage, préretraite, invalidité, maladie, etc ; » [op.cit.p. 171]
[sans compter l'explosion des salariés en « rupture conventionnelle », procédure dévoyée reportant à la charge des caisses sociales les « surnuméraires » en fin de carrière !!]

⁶³ Patrick Aubert et Simon Rabaté « Durée de vie en carrière et durée de vie passée en retraite, quel partage des gains d'espérance de vie ? » INSEE n° 474, 2014 http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=ECO474 : 27 pages délicates à résumer, mais passionnantes, dont on peut néanmoins tirer quelques tendances :

• Les réformes de 2010 et 2014 finissent par "parvenir à respecter" **la règle instaurée dans la loi n° 2003-775 du 21/08/2003 « portant réforme des retraites », selon laquelle les gains d'espérance de vie à 60 ans [doivent se] partager entre durée d'activité [pour 2/3] et durée de retraite [1/3]**, de sorte « à stabiliser à horizon 2020 le rapport entre le temps de travail et le temps de retraite afin d'assurer la pérennité des régimes par répartition et l'équité entre générations ».

• Et en effet, les **générations partant actuellement** [2015-2016] avec une **retraite à taux plein** (nées en 1953/1954), **le font à un âge de 61,5 ans environ** (ça change d'un trimestre tous les ans), disposent d'une « **durée de cotisation validée à 60 ans** » de 38,8 ou 38,9 ans, et sont dotées d'une **espérance de vie moyenne** [lorsqu'ils avaient] à 60 ans de l'ordre de 86,3 ans, et finalement d'une **durée de pension** de l'ordre de **24,8 ans**. **Mais la réforme de 2010 limite fortement la durée de retraite** au cours du temps, qui **baisse fortement entre les générations 1951 et 1955** (de 26 à 24,8 ans), et qui **augmente assez peu entre les bornes de l'étude (+1,4 an entre les générations 1943 et 1989, soit exactement 33 % des 5,2 ans d'espérance de vie à 60 ans gagnés entre les natifs de 1943 et ceux de 1989)** ; cette proportion montait à 56 % (des 5,2 ans gagnés), au bénéfice donc des bénéficiaires libérés de leur subordination pour les mêmes bornes d'âge et de cohortes, ... si la simulation ne tenait compte que des règles de 2003 : preuve s'il en est de... "l'efficacité moderniste" grandissante d'une réforme à l'autre !

⁶⁴ Sur ce sujet, voir <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er688.pdf> « Âge de cessation d'emploi et de liquidation d'un droit à la retraite, le cas de la génération 1938 » (Patrick Aubert) ainsi que : <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3202.pdf> : colloque du **COR 02/12/2015 sur « Les âges de départ à la retraite en France : évolutions et déterminants »** voir notamment Yves Guégano p.19-23, Patrick Aubert p.48-50, Anne-Marie Guillemard et Pierre-Louis Bras p.63-64

Il faut aussi faire la part de l'impact de la reversion-veuvage, qui signifie ici (dans notre approche) des salaires socialisés versés *post-mortem*, et largement qui plus est (14 ans)...⁶⁵ : à l'intérieur des limitations du niveau de revenu ouvrant droit au complément de pension, ce sont **8 % de la cohorte des nouveaux pensionnés (du régime général) de 2014** qui vont bénéficier **14 ans durant, après la disparition du conjoint**, d'un revenu socialisé attribué 'à l'origine' à ce défunt : *soit un salaire* dont le travailleur était porteur durant son activité subordonnée, et maintenant de façon éclatante, **dévolu à la personne à tel point qu'il est même transférable à son ayant-droit, et définitivement délivré de la loi capitaliste de la valeur.**

⁶⁵ <http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/nouveaux-retraites-par-annee-de-depart-a-la-retraite.html> (publié 20/01/2016)
<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-762.pdf> « la réforme de la réversion, impacts et questionnements » Christophe Albert et Isabelle Bridenne (17 juillet 2006 CNAV, Direction de la prospective et de la coordination des études, publié par le COR 28/03/2007 : Attention, les chiffres trouvés ne concernent que les pensionnés du régime général : Les nouveaux retraités de 2014 au titre du régime général sont au nombre de 687.851 (pour mémoire, à un âge moyen de 62,3 ans), soit : 631.408 droits directs + 56 443 droits dérivés (autre nom de la reversion) attribués en 1er droit ; et par ailleurs, 100.228 pensionné(e)s au régime général (90 % environ de femmes) se sont vu ouvrir une pension de réversion (2d droit) cette même année. L'âge moyen du point de départ de ces 156.671 'droits dérivés' est de 72,2 ans et le montant mensuel moyen pondéré versé est de 316,00 €. Rapportés aux caractéristiques de la cohorte 2014 de nouveaux pensionnés du régime général, ces constats signifient que l'équivalent de 8,2 % de cette cohorte commence à bénéficier d'une reversion, à un âge de 72,2 ans, lors même que leur espérance de vie est en gros de 86,3 ans.

III.1.4 Quelques données remarquables sur la durée de vie pensionnée et la durée de vie totale

En France, l'âge effectif moyen de sortie du marché de travail sur la période 2007/2012 est de 59,7 ans pour les hommes, 60 ans pour les femmes⁶⁶, soit « plus d'un an en-deçà de l'âge d'ouverture des droits à la retraite » ; il y a en moyenne

« un an et demi d'écart entre l'âge auquel les personnes cessent définitivement d'être en emploi et celui auquel elles liquident un premier droit à la retraite » (« le cas de la génération 1938 » P. Aubert mai 2009 op.cit. / note⁶³ page 37) « fin 2012, entre l'âge de fin d'emploi et l'âge conjoncturel de la retraite, il y a un écart de l'ordre de 1 an et demi » (« les âges de départ », Y. Guégano note⁶⁴ page.37 (op.cit.p. 64)

« L'âge conjoncturel [de départ à la retraite] entre 2004 et 2012 a un profil en U [du fait d'abord de la montée en charge du dispositif de départ anticipé pour carrière longue, puis de la réforme de 2010 relevant les âges légaux de départ]. Il diminue entre 2004 et 2008, en passant en moyenne de 61,3 ans à 61 ans [...] Après 2008, il augmente en passant en moyenne, hommes et femmes confondus, de 61 ans à 61,7 ans, soit un [recul] de 0,7 an entre 2008 et 2012. » [note⁶³ op.cit.p. 23].

[la même note fait état en 2014 de 61,5 ans comme âge moyen de liquidation]

C'est donc finalement environ (61,6-59,9=) **1,7 ans de plus** qu'il faut **ajouter** en réalité à la durée de la période à revenus socialisés dont bénéficie l'adulte français : **27,5 ans !**

Patrick Aubert et le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) présentent cependant [note⁶⁴ op.cit.p. 49-50] **cette durée de la retraite -sans faire interférer la période moyenne d'absence du marché du travail qui la précède- en l'étudiant sous l'aspect particulièrement expressif de**

« **La part de la retraite dans la durée de vie totale** »,

présentée « **pour toutes les générations [nées] entre 1930 et 1990 (...)** [et selon] les évolutions de l'espérance de vie,

[dont un graphique montre une évolution remarquable sur la longue durée, et l'ampleur de l'à-coup pour les générations nées entre 1945 et 1950 puis surtout entre 1950 et 1955]

On a une augmentation régulière de **la part de la durée de vie totale consacrée à la retraite**. On a même une accélération entre les générations nées entre 1945 et 1950 [qui porte cette part **jusqu'à 30,7 % pour les natifs de 1950**] (...) Juste après, il y a un effet en sens inverse, qui l'annule quasi entièrement (...) [les **natifs de 1955 voient leur part de vie pensionnée reculer à 29,2 %** de leur existence totale] puis sur les 20 générations qui suivent une diminution très progressive, [jusqu'à un point bas de 28,6 %] aux générations nées dans le milieu des années 1970 . Après cela, on [aurait] à la fois une stabilisation de la durée requise [pour le taux plein : 43 ans, sauf nouveaux changements ?...] et une stabilisation des âges de début de carrière. Seul joue donc [désormais] le mouvement d'espérance de vie, qui se traduit directement par une augmentation de la part de vie passée à la retraite, parmi ces générations »

NB Toute cette question est à voir aussi sous l'angle de l'espérance de vie sans invalidité (EVSI), évoqué IV.1.2 p.73

⁶⁶ <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3202.pdf> : colloque du COR 02/12/2015, op.cit. fiche 3 p.171-172 sq « **les âges de sortie du marché du travail** » : la France est l'un des deux seuls pays avec l'Espagne, où les femmes quittent plus tardivement le marché du travail que les hommes.

III.1.5 De la part des revenus socialisés dans la production nationale...

Bref (!), de nos jours, **45 % du salaire sert à payer du temps ou du travail libres** – ce que formule ainsi Bernard Friot :

45 % du salaire (au sens "total" que lui donne l'économie politique, dans la ligne de la conceptualisation marxienne) est *déjà financé par cotisation* et cela montre où en est arrivé le *mouvement considérable de socialisation du salaire engagé depuis 1930 !*

Ces conquêtes sont des tremplins considérables pour une autre définition de la valeur économique et donc du travail. **40 % du PIB sont déjà produits dans le cadre des services publics et de la Sécurité sociale** par les fonctionnaires, les retraités, les soignants, les parents et les chômeurs. Autant de personnes **qui ne relèvent ni du marché du travail ni de la valorisation de la propriété lucrative par la production de marchandises**

⁶⁷ « La définition capitaliste de la valeur a été mise en cause par [cette] montée en puissance de la cotisation sociale, passée de moins de 30 % du salaire brut plafonné à la Libération à 66 % d'un salaire brut largement déplafonné dans les années 1990 (...) [mouvement que trace B. Friot dans les pages précédentes] [et qui] lie essentiellement la cotisation sociale à la lutte syndicale pour la hausse des salaires, [ce] qui explique qu'elle ait été centrée au départ sur les allocations familiales instituées comme supplément familial de salaire (...) [et que l'on ait pu y voir] une concurrence entre la cotisation et le salaire direct, encore nette à la Libération (...) **A compter de 1945, la cotisation-salaire [sic] est devenue une revendication [proprement] salariale, qui a changé la signification du salaire**, en le déconnectant de l'emploi, **et en affectant sa partie socialisée y compris au financement de l'investissement**. Car avec la cotisation, c'est bien du salaire qui finance les allocations familiales, la couverture santé (donc pour partie, l'investissement hospitalier), les pensions de vieillesse et les indemnités journalières de chômage .

Les allocations familiales sont un salaire déconnecté de l'emploi : dans une famille populaire de la fin des années 1940, la moitié du salaire est constituée des allocations (...).

Grâce à la hausse de la cotisation maladie, c'est au tour du travail des soignants dans les années 1960 [de s'affirmer comme **producteurs de**] **valeur économique [hors loi du capital, c'est-à-dire produisant du service -des valeurs d'usage reconnues par la délibération collective et non la sphère marchande] sans [non plus] relever du marché du travail ni de la mise en valeur des capitaux** [notamment avec] le conventionnement du secteur 1 des médecins libéraux, [et du fait de] l'investissement hospitalier [en grande partie dispensé de] passer par le crédit lucratif (...) Même scénario dans les années 1970 avec **la revalorisation de la pension de retraite financée par la hausse de la cotisation** (...) Viennent **enfin les chômeurs, dont le droit au salaire** financé par l'Unédic a connu une **nette progression dans les années 1970** (...) »

Et même si un combat très rude est engagé contre ces "avantages sociaux" (sic) et pour regagner la position stratégique de la *vulgate* économiciste (cf. III.6 et IV.1, différents aspects de la nouvelle hégémonie culturelle), avec des régressions très nettes des "droits", des revenus socialisés, et des assiettes des "prélèvements", il faut revenir à l'évidence :

le travail subordonné crée de plus en plus de valeur *monétaire*, et l'enjeu capital (on ne saurait mieux dire...) est plus que jamais dans **la maîtrise de cette plus-value : si elle n'est plus affectée au paiement du travail libéré** – comme depuis cette trentaine d'années contre-révolutionnaires (cf. III.3) -, **elle va/ira à l'accumulation financière...**

Pour les regards portés sur la proportion entre valeurs créées et attribuées par la société de protection et PIB, voir plus loin (p.52) la partie III.2.5.

⁶⁷ Bernard Friot, « Emanciper le travail, » 2012 La Dispute ; p.50, puis p.49 et 50



Marx, mode d'emploi



⁶⁸ Marx est mort ? le fond de l'air est rouge ! légende personnelle de la couverture dessinée par Charb pour « Marx [mode d'emploi] » de D. Bensaïd 2009

⁶⁹ Marx en démo de son spectre toujours là, Charb pour « Marx [mode d'emploi] » de Daniel Bensaïd 2009 La Découverte

III.2 La cotisation sociale a un contenu et un sens révolutionnaires ! Il ne faut pas désarmer

Elle marque le caractère de distribution politique du salaire, mais doit être remise en perspective comme processus à réactiver, après l'interruption qui dure depuis une grosse trentaine d'années : **le lien de fond est à (re)faire entre**

> **la lutte pour la pension (de retraite) et son contenu proprement révolutionnaire** ⁷⁰= « être payé pour travailler librement entre 60 ans et sa mort »

> **la reconnaissance par la société ... et le capital, du travail libre** constitué par l'éducation des enfants, **via le versement des allocations familiales** ⁷¹.

> **et la lutte pour le maintien du salaire aux chômeurs,**

> **et encore, la bataille pour le revenu pour les jeunes** : cette bataille mérite un petit développement : *la catégorie des "jeunes" apparaît sur le "marché" du travail, lorsque tous les moyens à la baisse des salaires ont disparu* (et que le capital se voit confronté à la loi tendancielle de la baisse du taux de profit) :

les vieux ont disparu dudit "marché" lorsqu'a commencé à se généraliser le versement d'une retraite ... avec un taux de remplacement en passe d'être correct,

les femmes atténuent la naturalisation de leur genre sur le "marché" du travail et se rapprochent du prix de la force de travail accordé aux hommes,

l'exode rural est arrivé à son terme en occident,

et nos dirigeants louvoient autour d'une immigration zéro...

Dans ce cadre, la "solution" au "problème" de la jeunesse est de la payer à *travailler librement sans produire de la valeur*, mais pas par une allocation payée par l'Etat (qui déclencherait une logique, déjà constatée avec les dispositifs particuliers ou contrats aidés type CPE, de sous rémunération par les employeurs d'une infra-catégorie de salariés) ! : par du salaire versé par les employeurs collectivement, via une hausse des cotisations patronales.

⁷⁰ « révolutionnaire » : au sens du dépassement irréversible du capitalisme (et de son dévoiement financier devenu explosif).

⁷¹ On rappellera, pour ce qui concerne la politique familiale, les dispositions de l'ordonnance du 4 octobre 1945 : Article premier : « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. »

Article 34 :

« **La cotisation des allocations familiales est intégralement à la charge de l'employeur.** Le taux de cette cotisation est fixé suivant les modalités déterminées par un arrêt du ministre du travail et de la sécurité sociale et des ministres de l'économie nationale et des finances. »

Le taux de cotisations patronales à la branche famille de la Sécurité sociale a ensuite connu plusieurs baisses, il s'élevait à 16,65% en 1951 pour tomber à 9% en 1990, puis à 5,4% en 2010, 5,25% en 2014, pour atteindre les 3,45% en janvier 2016 (il a été question de 0%, fin 2012 !...)

III.2.1 « L'extension du domaine de la lutte » : au-delà de la pension de retraite, le salaire libre ou "les salaires socialisés", et leur statut de salaire à vie

Bernard Friot infère de la description précédente et de son analyse du bulletin de salaire dans le droit français du travail et de la sécurité sociale ⁷² que **l'agenda de la lutte du salariat contre le capital est déjà au « versement sans condition d'un salaire à vie à toutes les personnes majeures, en fonction d'une qualification évaluée sur la base des diplômes, de l'ancienneté et de la pénibilité », et « payé par une caisse générale des salaires, approvisionnée par les entreprises », qui ne verseront plus que du salaire socialisé au lieu de salaires individuels et de cotisations** ⁷³

Un article récent ⁷⁴, très succinct, résume son calcul pour le cas de la France :

« échelonné de 1.500 à 6.000 €/mois, le salaire moyen annuel des 50 M de résidents de plus de 18 ans, serait de 25.000 € nets /an, soit [un carburant] de 1.250 Md €/an, ce qui (à 60 % du PIB 2014) correspond au poids actuel de la rémunération du travail salarié et des travailleurs indépendants ; ce n'est donc pas aberrant ? »

[ce qui l'est par contre, c'est ... notre incrédulité devant le défi de concevoir une société où les écarts de revenus n'iraient que de 1 à 4, où lesdits revenus seraient dans leur intégralité effectivement redevables par le capital, mis au service de la collectivité, où *last but not least* la notion de revenu inconditionnel transcenderait notre prétendu souci de "faire société", en lien de fraternité ?]

Bernard Friot construit sa refondation sociale sur la notion, la source et la mise en oeuvre du **salaire à vie, déconnecté et affranchi de la valeur produite** (celle que mesure le temps de travail et qui s'échange par l'instrument monétaire, ainsi que le construit Marx en couronnant la théorie de la valeur, dans le Capital), **tel qu'il est déjà à l'œuvre selon lui dans la fonction publique à la française : la production publique n'est pas mesurée par un "chiffre d'affaires" (il n'y a pas de prix calculé ou affectable aux tâches assurées dans les services publics !) ni moins encore par une valeur ajoutée, et pourtant le PIB** (soit en gros la somme des valeurs ajoutées produites dans l'année par les différentes branches de l'économie) **intègre l'agent Etat, en agrégeant grosso modo les salaires versés à ses fonctionnaires, en activité ou "inactifs"** ; et ces salaires, il y insiste, ne sont pas indexés sur une prétendue "qualité" de la prestation de travail fournie, ou à un niveau de promotion et de mérite personnel mais sont ("étaient" - avant les "réformes", terme euphémisant la mise à bas des révolutions et des statuts de l'après-guerre ?) liées à **une qualification** au départ, et à **sa progression, jusqu'à un aboutissement duquel le salaire du pensionné ne redescendra pas, jusqu'à son décès.**

Dans ces conditions, Bernard Friot postule par conséquent qu'est possible le dépassement de l'analyse marxiste du capitalisme et du rapport salarial comme le nœud du rapport d'exploitation entre le capital et le travail, et que la *praxis* post capitaliste se met en oeuvre par **la généralisation du salaire à vie/irrévocable**, sur les bases évoquées ci-dessus.

Il faut noter ici que cette construction n'a **rien à voir avec le revenu universel d'existence**, qui en est l'inverse en visant à **compenser par la solidarité publique** l'accusation des inégalités et des écarts de capacités individuelles provoqué par **le libre jeu du capitalisme** (voir pour des développements futurs sur cette controverse notre brève discussion au III.3.2, p.54).

⁷² B. Friot « la feuille de paie, arme de guerre ! » 2014 <https://www.youtube.com/watch?v=RvQnkPlxzK8>

⁷³ B. Friot « Emanciper le travail », avec Patrick Zech, éd. La Dispute 2012, op.cit. partie 3 « généraliser la pratique salariale de la valeur » p.76 puis 86

⁷⁴ « Emancipation et modèles alternatifs à la précarisation », Marion Rousset, Telerama 11/02/2015)

III.2.2 Etre révolutionnaire aujourd'hui, c'est regarder ce qui est déjà-là

C'est regarder ce que nous ne voyons littéralement plus, et qui pourtant est de longtemps à l'œuvre

– et à quoi l'appellation d'Etat Providence ne rend pas justice, masquant en fait le sens profond de la lutte des classes et de la dynamique anticapitaliste portée par le salariat.

C'est **mesurer que la révolution n'est pas seulement devant nous, elle a commencé avant nous**, et on peut dire (sur longue période) qu'elle prospère aujourd'hui, après **une accélération majeure avant et après guerre, particulièrement avec le programme du Conseil National de la Résistance en France** (voir II.3.1) : *la révolution, c'est l'instauration au coeur même du fonctionnement capitaliste, du **travail libre**, et centralement de "la retraite", c'est-à-dire du salaire libre versé comme "pension" **sans contrepartie*** – à laquelle toutefois *on accède à la suite d'un nombre donné d'années de travail contraint.*

Etre révolutionnaire aujourd'hui, c'est prendre acte de la contrerévolution mondiale (cf. III.3) que nous vivons (et qui présente maintes analogies avec l'époque où le capital a eu besoin d'étendre son processus d'accumulation à l'échelle mondiale, de la colonisation jusqu'aux multinationales).

Etre révolutionnaire enfin, c'est **(se) convaincre que le salaire n'est plus depuis longtemps, la paye du travail subordonné, mais bien la paye dudit travail contraint, et celle du travail libre ; c'est cette paye du travail libre qui est totalement contraire à la logique du capital** et à la loi d'airain des salaires selon lui : c'est donc là qu'il faut tenir, produire de la pensée et de l'analyse, et ne pas reculer : par exemple, la réduction du temps de travail n'étant rien d'autre qu'une diminution du travail subordonné, ne devrait pas, sauf à nous assigner à la défaite devant le capital, être accompagnée d'une modération salariale (ce qui reconnaîtrait que le travail libre payé par du salaire socialisé ne doit plus augmenter) .

Pour revenir au salaire à vie, et à la notion du travail libre payé sans contrepartie, arrêtons-nous un instant sur le régime des fonctionnaires, ou des agents du service public EDF (ceux-ci, une fois pensionnés, sont qualifiés « *agents en inactivité de service* », et leurs *salaires* sont directement connectés sur le compte d'exploitation de l'entreprise, et in fine, sur le prix du kW/h) : pas de cotisations sociales, pas de caisse ad hoc : *l'employeur poursuit ses versements depuis la "démobilisation"/ désubordination jusqu'à la mort* (voire au-delà avec les reversions), sans contrepartie aucune : **ce n'est pas du salaire différé**, ce n'est pas « *le droit à une retraite contrepartie de ma vie active (sic) de travailleur subordonné* », ce n'est pas « *j'ai cotisé, j'ai droit* » !!

III.2.3 Du débat entre la cotisation sociale et le transfert à l'impôt.

Sur cette construction politique fondamentale, il faut réaffirmer, selon Bernard Friot, ce qu'aurait de **dramatique la défaite du salariat acceptant de déconnecter le financement des salaires socialisés, du salaire des travailleurs actifs** : on voit bien, si l'on nous a suivi jusqu'ici, pourquoi il refuse **par principe qu'une autre assiette que le travail doive être imaginée, pour « financer » les salaires des travailleurs libres** (*a fortiori* s'il s'agit fallacieusement de redonner de la "compétitivité" au capital, et de poser l'Etat en garant de la protection des travailleurs, en compensant par un bon (sic) impôt, une régression (une défaite considérable) sur l'évolution des parts relatives du salaire !) : *on ne peut jamais remplacer par de l'impôt, un salaire perdu ; le mouvement ouvrier défait sur le terrain majeur de la lutte avec le capital qu'est le salaire* (toutes ses composantes, et leurs rapports avec la valeur travail comme leurs assiettes de calcul), *ne peut obtenir des ressources de rattrapage fournies par la puissance publique.*

Bernard Friot précise que **déconnecter le financement de la sécurité sociale du salaire, c'est ni plus ni moins renoncer au caractère révolutionnaire de la cotisation sociale, qui nous sort de notre destin de force de travail** : qu'est-ce qu'un salarié (avant d'avoir obtenu collectivement la capacité de produire un travail libre qui finira par lui être payé) ? C'est quelqu'un que 2 siècles de luttes sociales ont commencé de *sortir du destin de la force de travail comme marchandise, c'est-à-dire de l'incapacité de l'individu à produire de la richesse autrement qu'à la condition d'être soumis à la loi de la valeur*, autrement dit d'être un travailleur asservi au capital (subordonné, donc) pour "lui" produire une valeur reconnue monétairement et pouvant circuler : bref, et littéralement, **l'incapacité de travailler librement est intrinsèque à la force de travail.**

On mesure en passant (problématique qui se répand, bien tardivement malheureusement); les fauves sont lâchés !...) le piège majeur, et la dictature du « vivre avec son temps » et du « il faut favoriser l'initiative individuelle » que sont les statuts et les "allègements" successifs de **l'autoentrepreneur ...**

On se dispensera ici de transcrire l'approche précédente, dans **le cas du professionnel exerçant en libéral, ou du petit (ou moyen) producteur marchand** (cf dans nos domaines familiers, le paysan montagnard ou le vigneron en cave particulière ou coopérateur... et le **décryptage fondamental de la mécanique capitaliste dans les campagnes, fait par Bernard Lambert**⁷⁵ ou le **Mouvement des Paysans Travailleurs dans les années 70 : L'asservissement au capital y est puissamment relayé / masqué par l'idée / le statut d'être propriétaire de son outil de travail et parfois aussi vendeur direct de ses produits**, par "l'intégration" amont des fournisseurs et aval des clients-transformateurs-distributeurs, enfin (évidence qu'on oublie un peu depuis les années 2000 ?) **par l'endettement et le crédit qui permet (ou oblige à) toutes les auto exploitations**)

Notre avis diverge cependant ici sensiblement sur l'impasse et la gravissime défaite qu'il y aurait à **reconnaître le potentiel de justice et de redistribution des réformes (les dernières produites par une social démocratie** qui semble désormais moribonde ; cf. l'intégration européenne et la politique de l'euro entre 1998 et 2015, en passant par 2005...) **visant à élargir les bases contributives pour financer la sécurité sociale au sens large** : quand la **CSG instaurée par la loi de finances 1991** (publiée le 28/12/1990) **ajoute** les revenus des activités non salariées, patrimoniaux et financiers (au taux de 8,2 % aujourd'hui) **au prélèvement pour abonder les revenus socialisés payant le travail libre** (la CSG est contemporaine du RMI instauré, lui, par la loi du 01/12/1988) (sur les revenus salariés, elle commence à 1,1 % pour les revenus de 1990, pour atteindre 7,5 % en 1998...) **elle taxe pour le bien commun une part de la plus value soustraite au salaire pour la rente (stérilisation) ou l'accumulation du capital (accaparement) : cette bien-nommée cotisation sociale généralisée** élargit les richesses soumises au prélèvement

⁷⁵ Bernard Lambert, « Les paysans dans la lutte de classes », 1970 Le Seuil

social, et en ce sens ses vertus et ses développements ne contrarient pas le sens révolutionnaire de la cotisation sociale aux dépens du capital – même si celle-là ne procède pas directement du lien salarial.

Par contre en termes de *doxa* marxiste, la CSG appliquée aux salaires (à 7,5 %), aux pensions (6,6 % en voie d'être aligné à 7,5 %), ou aux indemnités chômage (6,2 %), et sa déductibilité très partielle du revenu imposable, sont effectivement beaucoup plus discutables, et mettent en place une logique d'affranchissement des entreprises vis-à-vis du prélèvement social ...

Dès lors, **pourquoi la "mère de toutes les réformes" serait-elle la fiscalisation des cotisations sociales ?**

Le problème est à la fois celui du rapport de forces, et celui du contrat social qui le traduit(ra) pour ne pas trop régresser sur la voie du compromis (étant entendu ? que c'est la seule issue pour adoucir ou "réguler" la mécanique à l'oeuvre : car nous ne semblons pas être en situation pré-révolutionnaire aujourd'hui (pas plus en juin 2016 qu'en avril 2015, date de la première version de ce dossier ⁷⁶) ; dans le "rapport de forces", il faut inclure les outils de pensée et la maîtrise des évolutions en cours, par les représentants du salariat, et par la sphère politique... (qui ne soit pas seulement les bons exécutants de l'influente "aile marchante" du capitalisme transnational, celle de la finance et de la mise en concurrence entre pays et fiscalités au sens large) ;

à ce titre, quand on examine les projets de réforme et la révision des **allocations familiales** entre 2012 et 2014... on peut mesurer **le recul majeur entre leur substance de "travail libre payé par le capital"** (notre thèse présente), telle que l'ordonnance de 1945 l'a prescrite, et ce qu'elle devient avec les reculs actuels, donnant malheureusement raison au refus de principe de Bernard Friot de la moindre déconnexion du prélèvement social d'avec le travail soumis à la loi de la valeur.

Le découplage de la protection sociale de l'instance du travail, est à l'oeuvre dans cette histoire du report sur l'impôt des "filets indemnitaires" qu'« il faut » imaginer pour les *outsiders*. Le débat voisine d'ailleurs avec tout ce qui fait flores autour du revenu minimal d'existence, dont se chargerait l'Etat (renvoyons là-dessus à notre III.3.2, qui aborde brièvement ce sujet à controverse)

Ce découplage est déjà bel et bien inscrit **dans l'habillement assurantiel** de la cotisation et de la retraite par répartition (voir II.3.2) : c'est cette approche qui dénature l'absolue révolution à l'oeuvre dans la cotisation sociale – **et qui ouvre ensuite la perspective "réformiste" qui défait le lien des protections conquises sur le capital** (et non pas « compensées par un Etat bienveillant ») dans la sphère du le travail. La conviction totale et irrévocable de Bernard Friot pour condamner la fiscalisation de l'Etat social s'en trouve malheureusement très fondée. **Le danger** a été aussi dénoncé par Robert Castel entre autres, et **a donné lieu à des revirements assez nets** de la part des analystes un temps tentés par « la nécessité de répondre à la fin du travail » (Dominique Meda).

⁷⁶ nonobstant les conséquences largement imprévisibles à moyen comme à long termes, du blocage total sur le mode "austérité" de la "négociation" entre Grèce [Syriza] et Eurogroupe [*ubris* de la norme et de la règle (Jacques Sapir, 2015) en lieu et place de la délibération et du ressaisissement politiques]

III.2.4 Un autre (et un même !) déjà-là, la sphère non marchande des services publics :

= l'Etat social (aujourd'hui, menacé dans son ensemble) :

Analysons le travail productif dans les services non marchands ⁷⁷ :

« À partir du moment où l'on reconnaît qu'il est possible de décider d'un prix qui échappe à l'obligation de procurer une rentabilité suffisante au capital mais qui respecte une norme d'une autre nature, on entre dans un registre qui, tout en étant monétaire, devient non marchand. À cet égard, la production de services non marchands, tels que l'éducation et la santé publiques, constitue déjà un pan de l'activité humaine qui offre une vérification de la théorie **du travail productif détaché des caractères matériel et marchand de la production**, en même temps qu'un champ d'expérimentation sociale et politique dont la potentialité anticapitaliste est immense. En effet, **l'idée selon laquelle l'activité non marchande est financée par prélèvement** sur l'activité marchande des agents privés **est un non-sens** très répandu, **aussi bien dans la vision libérale que dans (...) le marxisme traditionnel. La conséquence normative de la vision libérale est de verrouiller les politiques budgétaire et monétaire, notamment en interdisant la monétisation des déficits publics, obligeant les Etats à emprunter** sur les marchés financiers. **Tandis que les marxistes traditionnels, tout en clamant leur opposition à la loi capitaliste, sont démunis pour offrir une théorie alternative, dès lors qu'ils oublient la distinction radicale opérée par Marx entre procès de travail capitaliste et (...) production de valeur pour la société.** Ils restent accrochés au dogme selon lequel les services non marchands sont financés par un prélèvement sur la plus value produite dans le secteur capitaliste (...)
Penser dans ces conditions la démarchandisation de la société est impossible puisque la « non-marchandise » dépendrait de l'existence de la marchandise »

Il faut donc **« parachever la critique de l'économie politique » en décrivant le fonctionnement réel et le développement de la sphère non marchande**, « ayant pour vocation de s'étendre » et de fonder une « transformation sociale »⁷⁸

« La première étape consiste à montrer que, loin d'affaiblir l'économie, **une production non marchande s'ajoute à la production marchande dès lors qu'il existe des ressources humaines et matérielles disponibles. La théorie keynésienne (...) avait déjà indiqué (...) que l'intervention de l'Etat déclenche un effet multiplicateur (...)** »

« L'expression « les impôts financent les dépenses publiques » est trompeuse. L'ambiguïté provient de la confusion entre *financement* et *paiement* (...). Quel rôle joue **l'impôt vis-à-vis de la production non marchande ? Il en est le paiement socialisé** (...). La production non marchande et les revenus monétaires qui y correspondent précèdent donc les prélèvements. Autrement dit, [et l'on renvoie ainsi] le discours libéral au magasin des idéologies : *les travailleurs des services non marchands produisent* [la valeur, monétisable, et qui forme] *le revenu qui les rémunère* »

Nous dirions, à la manière de Bernard Friot, proche ici de Jean-Marie Harribey, que **ces travailleurs opèrent un travail productif de valeurs d'usage, dont les dépenses d'investissement et les embauches le conditionnant n'ont plus (ou presque) aucune inféodation au capital, et dont cette production de valeur est « inaccessible au capital » et à son exigence de plus-value.**

Poursuivons avec JM. Harribey :

« La *doxa* néo-libérale [ne peut supporter l'existence de cette] richesse non marchande, [qui] n'est pas une ponction sur l'activité marchande, [mais beaucoup plus subversivement] est un « plus » provenant d'une décision publique d'utiliser des forces de travail et des équipements disponibles

⁷⁷ Le fil et les citations de l'exposé qui suit sont issus de Jean-Marie Harribey, « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme ? Discussion autour de Gorz », p.181-185, in « Sortir du capitalisme, le scénario Gorz » 2013 Le Bord de l'eau
L'auteur développe cette valeur échappant aux lois du capitalisme dans « la richesse, la valeur et l'inestimable » chap.9.2, p.365-400, 2013 Les liens qui libèrent

⁷⁸ Jean-Marie Harribey, op.cit. p.182

Voir aussi son ouvrage « la richesse, la valeur et l'inestimable », chap.9.2 op.cit. «Le travail productif dans la sphère non marchande» 2013, Les Liens qui libèrent.

soustraits au lucre. Elle est socialisée à un double titre : par la décision d'utiliser collectivement des capacités productives et par celle de répartir socialement la charge du paiement »⁷⁹
« [il s'agit avec cette affirmation de production de valeur non-marchande, de] redéfinir la richesse et la valeur, indispensable pour endiguer le processus de marchandisation (...).
Ce travail [non marchand] répond à des besoins sociaux hors du champ de la marchandise et contribue à la maîtrise de la société sur ce que peut être le bien-être, la « vraie » richesse qui dépasse le cadre de la valeur au sens économique [étroit]. (...)
Le bornage de l'espace de la marchandise rend possible l'élargissement de la gratuité *socialement construite*, c'est-à-dire des activités humaines qui, bien qu'ayant un coût, n'ont pas de prix au sens du marché »

⁷⁹ op.cit. p185, où l'on peut également renvoyer (pour faire écho aussi à Maurizio Lazzarato « l'homme endetté, essai sur la condition néolibérale » cité dans la partie III.4.3) à la p. 184 : « [le verrouillage de la Banque centrale et des traités européens est la traduction de la] **répugnance de l'idéologie libérale à ce que la création monétaire finance une production qui ne rapporterait pas un profit**. Sauf si [...] l'Etat emprunte auprès des détenteurs de capitaux [privés] (...) [on comprend aisément ce qui surdétermine cette surveillance des "fondamentaux" par la BCE]: [D'une part] la préservation de la rente financière (80 % de l'impôt sur le revenu en France part en intérêts aux créanciers) est cruciale pour les détenteurs de titres financiers. [D'autre part et surtout] **il s'agit d'éviter de favoriser [et a fortiori il faut contrarier le plus possible] une production non marchande inaccessible au capital** »

III.2.5 La protection sociale, attachée au travail, est une production collective :

A cet endroit, un focus sur **la manière dont l'Etat et la production collective de la protection sociale se sont développés, selon Robert Castel (2003)⁸⁰** est bienvenu, d'autant qu'il **ancr[e] bien la protection sociale sur le travail**, ce qui rejoint nos conceptions (de surcroît, il établit *a priori* la gravité majeure des reculs que constituerait toute atteinte au statut du salarié ou au code du travail⁸¹ ou encore aux hiérarchies des normes entre loi, conventions collectives, et accords d'entreprise !...):

« l'idéologie de la modernité qui s'impose à partir du XVIII^e siècle a fait preuve (...) d'une formidable indifférence par rapport à [la] dimension massive de la problématique de l'insécurité. (...) La conception de l'indépendance de l'individu [s'était alors] construite à travers la valorisation de la propriété, couplée avec un Etat de droit censé assurer la sécurité des citoyens. Cette construction aurait dû poser centralement la question du statut, ou de l'absence de statut, de *l'individu non propriétaire*. Qu'en est-il de tous ceux auxquels la propriété n'assure pas ce socle de ressources qui est désormais la condition de l'indépendance sociale ? » (R.Castel, op.cit. p 26) [...]

« **L'insécurité sociale n'entretient pas seulement la pauvreté. Elle agit comme un principe de dissociation sociale** (...) » (p. 9)

(p.30 et suivantes) « **Comment protéger tous les membres d'une société ?**(...) Le clivage propriétaires/non-propriétaires se traduit par un clivage sujets de droit/sujets de non-droit, si on entend aussi par droit le droit de vivre dans la sécurité civile et sociale. Ou alors le droit n'est que « formel » comme le dira Marx, et sa critique sur ce point est irréfutable. L'Etat de droit laisse inchangée la condition sociale d'une majorité de travailleurs traversée par une insécurité permanente (...)

Comment est-on parvenu à vaincre l'insécurité (sociale) en assurant la protection (sociale) de tous ou de presque tous les membres d'une société moderne pour en faire des individus à part entière ? (...)

En attachant des protections fortes au travail ; ou encore : en construisant un nouveau type de propriété conçue pour assurer la réhabilitation des non-propriétaires, la propriété sociale (...) :

► Premièrement, **attacher des protections et des droits à la condition du travailleur lui-même**. Le travail cesse alors d'être une relation purement marchande rétribuée dans le cadre d'un rapport pseudo-contractuel (le « contrat de louage » du Code civil) entre un employeur tout-puissant et un salarié démuné. Le travail est devenu *l'emploi*, c'est-à-dire un état doté d'un *statut* qui inclut **des garanties non-marchandes comme le droit à un salaire minimum, les protections du droit du travail, la couverture des accidents, de la maladie, le droit à la retraite, etc.** Corrélativement, la situation du travailleur cesse d'être cette condition précaire (...)

On se souviendra ici que **R. Castel parlera plus tard du "précaire"**⁸², comme la sous-classe salariale dont la massification s'opère avec les multiples atteintes aux statuts du salariat ... c'était en 2007, et l'actualité de 2016 confirme, ô combien, la marche forcée vers ce nouveau "régime dominant".

« [cette situation du travailleur] est [désormais] devenue *la condition salariale* : la disposition d'un socle de ressources et de garanties (...). Dans la « société salariale » qui se met en place après la Seconde guerre mondiale en Europe occidentale, presque tous les individus sont **couverts par des systèmes de protection (...)** pour la plupart construits à partir du travail. **Une société salariale n'est pas seulement** une société dans laquelle **la majorité de la population active est salariée.**

⁸⁰ Robert Castel, « L'insécurité sociale », 2003 Le Seuil ; chap. « la sécurité sociale dans l'Etat protecteur », p.29-32 « la propriété ou le travail »

! rappelons que le choix de marquer **en gras** certains passages extraits de l'auteur, est celui **du rédacteur**

⁸¹ Les écrits de Alain Supiot méritent ici l'attention du lecteur, tant ils sont solidement documentés, et restés à l'écart des polémiques : entre autres, un entretien sur Mediapart publié le 3/5/2016 <https://www.mediapart.fr/journal/france/030516/alain-supiot-la-loi-el-khomri-attise-la-course-au-moins-disant-social>

⁸² Robert Castel, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire ? », p.416-433 in Serge Paugam (dir.), « repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales », 2007, PUF (Coll. Le lien social)

C'est surtout une société dans laquelle l'immense majorité de la population accède à la **citoyenneté sociale à partir, d'abord, de la consolidation du statut du travail.**

► **Seconde [qualification] de cette transformation décisive : les membres de la société salariale ont eu massivement accès à la propriété sociale** qui représente un homologue de la propriété privée, **une propriété pour la sécurité désormais mise à la disposition de ceux qui étaient exclus des protections que procure la propriété privée.** On pourrait caractériser la propriété sociale comme la production d'équivalents sociaux des protections qui étaient auparavant seulement données par la propriété privée. **Soit l'exemple de la retraite.** En termes de sécurité, le retraité pourra rivaliser avec le rentier assuré par son patrimoine. La retraite apporte ainsi une solution à l'une des manifestations les plus tragiques de l'insécurité sociale, la situation du vieux travailleur qui ne pouvait plus travailler et risquait la déchéance totale et le recours obligé à des formes infamantes d'assistance comme l'hospice. Mais **la retraite n'est pas une mesure d'assistance, elle est un droit construit à partir du travail. Elle est la propriété du travailleur constituée non pas selon la logique du marché, mais à travers la socialisation du salaire :** une part du salaire fait retour au bénéficiaire du travailleur (salaire indirect) (...) [qui] **assure la sécurité du travailleur hors travail.**

La retraite n'est évidemment qu'un exemple des réalisations de la propriété sociale (...)

La place de l'Etat a été centrale dans la mise en place de ces dispositifs (...) »

Et Robert Castel ajoute en note (op.cit. p.32, note 21) que

« **les services publics, entendus comme des dispositifs mettant à la disposition du plus grand nombre des biens essentiels qui ne peuvent être pris en charge par les intérêts privés, constituent une part importante de la propriété sociale : que des services non marchandisés soient accessibles à tous est un facteur essentiel de cohésion entre les différents segments d'une société moderne (...).** [Leur] rôle est fondamental [dans cette propriété sociale protégée et protectrice des lois capitalistes de la valeur et de l'inégalité], [ce qui est évident] dans leur remise en cause [concomitante avec celle de la protection sociale proprement dite] aujourd'hui. »

Pour être complet, Robert Castel toujours⁸³ ne fait pas de la « société salariale » un idéal-type dont on s'éloignerait malheureusement maintenant :

« [elle] reste fortement différenciée, et pour tout dire fortement inégalitaire (...). Les luttes pour le « partage des bénéfices » de la croissance ont été vives. Elles se sont livrées à travers un mode de négociation conflictuelle entre « partenaires sociaux » qui a eu pour effet une amélioration certaine de la condition de toutes les catégories, tout en laissant subsister pratiquement les mêmes disparités entre elles (...).

L'Etat social est le garant de cette construction : ces protections sont de droit, elles constituent le modèle en expansion des droits sociaux qui donnent une contrepartie concrète, virtuellement universelle, aux droits civils et aux droits politiques.

Il convient de **remarque que le rôle principal de l'Etat social n'a pas été de réaliser la fonction redistributive qu'on lui prête le plus fréquemment. (...) Par contre son rôle protecteur a été essentiel (...)**

Il est [agent] réducteur de risques sociaux, et il est efficace [dans ce rôle] **sous certaines conditions** dont deux principales doivent être rappelées pour comprendre pourquoi aujourd'hui, [cette] efficacité est mise en défaut par la remontée de l'insécurité sociale.

La première (...) c'est la croissance. Entre 1953 et le début des années 1970, on a assisté pratiquement au triplement de la productivité, de la consommation, et des revenus salariaux (...) [dans ce contexte] il demeure de l'insécurité sociale, [ainsi que] de la pauvreté. Mais elles peuvent être pensées comme *résiduelles* par rapport à la dynamique [de "progrès social"] qui paraît s'imposer, [et qui donne] la capacité de *maîtriser* l'avenir (...); [en vertu de] ce que l'on pourrait appeler *un principe de satisfaction différée* (...), ainsi les insatisfactions et les frustrations sont-elles vécues comme provisoires (...), et il est possible (...) d'anticiper des trajectoire de mobilité sociale ascendante, y compris de manière transgénérationnelle.

Le second déterminant [réside dans le fait que] l'acquisition des protections sociales s'est faite essentiellement à partir de **l'inscription des individus dans des collectifs protecteurs** (...)

⁸³ Robert Castel, « L'insécurité sociale », 2003 Le Seuil ; op.cit. p.34-37 « une société de semblables »

Le raisonnement de R. Castel ici est beaucoup plus "réformiste" que le révolutionnaire B. Friot, en évoquant par exemple la croissance comme un facteur de potentialisation de la protection sociale et du maintien de ses équilibres ...

En fait, le travailleur en tant qu'individu livré à lui-même ne « possède » à peu près rien, il a surtout le besoin vital de vendre sa force de travail (cf. I.1.4 et I.1.7). C'est pourquoi le pur rapport contractuel employeur-employé était un échange profondément inégal (...) où l'un peut imposer ses conditions parce qu'il possède, pour mener la négociation à sa guise des ressources qui manquent totalement à l'autre. Par contre s'il existe une *convention collective*, ce n'est plus l'individu isolé qui contracte (...) L'ensemble de règles [est ici] l'expression d'un compromis entre des « partenaires sociaux », [soit] un collectif préconstitué [qui] fait la force [de] l'individu face à l'employeur (...) L'individu est protégé en fonction de ces appartenances qui ne sont plus la participation directe à des communautés « naturelles » (les « protections rapprochées » de la famille, du voisinage, du groupe territorial), mais des collectifs construits par des réglementations et qui ont généralement un statut juridique. (...)

Dans une société moderne, industrialisée, urbanisée, où les protections de proximité (..) sont très affaiblies, *c'est l'instance du collectif qui peut sécuriser l'individu.*

Mais ces systèmes sont complexes, fragiles et coûteux(...) Ils suscitent également une forte demande d'Etat, puisque c'est souvent l'Etat qui les impulse, les légitime, et les finance. (...) **Les remises en cause actuelles de l'Etat social liées à l'affaiblissement, voire à l'effondrement des collectifs dû à la montée en puissance des processus d'individualisation, [ne peuvent que] se payer d'une remontée massive de l'insécurité sociale »**

On avait là en 2003, 10 ans avant sa mort, tout ce que Robert Castel présentait du précaire, et que la déconstruction en cours (mars-juin 2016) du code du travail éclairait d'une lumière noire, en mettant à bas toute cette construction des « collectifs de production sociale ».

III.2.6 A propos du "niveau de dépenses socialisées" :

Dans cette question de l'état de Bien-être (traduction littérale du *Welfare state* inventé par le Royaume Uni dans l'immédiat après-guerre), l'analyse du **niveau de dépenses socialisées** mérite un arrêt.

→ On peut écouter Bernard Maris à l'été 2011 ⁸⁴

« **Bonjour à tous, bonjour les assistés,**

Ce merveilleux pays soviétique - la France - est le seul pays soviétique du monde qui fonctionne à peu près correctement et qui vote en général à droite pour rester soviétique.

La France est passionnée d'égalité. «L'amour de l'égalité et de la liberté partage le coeur des Français», écrivait Tocqueville. La France reste-t-elle un pays plus égalitaire que les autres ? Oui, oui, trois fois oui ! Seule la Suède peut prétendre à une hiérarchie des revenus aussi faible entre les 10 % les plus faibles et les 10 % les plus pauvres.

Grâce à quoi ? Grâce à la Sécu. Au moment de la crise de 2008 on a soudain redécouvert le modèle social français, ce merveilleux modèle social qui nous avait mieux protégés de la crise que les Anglo-Saxons. Pourquoi ? Parce que la redistribution du revenu protège la consommation des plus pauvres et que la consommation dope la croissance et l'emploi. Ce n'est pas plus compliqué.

Alors, vive la Sécurité sociale, vive André Tardieu, président du Conseil en 1930, qui couvre enfin le risque maladie, l'invalidité et institue l'assurance vieillesse ! Vive de Gaulle, qui crée la Sécu avec le Conseil national de la Résistance en 1945 ! Vive le SMIC, créé en 1950 (ça c'était Vincent Auriol) ! Vive l'aide sociale, créée en 1953 ! Vive Michel Rocard, qui crée la CSG en 1991 ! Vive Jospin qui crée la CMU ! Et vive Martin [Hirsch], ce pauvre Martin, qui crée le RSA et qui lutte contre la misère

À la veille de 1914, la veille du plus grand effort qu'aient jamais fait les Français pour leur pays, la protection sociale représente à peine 1 % du revenu disponible des ménages. **Aujourd'hui, la protection sociale représente 33 % du revenu des ménages.** Le tiers. En 1914, 3 % des salariés sont couverts par un système de retraite, 3 % seulement, et 0 % pour le chômage. Aujourd'hui, retraite et chômage couvrent 99 % des salariés. **Si vous ajoutez l'enseignement gratuit, les transports partiellement pris en charge et toutes les dépenses publiques, vous arrivez à 55 % du produit intérieur. La plus forte dépense publique d'Europe, avec celle de la Suède.** En 1914, la dépense publique c'était 9 % du PIB, aujourd'hui c'est 55 %. **Le produit national français a été socialisé.**

Est-ce à dire que le pays est devenu socialiste ? **Keynes, le grand économiste, pensait qu'au-delà de 20 % consacrés à la dépense publique un pays devenait socialiste. On en est à 55 %.** La France serait-elle le seul pays socialiste qui fonctionne à peu près bien ? »

→ Il faut aussi prêter attention à la version de Daniel Cohen (entre autres) qui demande qu'on « s'entende sur les mots » (Le Monde, 16/05/2013), surtout en ces temps où l'on recommande à l'Etat de couper ou de mieux arbitrer dans ses dépenses :

« Dire que les dépenses publiques pèsent 56 % du PIB est évidemment idiot. L'Etat dépense [directement] beaucoup moins que cela, un peu plus de 20 % du PIB. Le reste correspond à des transferts sociaux d'une catégorie de personnes vers une autre »

Formulation qui biaise avec notre interprétation (cf. III.1.5 p.40) dans le sillage de Friot ou d'Harribey, et qui au demeurant, laisse dans l'ombre le type de société à laquelle s'est attaquée la contre-révolution en cours : un pays « socialisé », ou encore « soviétique avancé » (!), selon que l'on retienne Keynes, Maris ou Harribey ?...

⁸⁴ Ces chroniques radiophoniques (« La France au milieu du gué », diffusion sur France Inter) de Bernard Maris datent de l'été 2011. Elles ont été rediffusées à l'été 2015, en hommage à leur auteur, assassiné en janvier à la rédaction de Charlie Hebdo, sous le titre « Souriez, vous êtes Français », que reprend Grasset en les coéditant avec France Inter (mai 2016) : l'adresse aux « tous assistés » alors adoptée par B. Maris est ainsi développée comme lancement de la collection :

« *Bonjour chers assistés, bonjour les patrons qui prennent des risques et bonjour les rentiers, les planqués, les gens de l'arrière, les salariés, ceux qui ignorent la compétition !*

Et si la France était un pays d'assistés ?

"Ce magnifique pays d'assistés", c'est ainsi que nous voit le Guardian de Londres. Pays de fonctionnaires, - de retraités, de profiteurs de l'État-providence. Certes, le Guardian reconnaît que grâce au système de Sécurité sociale il y a moins d'écart entre les riches et les pauvres en France qu'au Royaume-Uni ; mais ce système diminue notre esprit de conquête. Il faut redonner l'esprit d'audace à notre pays, affirme un grand patron français du sucre et du pétrole. Refus du risque égale rente, égale peur ? Bureaucratie égale inefficacité ?

Vraies ou fausses questions ? etc... »

III.3 La contre-révolution est à l'oeuvre depuis 30 ans

Elle désigne le salaire (**et son changement fondamental de substance avec sa/ses part/s socialisée/s**) comme le lieu de combat sur la valeur créée ⁽⁸⁵⁾, et la repaupérisation/précarisation des classes moyennes (un temps en très rapide expansion, grâce à une croissance redistributive sans précédent historique) qui en résulte, est aussi tangible que redoutable (elle est le ferment généralisé du sentiment de déclasserment et de la perte du sentiment et de l'usage démocratiques;

Il faut rappeler la progression inédite et constamment croissante de la valeur créée (par unité de travail), et la problématique de la répartition de cette valeur.

Et constamment revenir à la longue durée, et à l'évolution irrésistible des conditions matérielles de production (économiques, sociales, avec désormais au premier rang du "progrès social", des exigences de bien-être et des standards de protection inédits) – notamment pour faire pièce au discours autour du "coût" du travail, des "cotisations", de "l'indemnisation" du non-travail (*le chômage étant une condition plus subordonnée encore que le travail contraint des actifs, mais étant à voir aussi comme du travail libre dont le salariat a obtenu du capital qu'il soit payé en salaire socialisé*) :

Car il n'y a aucune raison que ça s'arrête – sauf à se laisser voler les victoires antérieures, et confisquer la pensée des phénomènes à l'oeuvre sur la longue durée.

Malgré les regains capitalistes des 30 ans passés, et l'imprégnation du discours aujourd'hui dominant, il faut se convaincre **du moment et du lieu stratégiques du rapport de production entre le salariat** (et toute la substance conquise par le salaire au sens large), **et le capital – où nous nous trouvons** : se battre pour le salaire aujourd'hui, ce n'est rien moins que *se battre pour la hausse des cotisations patronales*.

III.3.1 Crises du capital mondialisé : les "réformes" et la "modernisation", faux-nez d'une compétitivité sociale inversée

Ce moment historique de la lutte du travail et du capital, n'est pas un "cycle néo libéral" qui en banaliserait l'importance : c'est absolument **une contre-révolution** :

> le ressaisissement du capital, l'énorme guerre idéologique pour le « réalisme économique » et « la nécessité de ne plus (sic) vivre au-dessus de nos (re-sic !) moyens », ou encore « la baisse des charges » et du « coût du travail » (pour *voiler l'enjeu de l'accaparement de la plus-value*, qui a repris un mouvement inverse à ce qu'il fut un siècle durant) (voir notre note sur l'hégémonie culturelle, celle des mots et de la pensée économique), et enfin, la pression sur le monde du travail de la mondialisation et de la « libération du commerce », et du chantage au chômage de masse, n'ont **pour but que de renverser la baisse tendancielle du taux de profit, et la hausse tendancielle du travail reconquis par et pour la libération des salariés** ;

> il s'agit d'acquis proprement révolutionnaires à faire régresser, par tous les moyens !

⁸⁵ Cf. II.3 et III.1.2.

Considérant l'origine des régimes de protection et de retraite : il y a une régression majeure dans le fait de penser ou laisser penser que l'heure est à démanteler les régimes spéciaux, pour estimer que *la référence sociale "réaliste" est celle du régime général* – en attendant (... et même sans attendre...) de la faire reculer !

Par ailleurs, **le passage de 10 à 25 années de calcul sur le salaire moyen des travailleurs du secteur privé** et du changement d'index de l'actualisation du salaire annuel moyen (de ces 25 années valant droit à liquidation de la pension) de l'indice des prix à l'évolution des salaires a été l'objet principal de la loi Balladur Veil du 22/07/1993, et s'est traduit par **une baisse inédite du taux de remplacement** (ratio entre le total des pensions versées la première année de retraite et le dernier salaire annuel perçu), jusque là en progression ininterrompue : entre 2000 et 2008, ce taux moyen qui était de 75,1 % était descendu autour de 65 % (un écart de - 10 % dont 50 % imputable à l'allongement de la durée de référence, et 40 % imputable à la désindexation).

La principale explication du désarmement intellectuel et idéologique, et particulièrement du monde syndical français (qui conduit à admettre peu ou prou les "limites" du modèle de l'Etat social issu de l'après-guerre, l'urgence de "réformer l'Etat Providence", les nécessités "comptables" et financières de raboter-reconfigurer-démanteler le système public de santé, l'assurance chômage, ou les ressources et les droits des systèmes de retraite, etc...) est dans **le sous-emploi** dramatique de notre pays (qui ne le cède aujourd'hui qu'à l'Espagne et à la Grèce, après des politiques d'austérité drastiques qui ruinent sociétés et citoyens) qui tétanise représentants et décideurs :

la lutte "pour l'emploi" est mortifère et nous inocule le virus de l'impuissance : on ne sait plus penser qu'en termes d'équilibre des caisses de retraite, et d'exemption de charges (qui-rétabli(rai)t-les-conditions-d'embauche-de-demain) – en abandonnant toute expertise sur **l'évasion permanente de la plus value vers la rente et la finance (on commence à peine à évaluer et dénoncer le désarmement fiscal sans précédent historique des années 1990/2010, et ses effets sur la dette publique et les politiques de redistribution ...)**

III.3.2 Le revenu universel d'existence, un dévoiement bien "dans l'air du temps" libéral ...

La multiplication en 2015/2016 des contributions débattant et soutenant cette idée de garantir à tous un revenu de base, fusionnant les minimas sociaux sous les auspices de la simplification et de la responsabilité individuelle (il faut comprendre à quoi aboutirait le processus : *in fine*, et au-delà la faculté laissée à chacun de se mettre, avec son "équation personnelle", sur le marché du travail, pour disposer d'une rémunération [quasiment réduite à l'état de "supplément" au minimum vital] qui puisse être en rapport avec le standard de vie qu'il postule) n'annonce rien de bon, et traduit au fond la "panne" de la social démocratie pour construire les marqueurs de son "volontarisme" supposé. Et cette précipitation à "(par)achever" (sic) la protection due aux indigents et la compensation des inégalités ... ne trouve guère ... d'opposition de fond du côté des libéraux – quoi de plus logique ?⁸⁶ :

Les individus renvoyés soit à leur 'employabilité' et à leur 'responsabilité' personnelles, pour obtenir un travail et une rémunération à leur gré (?), soit à leur mise au rebut "après la limite d'âge",

à partir d'un **revenu de subsistance garanti par l'Etat sur ses ressources budgétaires** (sic ! ne nous méprenons pas...)

sans préjuger des moyens propres et de la nécessité de la prévoyance individuelle.

Voilà tout de même un curieux énoncé pour un "faire-société" d'avenir, en totale déconnexion d'avec l'économie réelle !?

Si l'idée revient en force⁸⁷, c'est beaucoup du fait du renoncement devant le chômage de masse et la précarité, qui avaient déjà fait **se résigner** d'autres (« la fin du travail »)–et non des moindres (André Gorz)- à **promouvoir un revenu social de subsistance « suffisant »** [sic !].

⁸⁶ Il ne faut pas longtemps pour comprendre qu'il s'agit de libérer d'abord le capital des "charges" impliquées par ce que nous appelons les salaires libres et socialisés, et d'opérer une bonne fois un report total de la responsabilité et de la "solidarité" sociales sur l'Etat et son outil fiscal. Comme parallèlement, on l'a vu, les partis de gouvernement acceptent tous peu ou prou de laisser saper les moyens et les fondements du dit Etat social, (« seule solution pour le rendre plus efficace »), le résultat est son affaiblissement, et son impuissance, et au minimum d'en faire le jouet des fluctuations au gré des aléas budgétaires et du consensus populaire !

⁸⁷ Voir p.46.

Malheureusement, la **logique « social démocrate dévoyée » est vouée à sauvegarder l'accumulation capitaliste, et se met en devoir de préserver « la cohésion sociale »**... tant que....Tant que l'Etat n'est pas trop impécunieux pour le faire, alors que les inégalités à combler explosent !! **Là est l'impasse finale du revenu minimal d'existence**, allié d'une manière ou d'une autre au « principe » d'éviter au capital d'être « prélevé » des « charges » qui lui incombent.

Le combat contre cette impasse et son issue en forme de défaite via le revenu de base, ont inspiré successivement Daniel Bensaïd⁸⁸, Robert Castel⁸⁹, Jean-Marie Harribey⁹⁰ -dont l'un des titres d'articles des années 2014/2016 situe **clairement l'alternative à retenir (« RTT et plein emploi ou revenu universel ? »)** etc...

Mona Chollet en mai 2013⁹¹ a rédigé une synthèse intéressante des soutiens et critiques de ces thèses pour le Monde Diplomatique.

C'était l'époque où en Suisse alémanique, et en Belgique, des débats publics intéressants se sont développés. Aujourd'hui, en se banalisant en forme de pont aux ânes pour "généreux progressistes", il devient un avatar du nouveau référentiel réformateur pour « répondre aux effets de la pauvreté », (et nullement pour en traiter les causes), **un archétype de politique de solidarité "hors sol" !**

En 2013 encore, la thèse du « Revenu Social Garanti comme revenu primaire », développée par Carlo Vercellone⁹² mérite examen, car bien que baignant dans la "novation" qu'apporterait le « capitalisme cognitif » (cf. p.11), il se préoccupe de ne pas renvoyer aux vieilles lunes dépassées, la protection collective construite dans la sphère du travail.

On peut signaler aussi en 2015 Jean Gadrey⁹³ qui fait un bref mémoire de ses doutes et de la confusion générée par le contresens de cette "mesure sociale".

⁸⁸ En 1998, Daniel Bensaïd fait feu de tout bois contre l'édition de « la fin du travail » et les dispositifs sociaux propres à la consacrer, et André Gorz n'en sort pas indemne ! (Critique communiste n°152, <http://danielbensaid.org/Travail-et-bombance>)

⁸⁹ **On doit à Robert Castel la récusation la plus sévère et définitive, des « impasses d'un revenu d'existence »** p.53-55 de l'ouvrage collectif op.cit. « Sortir du capitalisme. Le scénario Gorz », Le Bord de l'eau 2013 =
« 2 objections réhivitoires [ruinent le] ralliement de Gorz {[à l'idée d'un] revenu d'existence ou de citoyenneté « suffisant » :
-[il est] totalement impossible, politiquement et socialement, de pouvoir même envisager une telle perspective [le financement d'un niveau « suffisant » à la subsistance]
-[surtout] l'éventualité d'un revenu d'existence (...) entérinerait la rupture complète de la relation entre travail et protections qui a constitué la grande conquête de l'histoire sociale depuis la fin du XIX^e siècle (...)
[Or, le] nœud de la question politique et sociale actuelle – serait de se demander si et dans quelle mesure il serait possible de redéployer ou de reconfigurer (...) une nouvelle articulation du travail et des protections, sous ce nouveau régime du capitalisme le plus sauvage.
(...) **[Le découplage] complet du travail et des protections [que signe] le revenu d'existence, sanctionne le renoncement** à ces tentatives qui sont aussi le nerf **des luttes à mener sur le front du travail. Pour le dire un peu brutalement, elle entérine les exigences du capital et du marché et lui laisse toute la place** (...) [il s'agit] **finalement de céder à une idéologie de disqualification totale du travail.** »

⁹⁰ JM Harribey pour Alternatives économiques en mai 2015 <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2014/05/19/le-revenu-de-base-inconditionnel-nouvelle-utopie-ou-impense-sur-le-travail/>
Pour l'Age de Faire en 2016 <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/revenu-base-agedefaire.pdf>
Pour Politis en août 2016 « Politis » 25/08/2016 <http://www.politis.fr/articles/2016/08/rtt-et-plein-emploi-ou-revenu-universel-35232/>

⁹¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/05/CHOLLET/49054>

⁹² « Capitalisme cognitif et revenu social garanti comme revenu primaire » in « Sortir du capitalisme. Le scénario Gorz », op.cit. p. 137-147 : malgré son articulation avec les fausses perspectives du capitalisme cognitif, l'intérêt de Carlo Vercellone est dans son affirmation des principes du RSG :

« le RSG doit s'inscrire dans un projet de renforcement du processus de resocialisation et de démarchandisation de l'économie commencé, après guerre, avec le développement du système moderne de protection sociale et du droit du travail [dont] les institutions et prestations [ne devraient] en aucune manière [se voir] substituées [mais tout au contraire complétées] par le RSG (...) »

« [deuxième principe] ; le RSG ne doit pas être pensé comme un revenu secondaire (de transfert) lié à la redistribution de revenu, [et pas davantage appuyé par] une justification théorique de nature éthique (fondée sur la reconnaissance du droit à l'existence) (...) mais bien comme un revenu primaire, c'est-à-dire résultant directement de la production (et, partant, de la répartition dite primaire), c'est-à-dire d'un travail social et d'une activité créatrice de valeur aujourd'hui non reconnue [parce que] (...) le travail productif reste [abusivement] assimilé à la notion de travail-emploi ».

⁹³ Jean Gadrey <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2015/01/13/revenu-de-base-revenu-universel-pas-facile-de-se-faire-une-idee/>

III.4 Un "mode de régulation" est-il possible face au capitalisme financier ?

Il y a un détour intéressant à faire par l'analytique régulationniste ... pourtant à l'opposé des thèses de Bernard Friot sur la dialectique entre révolution du Salarial, et sursaut contrerévolutionnaire du Capital

III.4.1 En quoi théories régulationnistes et "révolution du salaire total" sont-elles opposées ?

La théorie de la régulation ⁹⁴ **cherche à comprendre** comment et pourquoi les crises surviennent-elles, comment le capitalisme résoud-il les contradictions inhérentes à son obligation d'accumulation et au déclin de son taux de profit, **comment enfin le système se reconfigure** (par des compromis institutionnels *nationaux*) **pour trouver un nouveau régime d'accumulation** (cependant... définitivement *internationalisé*), "viable" au sens où il allierait la nécessité de l'accumulation, selon de nouvelles normes issues de la crise–destruction créatrice, et des rapports sociaux "transformés" : la théorie de la régulation pense finalement qu'à la place de la fixité des rapports sociaux (le Capital contre le Travail, la perpétuation de l'exploitation du travail humain), et de la lutte des classes sans autre issue que révolutionnaire, il faut examiner les compromis institutionnels - l'Etat intervenant pour pacifier les relations entre les acteurs, pour pouvoir décrire et établir les temporalités et les régimes remédiant aux impasses de l'accumulation : ces compromis, de plus en plus mouvants avec l'aggravation et l'accélération des "crises", postulent aujourd'hui de retrouver/répartir la "croissance".

Pour les tenants convaincus de Marx, et pour des penseurs comme Bernard Friot ou des économistes comme Michel Husson⁹⁵, **ces thèses** et le sens de leurs évolutions ont viré au confusionnisme, en **finissant par oublier ou laisser ignorer l'essence anti humaniste du capitalisme, et son illimitation intrinsèque.**

⁹⁴ Rappelons que l'école française (dite) de la régulation cherchait à expliquer *par un changement du mode de régulation*, ... le constat que le capitalisme ne s'écroulait toujours pas, malgré la baisse du taux de profit, l'extension du salariat et les conquêtes sociales, en "contradiction" avec les lois matérielles et historiques du développement ;

S. Amin déjà (cf. parties I.1.7 et II.6.1) dans son analyse différentielle sur les capitalismes du centre et de la périphérie, estimait qu'il existait une "intégration partielle" [au Centre, maître de l'échange inégal avec les périphéries "sous-développées"] **des masses ouvrières dans le système [...]** « sans laquelle l'ajournement de la transformation socialiste en Occident ne se comprendrait pas » (! sic p.429 de la postface de 1971, op.cit. I.1.7 note [18] p.14), mais il refusait de voir ces mécanismes d'intégration partielle comme voie vertueuse de régulation...

Cette contradiction de la permanence du capitalisme, et des crises mineures ou majeures auxquelles il a à répondre, ces chercheurs et économistes d'obédience marxiste tels que Aglietta, Boyer, Lipietz, ou Coriat ont tenté de la résoudre ; il "fallait comprendre" les trente glorieuses (1945-75), apparemment issues de la reconstruction d'après guerre (processus combinatoire keynésien piloté par l'Etat), et d'une *régulation vertueuse du capitalisme occidental* (un *double –sinon triple- oxymore !*), ainsi que « la crise » qui s'enchaîne pour les vingt années suivantes (en fait **les principaux travaux sont publiés entre 1982 et 1995**) ; **l'aggravation très sévère des ébranlements économiques mondiaux depuis 2007, les débâcles financières et l'impasse "insoutenable" des dettes publiques, ajoutent 20 ans encore (1995-2015) à cette période d'accélération critique, que ne couvrent pas les travaux de Boyer et Aglietta notamment, et qui les remet en cause, sans toutefois leur ôter leur utilité analytique** ; cependant, les régulationnistes décrivent aussi cette suite de l'histoire (cf. II.4.3)

Dans la tradition marxiste, l'analyse de la théorie de la régulation reprend l'idée que **la dynamique du système capitaliste est fondée sur l'accumulation du capital et qu'il peut connaître des modalités historiques différentes constituant ainsi différents régimes d'accumulation**. Ces régimes d'accumulation reposent sur *des configurations institutionnelles historiques* (au sein desquelles l'Etat joue un rôle central) qui formalisent *nationalement* les rapports de production ou plus exactement **l'état de leurs compromis** (dans le rapport salarial au sens élargi des théoriciens régulationnistes), ce qui constitue le cœur du mode de régulation.

⁹⁵ Michel Husson voir notamment son passage au crible dans « L'école de la régulation après la crise » (sept. 1994, l'Harmattan) ou <http://www.multitudes.net/L-ecole-de-la-regulation-apres-la/>

Sans oublier **les concepts incontournables de « classe sociale » et de lutte des classes ! Sans les nier**, ces 'marxistes néo keynésiens' que sont la plupart des tenants de la régulation (Michel Aglietta, Robert Boyer, Alain Lipietz, Benjamin Coriat) en effacent la charge révolutionnaire, et **mettent l'accent sur les capacités** des représentants des corps sociaux **à passer des compromis et à civiliser leur antagonisme** : en quelque sorte, des pratiques conventionnelles de nature social-démocrate sauraient amender en permanence le capitalisme, et contenir son *ubris* d'avidité, de violence et de destruction.

Il est néanmoins instructif de discuter ici, fût-ce contre Bernard Friot (en particulier ⁹⁶...), **ce que la protection sociale a à voir avec un compromis institutionnalisé, exprimant un rapport de forces entre Etat et force de travail** [⁹⁷], "expliquant" une part significative de **l'expansion économique de l'après-guerre**, et ayant **partie directement liée avec le compromis fordiste, organisant l'échange de contreparties entre pouvoir d'achat et gains de productivité** – cette **synergie entre efficacité économique et diminution des inégalités ne fonctionnant plus à partir du milieu des années 70**, lors des premiers signes de la « crise », bientôt multiforme : **dans cette grille historique cependant, la Sécurité sociale est à l'évidence un pilier majeur du mode de régulation qui a assuré cohérence progressive et avancées à nos formations sociales d'Europe occidentale.**

Par contraste, la montée des exclusions des décennies 80 et 90, et **le nouveau paradigme de la concurrence internationale et de la libéralisation des échanges et des capitaux**, ont mis à mal **les capacités de protection de l'Etat social**, "mais aussi toute la cohérence du système économique.

De fondement de la "bonne" régulation néo-fordiste, la Sécurité sociale devient obstacle à "réformer" (démanteler ?) pour **faire advenir un "nouveau" mode de régulation bien introuvable** (sauf à ... parler de "dérégulation" ?) : la régulation qui se dessine aujourd'hui est d'une nature socio-libérale ou purement néo libérale, **avec une protection sociale de plus en plus assurantielle et individualisée (y compris par la fiscalisation)**, et redonne les commandes au capital affranchi des frontières.

Au fond, **le corpus régulationniste n'interdit pas, une fois sa pertinence appliquée aux 2 cycles trentenaires 1950/1980/2010, d'arriver aux mêmes conclusions** (que les marxistes et révolutionnaires du travail libre et du revenu socialisé) sur « le moment 2015 » :

- le capital poursuit sa course, et a asservi les Etats, y compris les plus social-démocrates ou/et avancés, et l'hégémonie culturelle appartient aux libéraux :

⁹⁶ Bernard Friot, avec Patrick Zech « Emanciper le travail », 2012, La Dispute, p.21-22 :

« le fondement de la valeur est exclusivement politique, et ce que la politique a fait, la politique peut le défaire. C'est ainsi que la pratique capitaliste de la valeur a notablement changé au XX^e siècle, du fait d'une classe ouvrière à l'offensive. (...) je me bats **contre les lectures fonctionnalistes qui font de la Sécurité sociale un moment nécessaire du capitalisme, et qui nient la subversion** qu'elle introduit (...)

> Quelqu'un qui a eu des cours d'économie n'a pas pu échapper à **la thèse du fordisme qui explique la Sécurité sociale comme suit** : « **il était une fois une période du capitalisme où l'on cherchait le profit dans les économies d'échelle d'une production de masse.**

Le capital avait donc besoin d'une sécurité sociale pour solvabiliser la population à grande échelle afin d'écouler la production (...)

> De même, il est difficile à un militant syndical (...) d'avoir échappé à cette autre interprétation (...) : « il était une fois un capitalisme dans lequel chaque capitaliste, pris dans la concurrence, ne pouvait reconnaître dans le salaire direct que les [seuls] besoins strictement nécessaires pour que ses salariés [restent] sur leur poste de travail. Mais la classe capitaliste, elle, a des besoins d'augmentation de la culture des salariés, d'amélioration de [leurs conditions de vie], de reproduction intergénérationnelle [...] **autant de de besoins qui sont satisfaits sous l'égide de l'Etat par la Sécurité sociale** » (...)

[j'ai montré] L'inanité de **ces fables du « compromis institutionnalisé fordiste de 1945 »** ou de la « **Sécurité sociale comme reproduction élargie de la force de travail** » dans le **capitalisme monopoliste d'état** [autre courant régulationniste, porté par Paul Boccard, membre du PCF] .

Comment [peut-on] appeler « compromis » la lutte acharnée, permanente depuis 1945, du capital contre la cotisation sociale ?

Comment [peut-on] définir comme « reproduction élargie de la force de travail » [...] **une pension versée pendant 10, 20, 30 ans après la présence sur le marché du travail ?**

La Sécurité sociale est [véritablement] anticapitaliste. Mais la classe dirigeante fait en permanence un énorme travail pour **naturaliser(*)** la violence de ses institutions afin de contrer leur subversion par les institutions du salaire conquises au XX^e siècle. (...)(*) **Naturaliser une réalité sociale, c'est en faire une nécessité de nature, qui échappe aux rapports sociaux, donc à l'histoire.**

⁹⁷ Jean-Paul Domin « Crise et transformation de la protection sociale : une lecture régulationniste des évolutions du secteur de la santé », 2011 https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/.../doc_doc_Domin.doc

- le piège pourrait se refermer pour longtemps sur les classes ouvrières en voie d'émancipation (et de promotion en vastes classes moyennes), et la « guerre de tous contre tous » s'imposer⁹⁸
- si l'hégémonie culturelle devait être perdue pour de bon (il n'est qu'à voir la popularité non négligeable en France du thème de la flexibilité « ouvrant le marché de l'emploi », que le gouvernement de mars 2016 rattache à son projet de régression tous azimuts du code du travail !.

III.4.2 Fordisme originel aux USA, et compromis fordistes en Occident pendant les 30 glorieuses

En résumé, ce qui fonde au départ les théories de la régulation et des conventions, est l'étude rétrospective du **compromis fordiste**, qui donne toute sa mesure dans les 25 ans de l'après guerre aux USA, élargissant à l'échelle de la formation sociale toute entière les intuitions du **fordisme** (cf. la description du processus par A. Lipietz⁹⁹), instauré à Detroit par Henry Ford (les années 1911-1929)

- en tant que modèle de croissance basé sur la **synchronisation des normes de production** (entre les années 1913 et 1931, le passage à la production de masse des objets manufacturés, tels que les automobiles fabriquées à Detroit, en particulier par l'organisation du travail) **et d'un standard de consommation**¹⁰⁰

⁹⁸ Le *Bellum omnium contra omnes* de l'état de nature décrit par Thomas Hobbes qui établissait (« Leviathan », 1651) que la société civile l'avait dépassé, pour y substituer la paix intérieure et la justice. Voilà que le monde y reviendrait au XXI^e siècle, non sans tout un arsenal de codifications supranationales régressives (i.e. l'UE organisant la libre circulation des travailleurs, et leur rattachement de protection sociale aux modalités de l'Etat d'origine de leurs employeurs)

⁹⁹ Alain Lipietz dans son travail sur « le monde de l'après-fordisme » (daté 18/05/1995), <http://lipietz.net/spip.php?article535>, décrit ainsi « ce que fut le fordisme [...]».

► **En tant que principe général d'organisation du travail (ou " paradigme industriel ")**, le fordisme c'est le taylorisme plus la **mécanisation**. Taylorisme signifie : une stricte séparation entre la conception du processus de production, qui est la tâche du bureau des méthodes et de l'organisation, et d'autre part l'exécution de tâches standardisées et formellement prescrites. Selon ce principe, l'implication des travailleurs directs est supposée ne pas être requise dans la mise en œuvre des prescriptions du bureau des méthodes.

► **En tant que structure macroéconomique (ou régime d'accumulation, ou structure sociale d'accumulation)**, le fordisme impliquait que les gains de productivité résultant de ses principes d'organisation avaient leur contrepartie d'une part dans la croissance des investissements financés par les profits et d'autre part dans la croissance du pouvoir d'achat des travailleurs salariés.

► **En tant que système de règles du jeu (ou en tant que mode de régulation)**, le fordisme impliquait une contractualisation à long terme du rapport salarial, avec des limites rigides aux licenciements, et une programmation de la croissance du salaire indexé sur les prix et sur la productivité générale. De plus, [avec l'élargissement du compromis fordien à l'échelle de la société] une vaste socialisation des revenus à travers l'État-Providence assurait un revenu permanent aux travailleurs salariés.

La demande, dans le modèle fordiste, était donc tirée par les salaires sur le marché intérieur de chaque pays capitaliste avancé pris séparément. La contrainte extérieure était limitée par la coïncidence de la croissance dans les différents pays, par l'importance limitée de la croissance du commerce international relativement à la croissance des marchés intérieurs, et par l'hégémonie de l'économie des États-Unis

¹⁰⁰ La généralisation de ces normes de consommation et son impact sur l'écoulement de la production proviennent d'une offre de bons salaires et d'une volonté sélective de fidéliser les ouvriers, appuyées sur un pouvoir d'achat, un mode de vie cadré par une entreprise encore très paternaliste, puis des liens plus ou moins directs, discrétionnaires ou transparents et finalement conventionnels entre les salaires et la productivité et/ou les profits ;

on se souvient qu'Henry Ford annonce le 4 janvier 1914 sa politique salariale de 5 \$ par jour, en rupture avec les normes en vigueur (la "convention salariale" tacite – on pourrait aussi parler de référentiel - du moment et du secteur) : l'idée, peu explicite sur le moment, était d'asseoir une nouvelle organisation et une intensification du travail, sur un compromis social, certes "progressiste" pour l'époque mais au demeurant paternaliste (l'objectif majeur était .. de remédier à l'incapacité de stabiliser la main d'œuvre, portée à aller à la concurrence, par la dureté de la mécanisation et de l'intensité demandée dans ce taylorisme exacerbé) et moraliste (Henry Ford postulait d'une part l'américanisation rapide de ses salariés, majoritairement immigrés de fraîche date, et d'autre part une conformité à une vie familiale ouvrière et à un mode de consommation standardisés) : il confiait à un « département de sociologie » [sic], l'élaboration des critères d'éligibilité des bénéficiaires (à conserver dans l'entreprise), le soin de mettre en œuvre son plan salarial (qui incluait un projet de partage des bénéfices, initialement proposé en 1914), pour lequel il restera dédié jusqu'en 1920, où il laisse la place à un retour d'une gestion du personnel plus traditionnelle : en fait, ce retour partiel à une ancienne norme, montre la difficulté pour Ford d'internaliser tous les effets bénéfiques de son "innovation", bien que la production

La Grande Dépression montra que le fordisme appliqué à Detroit, n'avait pas le statut d'une régulation à l'échelle de toute la nation et efficace, sans un compromis social général et une convention salariale admise par tous, des firmes aux *Trade Union Workers* - et a fortiori sans une intervention volontariste de l'Etat (Roosevelt et le *New Deal*)

- **L'inflation** a aussi joué son rôle¹⁰¹

« **L'une des caractéristiques essentielles de l'expansion d'après-guerre est une croissance continue du niveau général des prix, sans précédent historique. Ce processus renvoie à la fois au poids croissant des monopoles** tendant à restreindre les effets de la concurrence par les prix (d'où la notion de régulation monopoliste), et à **la socialisation croissante d'un système de crédit assurant la création de signes monétaires, comme condition permissive de cette élévation continue du niveau des prix. Pour les régulationnistes, l'inflation est une forme spécifique de financement et d'« anté-validation » de l'accumulation du capital**, un élément en somme de socialisation et par là même de régulation de la concurrence capitaliste. Dans un remarquable article, Aglietta (1980) résume ainsi ces traits nouveaux : « L'affaiblissement de la contrainte de paiement pour l'engagement du capital donne à la dévalorisation une allure continue et **évite ainsi la rupture du régime de croissance, mais il met en cause la fonction de réserve de valeur de la monnaie et alimente une menace plus fondamentale, celle d'une destruction de la confiance dans la monnaie** sur laquelle le fonctionnement du système économique repose ».

Cette citation va nous permettre de bien préciser notre critique. Il y a en effet dans cette analyse la **reconnaissance simultanée de la fonction régulatrice de l'inflation, mais aussi des risques de dérapage dont sont porteurs ces dispositifs. Or, la théorie de la régulation tend à oublier ce double aspect et à présenter un dispositif tel que l'inflation rampante comme une invention harmonieuse, parfaitement fonctionnelle. En réalité, ce financement inflationniste de l'accumulation était en lui-même porteur d'effets pervers cumulatifs** et n'était donc pas compatible avec une croissance régulière. Il impliquait en effet **une dérive de la structure d'endettement des entreprises, ainsi qu'un écart croissant entre rentabilité productive et profit d'entreprise (...)**.

Nous insistions sur l'idée que la période 1960-1980 était marquée par une dégradation continue du taux de marge des entreprises, une accélération du taux d'inflation, et par une croissance continue du taux d'endettement des entreprises, bref qu'elle n'avait que peu de rapport avec la croissance équilibrée mythique des régulationnistes ».

- La dernière caractéristique fondamentale (mais aussi l'avancée majeure) de ce mode de régulation dit « compromis fordiste », assurant la stabilité centrale de son fonctionnement, est **l'intervention de l'Etat, le Welfare state.**

Les régulationnistes analysent la fonctionnalité principale de l'Etat social comme construisant la maîtrise de la demande et sa reproduction, comme élevant les capacités des travailleurs et les [i.e. ces progrès] "garantissant" au capital, qui -en raccourci- se satisfaisait de cette externalisation des coûts de la force de travail vers la sphère publique.

On renverra ce sujet à une littérature surabondante, et à ce qu'il advient aujourd'hui de cette construction sociale surinvestie de « vertus stabilisatrices » par les régulationnistes¹⁰², mais détruite par le nouveau paradigme du capital internationalisé et financiarisé (III.4.3).

« Il y a aujourd'hui **une offensive généralisée visant à défaire systématiquement des pans entiers de l'Etat-Providence.**(...) Dans la présentation des régulationnistes, les trouvailles du capitalisme paraissent tellement adaptées à l'exigence de maîtrise étatique de la demande [et inversement, ajouterait-on !], que l'on comprend mal les raisons d'un tel retournement »¹⁰³

de masse qui se mettait en place soit incompatible avec la "norme salariale antérieure" : cependant, la → → diffusion, assez rapide, de la (nouvelle et tacite) convention salariale, génère des effets indésirables (40.000 travailleurs affiliés à l'Auto Workers Union en quelques années à Detroit), et bénéfiques bien que souvent non intentionnels : elle fait des ouvriers de l'industrie, des agents économiques consommateurs qui vont acheter des produits de masse, jusque là réservé aux entrepreneurs et farmers (la fameuse Ford T, et son modèle unique).

¹⁰¹ Citations extraites de **Husson Michel/ (sept. 1994) « L'école de la régulation après la crise »** <http://www.multitudes.net/L-ecole-de-la-regulation-apres-la/>

¹⁰² **Husson Michel/ (sept. 1994) « L'école de la régulation après la crise » op.cit.** <http://www.multitudes.net/L-ecole-de-la-regulation-apres-la/>

¹⁰³ Husson Michel/ (sept. 1994) « L'école de la régulation après la crise » op.cit. →

- Une revue détaillée du compromis fordiste – monopolistique doit aussi aborder **une analyse des crises**, leur typologie, et les formes institutionnelles qui avec une forte intervention de l'Etat social, permettent leur dépassement et un retour à une croissance régulière, ainsi qu'à un régime d'accumulation soutenable (c'est en ce sens que bien évidemment, le capitalisme mondialisé et financier d'aujourd'hui, ne trouve pas "son" mode de régulation (voir III.4.3). Bruno Amable revient sur ces questions en 2009¹⁰⁴. Et entre ces cycles d'expansion, et ces crises du capitalisme, il faut rendre compte **des transitions entre un mode de régulation et d'accumulation, et le suivant, qui s'élaborent souvent à partir de l'organisation du travail et des gains de productivité** : on évoquera pour mémoire que notre ère "post fordiste", est celle du débat entre **flexibilité** et **implication** (le toyotisme japonais, ou le kalmarisme de Volvo en Suède) et que la course au profit a désormais de telles exigences que l'optimum coopératif (que recèle peu ou prou la logique de l'implication) n'a plus la moindre chance face à la dictature de la compétitivité et du court terme (la flexibilité à tout crin, le *dumping* social, les délocalisations répétées)¹⁰⁵

Suite note ¹⁰³ → [Ce retournement] ne saurait être compris qu'en mobilisant un outil conceptuel central de l'analyse marxiste, à savoir le taux de profit. En effet, **si l'intervention étatique garantit de manière très générale les conditions de la reproduction, cette fonction n'est pas gratuite**, et ses effets sur la rentabilité peuvent apparaître contradictoires. (...)

Le développement conjoint du travail improductif et du salaire indirect vient peser sur la rentabilité. Il ne s'agit pas là d'arithmétique simpliste du taux de profit, mais d'une vision plus globale qui fait de son évolution un indicateur synthétique de la dynamique du capital. **Une baisse du taux de profit ne reflète pas seulement une dégradation de la rentabilité du côté de la production élémentaire de plus-value, mais aussi l'essoufflement des débouchés et l'alourdissement des faux frais de la reproduction résultant de la croissance des budgets sociaux.** Les coûts de l'Etat Providence pèsent sur la dynamique du taux de profit : telle est la clé du fameux débat sur les prélèvements obligatoires excessifs.

La raison pour laquelle les régulationnistes tendent à sous-estimer la signification de cette variable est qu'ils ont focalisé leur attention sur les facteurs permettant sa relative stabilité à moyen terme. On pouvait même retrouver cette idée au niveau économétrique, puisque le taux de profit ne jouait avant la crise qu'un rôle secondaire dans la détermination de l'investissement. **Mais dès lors que les facteurs garantissant la rentabilité ont commencé à se dégrader, la dynamique de l'investissement s'est immédiatement indexée sur ce qui constitue son déterminant principal, à savoir le taux de profit.** Husson Michel/ (sept. 1994)

¹⁰⁴ Bruno Amable in Revue Projet 2009-2 débat sur « la fin d'un capitalisme », article « vers un changement de modèle ? » <http://www.cairn.info/revue-projet-2009-2-page-76.htm>

« Les modes de régulation du capitalisme se transforment profondément pour faire face à certaines perturbations. La théorie de la régulation distingue les « petites » des « grandes » crises. Les premières correspondent à la correction des déséquilibres qui accompagnent tout régime de croissance. Leurs conséquences sur les institutions sont faibles, sinon nulles. Les secondes en revanche témoignent de ce que le régime de croissance est arrivé à ses limites et que ses contradictions ne peuvent plus être tolérées dans les limites institutionnelles données. Le système entre alors dans une phase de tâtonnement pour recomposer des formes institutionnelles compatibles avec une croissance régulière »

« Pour qu'un mode de croissance soit stable, il faut que la distribution du revenu soit compatible avec la croissance régulière de la demande. **Le mode de régulation fordiste, entre l'après seconde guerre mondiale et la crise des années 1970,** reposait sur une distribution des gains de productivité assurant la compatibilité dynamique entre croissance de l'offre et croissance de la demande. **La désyndicalisation et la mondialisation combinées ont remis en cause les conditions de la croissance du revenu réel d'une fraction non négligeable des travailleurs. L'appauvrissement relatif, voire absolu, d'une partie grandissante de la population conduit les ménages à un endettement d'autant plus insoutenable** qu'il s'appuie sur des actifs dont les prix sont gonflés par une bulle financière ».

¹⁰⁵ Husson Michel/ (sept. 1994) « L'école de la régulation après la crise » op.cit.

« On obtient ce que la théorie la plus formalisée appelle des équilibres non coopératifs, se situant en général en dessous de l'optimum: il est **par exemple plausible qu'une relance européenne coordonnée aurait des effets globalement favorables. Mais la logique de concurrence pousse au contraire à rechercher la compétitivité maximale. C'est la raison pour laquelle la « flexibilité défensive » l'emporte** sur la « flexibilité offensive », le capitalisme « américain » sur le capitalisme « rhénan », bref **le mauvais scénario sur le bon.** »

(...)

« **Cependant ce débat n'oppose pas le marxisme comme théorie du conflit à la régulation comme théorie du compromis.** Il y a déjà eu des versions harmonicistes du marxisme, et le concept même de reproduction sociale ne saurait être construit sans la compréhension d'une forme minimale d'acceptation de l'ordre social. Ainsi la fameuse définition que donne **Lénine de la crise révolutionnaire** (« ceux d'en bas ne veulent plus, ceux d'en haut ne peuvent plus ») implique qu'en dehors de ces périodes de crise, **ceux d'en-bas veulent bien, d'une certaine manière, accepter leur insertion sociale.** (...) **Dix ans de vaines plaidoiries régulationnistes en faveur du bon compromis social n'ont pas empêché les classes dominantes de déployer une offensive résolue contre l'Etat-Providence, les acquis accumulés durant la phase d'expansion.** Le compromis naît de la lutte et **le rapport de forces défavorable aux travailleurs débouche sur un compromis socialement régressif, sous-optimal si l'on veut, mais qui est le résultat concret de processus d'affrontements sociaux où s'opposent de manière irréductible patrons et salariés. Ce conflit ne signifie pas que le capitalisme va s'effondrer demain soir, mais qu'il s'installe dans une régulation de crise, conflictuelle, incertaine, et qui ne peut se prévaloir d'aucune sorte de légitimité sociale large.** »

Nul doute au demeurant que Michel Husson a durci son analyse de la « régulation de crise » depuis 1994 !

- On voit bien les limites de l'analyse régulationniste, à l'heure de la globalisation et de la surdomination du *capital financier*- avant tout par ce qu'elle contient d' "harmonicisme", - mais aussi par son cadre d'origine, celui de l'Etat nation :

> l'(les) école(s) française(s) ont essentiellement étudié les *compromis fordien*s (entre le capital et le salariat généralisé) et les *institutions* qui les formalisent, *dans un cadre national* : or ce régime d'accumulation s'est vite essoufflé – du point de vue du capital, s'entend : **l'Etat auxiliaire nécessaire à l'expansion du capital, devient entravant, voire excessivement redistributeur** – le "standard" retrouvé et même "rehaussé" du taux de rentabilité des capitaux (des pourcentages à 2 chiffres !) est aussitôt devenu hors d'atteinte *dans la production matérielle*, les modes de régulations décrits dans un périmètre national ne sont plus à l'échelle non plus, à l'heure où la financiarisation et la mondialisation (délocalisations, Chine et Sud Est asiatique atelier du monde) ouvrent sur *des compromis « entre dominants du Centre et classes dominantes de la périphérie »*,

> or , si ce modèle explique *ex post* avec beaucoup de pertinence le cercle vertueux entre progrès sociaux et démocratiques, et croissance du PIB et des profits, il ne peut plus du tout rendre compte de la dérive en cours : rupture des pactes antérieurs, *imperium* des "règles" néo libérales : **l'organisation économique (le régime d'accumulation)** se fait sous l'instance d'un ordre mondial *hégémonique* (cf. les analyses néo-gramscienues de la théorie des relations internationales Robert Cox, 2000 Ellen Wood, 2002, mobilisées dans une note de 2006¹⁰⁶) qui **établit, contre les régulations étatiques, un libre marché mondialisé** Cependant le règne de la dérégulation et de la concurrence effrénée entre pays et entre les différentes strates du capital (depuis les années Reagan-Thatcher et l'Acte Unique de la CEE de 1992, qui attend toujours (!!!) sa 'pondération' par l'adoption d'un véritable socle social dans les traités qui ont suivi)... peut lui aussi être décrit comme une régulation, et cette fois totalement dysharmonieuse, contenant les crises et les cataclysmes « comme la nuée porte l'orage »¹⁰⁷ .

¹⁰⁶ In revue "Interventions économiques, 2006 « Régulation et/ou internationalisation, difficile conciliation ? » Thomas Chiasson-LeBel <http://interventionseconomiques.revues.org/825#tocfrom1n9>

¹⁰⁷ Jean Jaurès, discours à la Chambre, 7 mars 1895 les mots exacts prononcés à la tribune « **Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix, même quand elle est à l'état d'apparent repos, porte en elle la guerre, comme une nuée dormante porte l'orage** ».

III.4.3 La dérégulation néo-libérale

(ou : une régulation d'un nouveau type = internationale, et non-coopérative !)

La 'constitutionnalisation' de la "**concurrence libre et non faussée**" [OMC, traité de Lisbonne pour l'UE], le dogme de l'inflation basse pour protéger la rente, la mondialisation et la financiarisation du capital pour maintenir l'intensité et la vitesse de son accumulation) **sont largement documentées comme un mode de régulation... à part entière**, expliquant ce que devient la folie destructrice du capital au XXI^e siècle ,

Ce régime fournit en effet une issue (illusoire, destructrice des hommes et de l'environnement, et *in fine* explosive – mais c'est une autre histoire) aux impasses du capital : il offre la mondialisation et le *dumping* des "coûts" salariaux et fiscaux à **l'accumulation du capital atteignant "ses" limites** : c'est encore à une crise d'épuisement de cette (sur)accumulation qu'il 'faut' répondre, et **la croissance impossible est relayée par le crédit, l'endettement généralisé.** ¹⁰⁸

Mais, cette vraie-fausse régulation ne fonctionne plus du tout comme la précédente :

- **en requérant le démantèlement de l'Etat social**, et en y réussissant notablement ("ajustements", désarmement fiscal, "réformes" des retraites, etc...), elle efface l'intermédiation de l'Etat et des institutions internationales dans leurs régimes antérieurs, entre le capital et le monde du travail ; elle refuse *ipso facto* de traiter l'augmentation vertigineuse des inégalités, en train de se révéler très vite contreproductive pour le "réacteur" même du capitalisme (l'accumulation, l'extension de la base d'extorsion de la plus-value)
- surtout, **ce mode néolibéral du capitalisme**, "imposé" par la nécessité de répondre à la pression montante du salariat au Centre, et de maintenir/rehausser la compétitivité du système, **déplace la crise, l'intensifie et surtout la surmultiplie** en effets dramatiques et accélérés (systémique totale et mondiale, endettements privés de l'économie casino [produits dérivés, titrisations généralisées, couvertures de risques en tous genres] et de la consommation sous perfusion / transferts des risques sur les *dettes publiques des garants en dernier ressort*, menaces existentielles sur la planète), sans ouvrir aucune issue (et bien au contraire) pour les traiter *politiquement*.
- au final, ce "Marché" absolutiste, s'il "s'explique par la nécessité pour le capital" de ne pas céder davantage au salariat, et d'étendre sa domination à la Terre entière, montre **les limites des théories de la régulation** (qui "attribuait au capital" peut-être plus de pragmatisme et d'ingéniosité qu'en réalité !...), **face au constat d'un état de la lutte de classes radical, généralisé, et explosif** : découplage du travail et des protections sociales, effacement et insolvabilité de l'Etat amortisseur et intégrateur, crises insolubles, instabilité grandissante des instances politiques continentales et intercontinentales, hétérogénéité et distorsions au sein du capital, etc...

Maurizio Lazzarato ¹⁰⁹ et Frederic Lordon ¹¹⁰ décrivent chacun à leur manière **l'endettement, et l'asservissement des désirs à l'individualisation consumériste, comme les déterminants**

¹⁰⁸ André Gorz, « Crise mondiale, décroissance et sortie du capitalisme », 2007 in Entropia n°2 : « Pour se reproduire et s'accroître, le capital recourt de moins en moins à la production de marchandises et de plus en plus à "l'industrie financière" qui ne produit rien ; elle crée de l'argent avec de l'argent, de l'argent sans substance (...) l'impression d'une grande abondance de liquidités. Celle-ci est due en réalité à une croissance vertigineuse des dettes de toute sorte auxquelles les cours surfaits des titres participant à la bulle servent de caution »

¹⁰⁹ Maurizio Lazzarato, « la fabrique de l'homme endetté, essai sur la condition néo libérale », 2011 éd. Amsterdam

¹¹⁰ Frédéric Lordon, « Capitalisme, désir et servitude, Marx et Spinoza », 2010, éd. La Fabrique

principaux de cette "régulation" en sursis, pendant que Jean-Marie Harribey ¹¹¹ et Dominique Meda ¹¹² rappellent combien les analyses d'André Gorz dans les années 1970 et l'intensification des déplacements et exigences du capital confirment les écrits de Marx sur la dégénérescence de la valeur, les crises de surproduction (par combinaison de l'augmentation du taux d'exploitation de la force de travail et des gains de productivité, sans retour donc de valeur réelle et fiable attribuée aux travailleurs, actifs ou inactifs ¹¹³), et finalement **une crise de réalisation de la valeur, du fait d'une base matérielle de production en régression (par la dégradation terrible des ressources naturelles et celle des conditions de vie des prolétaires du sud).**

D'où **l'intérêt des théories du commun pour aujourd'hui**, il s'agit de refonder la pensée du post-capitalisme, et de **consolider les productions sociales** au sens que leur donne Robert Castel, **et les protections sociales**, pour faire face aux périls imminents du néo libéralisme (cf. III.2).

114



¹¹¹ Jean-Marie Harribey, « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme, discussion autour de Gorz », p.175 et 179-180 in op.cit « Sorti du capitalisme. Le scénario Gorz », 2013 Le bord de l'eau.

¹¹² Dominique Meda, « La réduction de l'emprise du travail constitue-t-elle encore un objectif réalisable ? » in op.cit notamment p.64-68 « [André Gorz] a parfaitement saisi la crise des débouchés et la surproduction [...], et l'incitation au surendettement qui en découle et mènera à la crise dans laquelle nous nous trouvons. [...] il a aussi montré la nécessité pour le capital de transformer en marchandises le plus grand nombre de choses possible : aujourd'hui, la nature et le savoir. [...] Contrairement à ce que Gorz espérait, ce ne sont pas des communs de la connaissance qui sont advenus mais bien un processus de brevetage [...] La monétarisation de la nature est aujourd'hui en train de s'opérer au nom même de sa protection ; cela, Gorz l'avait tout-à-fait prévu.[...] Enfin, il a complètement saisi *la limite absolue au développement du capitalisme* : l'épuisement des ressources naturelles et la pollution »

¹¹³ dans le paradigme néo libéral, la contrepartie pour le travail de l'expansion permanente du mode de production était confinée à de la "monnaie de singe" : à la place de salaires en progression, il n'y a plus qu'endettement généralisé pour les travailleurs actifs, et revenus destinés aux pensionnés cette fois à proprement parler *différés et stockés* en fonds de capitalisation, exposant directement leurs ayants droit et épargnants abusés, au risque de tempête financière ou à la contradiction européenne depuis 2014 entre politique monétaire (et ses taux de base), et politique macro économique, et de plus longue date, entre ses différentes souverainetés !

¹¹⁴ Marx et Engels à l'époque du Manifeste, Charb 2009 pour « Marx [mode d'emploi] » Daniel Bensaïd éd. La Découverte

III.5/ Enfin, ce retour aux fondements de la retraite comme salaire socialisé, établit aussi la nature parasitaire de la "propriété lucrative" :

On ne redira jamais assez que ces revenus socialisés sont issus des ressources des cotisations, c'est-à-dire **reprises sur la plus-value générée par les travailleurs subordonnés et accaparée par le capital**

Payer la retraite (ou ses compléments "conventionnels" ou strictement individuels) **par de l'épargne ou de la "capitalisation"** (le salarié étant conduit à "s'assurer" et à placer en titres financiers, épargne salariale, fonds de pension, « de quoi sécuriser ses vieux jours ») :

- > non seulement ne règle pas la pauvreté de masse des personnes âgées issues des classes populaires (ouvriers, employés, travailleurs indépendants, petits commerçants ou paysans, incapables de cette épargne, ou exposés à la dévalorisation de leur patrimoine – outil de travail).
 - > mais abuse le salarié, dont le fonds de pension est indexé sur la Bourse, voire les titres de l'entreprise qui l'emploie (Gde Bretagne, Danemark, Canada, etc...), et est donc exposé à de graves revers (dont la crise de 2007/2009/2011 démontre qu'alors c'est toute une part de la classe moyenne qui est écrasée par le retour à son destin historique d'exploitée...); sans parler du mélange pervers dans la logique financière mode fonds de pension entre la rente à faire "juter" et l'intérêt à long terme de l'entreprise (combien de plans sociaux à logique boursière et spéculative, jetant sur le carreau combien de **travailleurs** ainsi protégés contre leur intérêt vital ? - mais ?? pour la valorisation "à terme" de leurs pensions ??).¹¹⁵
- (pour mémoire, voir notre partie I.1.6, p. 14-15)

Le **titre financier** n'est **pas** de la valeur, mais **un droit** sur la valeur, dont la conversion en *monnaie*, suppose - nonobstant la création monétaire permanente des établissements financiers pour faciliter sa circulation – qu'au moment de cette liquidation, l'équivalent de ladite valeur soit effectivement créé par le travail subordonné.

Au lieu de conserver à l'esprit cette loi de la valeur dans son intangibilité, nous en sommes venus à adopter une logique de **stock** et de bilan pour les caisses de redistribution, admettre la "légitimité" de l'accumulation financière, et *de facto* la domination capitaliste : or, la seule façon de disposer de l'argent nécessaire à l'instant t pour rémunérer le travail libre, est bien de le prendre sur la valeur concomitamment créée par le travail contraint (**flux** prélevé sur le capital, ou plus exactement sur la plus-value sinon accaparée par le profit).

L'accumulation financière est inutile, le taux d'intérêt est néfaste et ne protège que la rente bourgeoise véritable, certes pas l'épargne de précaution des nécessiteux.

Pour information, l'actualité récente de la banqueroute grecque (à laquelle l'UE a refusé toute issue renégociée, ne voulant rien d'autre en apparence que l'échec politique de Syriza, depuis janvier 2015 jusqu'à juillet 2015) ... montre que dans une situation aussi exsangue que la Grèce, l'Etat trouve comme ultimes expédients pour sa trésorerie de fin de mois... la réquisition des excédents de caisse des organismes de retraite et d'allocations familiales (**en flux**, s'entend – ils existent donc, on finit par ne plus le "croire" ! et ils sont d'autant plus réels en Grèce, malheureusement, que les "dépenses" via les robinets de redistribution ont été verrouillées par les *memoranda* austéritaires depuis 2009 !) ...

¹¹⁵ **Aujourd'hui, dans la zone Euro**, on se trouve dans **une situation totalement inédite et très instable** : devant le risque persistant d'asphyxie de l'économie "réelle", la BCE outrepassa son mandat sans le dire, mais dans les grandes largeurs, et multiplie les liquidités d'une façon qu'il sera à terme très difficile de contrôler ; mais sans cela, le collapse serait déjà déclenché, alors que les dégâts sociaux sont déjà considérables ; **le jamais-vu est dans les taux minimes qui sont appliqués à cette monnaie, et qui « euthanasient les rentiers » comme le voulait Keynes** (qui contrairement à la *vulgate*, ne parlait pas alors de l'inflation, pour opérer ce "rééquilibrage" voir www.pauljorion.com/blog/2013/03/16/) : **or ce sont la classe dominante et épargnante et les bases des retraites en Allemagne qui sont directement menacées** (affaissement considérable des rendements des plans de retraite complémentaire en capitalisation) – donc à terme des conséquences électorales et politiques "indésirables" majeures à redouter ?

III.6/ Lutte des classes mondialisée, vertu de l'échange local non-marchand et/ou nouvelles "ruses" du capitalisme ?

III.6.1 Les retraités des pays les plus avancés (et leurs pensions) forment-ils une classe nantie exploiteuse des opprimés et précaires du Sud ?

(la lutte des classes se serait déplacée *au sein* du Travail, à l'ère de la mondialisation...)

- On liquidera cette idée perturbante (... c'est bien évidemment "sa fonction" de l'être !), en prônant le retour aux fondamentaux théoriques : la théorie de la valeur établit que **les rapports de production imposés par le capital et l'échange commercial génèrent l'exploitation des hommes par le capital** (et ceux qui le détiennent) **et la captation de la plus-value à son/leur profit** : *la lutte des classes et les progrès gagnés par le travail* (condition du salariat, revenus socialisés..., constitution d'Etats et d'institutions assurant des fonctions d'intérêt public et de régulation) sont à historiciser et à analyser *à chaque lieu et à chaque étape de création de la valeur* : *il n'y a pas de face à face entre travailleurs nantis, et prolétaires privés de moyens de travail ou migrants, ou travailleurs surexploités et exilés de l'intérieur dans leurs pays surpeuplés d'Asie ou du Sud* –

C'est même **l'ignorance de ce qu'est en dernière instance un rapport de production, qui met en totale confusion les travailleurs menacés par la guerre de compétitivité mondialisée, et fait le lit du populisme**, au sens où l'on croit devoir se barricader contre des étrangers "concurrents".

La postface de Samir Amin ¹¹⁶(qui date d'une autre époque, juillet 1971 !) à la 2^{ème} édition de son « accumulation à l'échelle mondiale » est là-dessus assez tranchante, même si d'aucuns la jugeront bien vite, trop fondamentaliste ou 'idéologique' :

(p.423) « Le couple économie centrée [qui prévaut au Centre du système capitaliste en voie de mondialisation] – économie extravertie [ou dominée, de la Périphérie] signifie que, dans la première, il existe une relation *organique* entre les deux termes de la contradiction sociale, bourgeoisie et prolétariat, que l'un et l'autre sont *intégrés* dans la même *réalité* [...]. Que par contre dans une économie dominée, on ne peut pas saisir [au niveau national] cette unité des opposés [...] qui ne se retrouve qu'au niveau mondial [...].

L'analyse différentielle des lois essentielles du fonctionnement du système mondial et du mode de production capitaliste conduit au premier résultat, essentiel, de **l'échange inégal**, qui signifie transfert de valeurs, rien de moins et rien de plus (p.424) [C'est en fin de compte conforme] à l'analyse de Marx sur l'accumulation primitive, elle aussi produit de relations entre formations [sociales] différentes ; [mais] (p.424) **faire dire à la théorie de l'échange inégal qu'elle signifie que « les ouvriers du centre exploitent ceux de la périphérie », c'est au sens propre "dérailer", car seule la propriété du capital permet l'exploitation**. L'échange inégal signifie en profondeur que le problème de la lutte de classes doit nécessairement être envisagé à l'échelle mondiale [...] car (p.425) : la bourgeoisie (du centre, la seule [véritable] à l'échelle du système mondial) exploite les masses prolétariennes et prolétarisées partout, au centre et à la périphérie, mais elle exploite ces dernières plus violemment et brutalement ; cela est possible parce que **le mécanisme objectif [de l'unité du lien]** avec son prolétariat (du fait du caractère autocentré de l'économie nationale dont [cette "unité"] provient, **limite son exploitation au centre**, [et] ne fonctionne pas à la périphérie [extra-dominée] ».

Cette "limitation" a en partie à voir avec ce qu'a essayé de formaliser la théorie de la régulation (voir III.4) ¹¹⁷:

(p.421)« Dans une économie capitaliste autocentrée, [voire fermée] [celle étudiée par Marx comme support théorique à son Capital], il existe une relation entre le niveau global de la

¹¹⁶ Samir Amin « l'accumulation à l'échelle mondiale » 1970 Anthropos, éd. poche 10/18, 2 tomes ; t.2, p.423, 424, 425.

¹¹⁷ Samir Amin, op.cit. t.2 p.421

productivité (« le niveau de développement des forces productives ») et celui du salaire ; si le salaire descend en-dessous d'un certain niveau, **la capacité de produire du système dépasse sa capacité de consommer [...]** : le taux de la plus-value dans le modèle pur du mode de production capitaliste ne peut pas augmenter indéfiniment (...) et ainsi *seulement* est établie la loi de la baisse tendancielle du taux de profit »

Double effet de cette démonstration :

Le capital du Centre (dans et pour son mouvement d'accumulation permanente), a un dilemme à résoudre de façon intrinsèquement restrictive, et un redéploiement impératif pour perpétuer son extension et l'intensité de son exploitation :

- Le dilemme est **celui des rapports organiques avec "ses" travailleurs et avec les classes moyennes qui sont son débouché de masse et le menacent par leur marche vers l'émancipation.**

La régulation fordiste, la protection sociale, et l'inflation, sont **la forme de régulation** (cf. III.2.4) qui a été la première solution à ce dilemme, restreignant son taux de profit (le retour de bâton, étant aujourd'hui, les "pertes de compétitivité" en passe de ruiner "notre" industrie et "nos" pays, la mise en cause de la "rigidité du contrat de travail" : d'où la tentation, à grands coups de "réformes" et de "modernisation" [sic], de rompre avec les 40 piteuses qui ont succédé aux 30 glorieuses, et de miser sur ...**la dérégulation** tous azimuts, ne retenant plus que **le couple flexibilité / néo taylorisme** comme solution, pourtant perdante si l'on considère sur la durée ce qu'ont donné les modalités retenues par l'autre terme de l'alternative post-fordiste (**l'implication collective**, façon Scandinavie, Allemagne, ou Japon (au moins chez Toyota, donné comme contre-exemple au fordisme réel, interprété même comme un « fordisme achevé dans ses intentions initiales », (voir Lipietz, ou Boyer et Orlean) pour déconventionner désindexer, libérer le travail, et faire accroire que l'on va redevenir concurrentiel au sein d'abord d'une Europe qui sans charte sociale ni "harmonisation" fiscale, s'avise ... que certains pays sont moins lésés que d'autres, **face aux lois de l'avantage comparatif, désormais réduit à la compétitivité coûts directs et indirects** ¹¹⁸ **du travail !**

- La seule issue pour le Capital du Centre est dès lors –c'est le second effet de cette baisse du taux de profit- **de disposer des ressources indéfinies de la Périphérie (le capital extraverti de S. Amin, qui n'a pas –du moins durant quelques décennies de délocalisations et de mondialisation - à "intégrer" un prolétariat consommateur en adoptant des processus compensateurs), pour étendre/maintenir *ad libitum* et *in perpetuum* l'assiette et l'intensité du prélèvement de la survaleur, soit de l'accumulation du capital.**

- **Par contre** (voir partie III.5...) **dans la mesure où les salariés sont poussés à placer leurs épargnes et leurs "droits à la retraite", c'est-à-dire à thésauriser et à se lier au capital par la propriété lucrative de titres, alors il convient dans cette mesure même, d'admettre qu'ils cèdent à la contagion capitaliste, et qu'ils prennent alors – quand bien même en étant trompés sur la substance, et la réalité de la contrevaletur à terme, de leur thésaurisation – aussi part au côté *exploiteur du rapport de production capitaliste/financiarisé/mondialisé.***

¹¹⁸ Samir Amin article août 2014 « Multitude ou prolétarisation ? » à propos des thèses de Michaël Hardt et Toni Negri (<http://www.medelu.org/Au-sujet-des-theses-de-Michael>)

III.6.2 Les pensions de "retraite" viennent en premier sur l'agenda des "requis" de la mondialisation

Et elles débutent le chantier (pluridécennal...) du démantèlement de la cotisation sociale dans son ensemble

Bien davantage que le résultat de luttes sociales séculaires dans des "pays avancés", le conquis de la protection sociale est, entend-on dire, le produit d'une avidité de riches, et d'un système où travail et capital sont "ensemble" consommateurs de ressources qui s'épuisent, et débiteurs des futures générations : ce serait le 1^{er} obstacle à démanteler, pour promouvoir un développement "décent", "équitable" et "soutenable" (sic ...). Tout juste si l'on ne fait pas des pensionnés occidentaux, un archétype des prédateurs installés sur le "modèle" de développement minier qui perdra « Gaïa » !

Entre 2008 et 2015, la crise ne fait que s'aggraver, et se généraliser – avec un épïcêtre qui reste clairement européen, alors même que l'ébranlement est parti des pratiques financières américaines ; on ne développera pas ici **l'exemplarité (!) du cas grec**, des *memoranda* de 2007 et 2011, puis des 6 mois de "négociation" (février juillet 2015) entre Syriza et la troïka déléguée par l'UE et le FMI à la tutelle du pays : la mention de cette actualité douloureuse a cependant toute son utilité , pour souligner à la fois

> le refus total des institutions de discuter avec le gouvernement mandaté par son peuple, pour transiger sur l'aggravation et l'accélération de l'amputation des retraites, y compris en réclamant que la Vouli revienne sur ses votes et lois d'un plan humanitaire (**le minimum vieillesse aura régressé de 35 à 40 % en 5 ans, et les aides sociales EKA pour les retraités isolés ou sans pension n'auront pas vécu plus de 6 mois**)

> et la commodité immédiate et la priorité politique absolue attribuées à ce "levier de la bonne gouvernance".

Alors, il est incontestable qu'avec les taux de chômage et la très faible croissance de l'époque,
¹¹⁹« le financement des institutions sociales comme par exemple le système de retraite, n'est pas tenable ».

Mais de là à **faire accroire**, que **la révision drastique des "régulations" du revenu socialisé, nous fera accéder à un système vertueux et de croissance équilibrée et équitable ?? ...**

La financiarisation du capitalisme accélère de façon paroxystique les bulles, leur effet dévastateur, la compétition des pays et territoires, avec une consommation effrénée des ressources non renouvelables et des vies humaines, et *last but not least* la concentration démentielle de la richesse, et toute sa charge mortifère – de quoi douter que le salarié occidental et plus encore le travailleur libre de nos sociétés développées doivent se faire hara kiri pour que ... *business as usual before !!*

Pourtant, on entend beaucoup prêcher l'excès des [de nos] droits qui *nous entraînerait vers l'explosion de la planète, tout autant* que notre addiction à la consommation et notre infinitude des besoins individuels

C'est le discours sur les « acquis sociaux »¹²⁰, et le conservatisme égoïste et étroit qu'ils induiraient....

¹¹⁹ Le Monde 02/09/2015, Marie Charrel à propos de « la vie sans croissance, destin des pays industrialisés » dont traite le dernier essai de Daniel Cohen « le monde est clos et le désir infini » 2015 Albin Michel : (http://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2015/09/02/doit-on-se-preparer-a-un-monde-sans-croissance_4743057_1656941.html)

¹²⁰ Ambroise Croizat , ministre du Travail et de la Sécurité sociale entre 1945 et 1947 et ancien secrétaire de la fédération des métallos CGT : « **Ne parlez pas d'acquis sociaux, mais de conquis sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais** », citation tirée de la brochure de la CGT « La Sécu, toujours une idée jeune », éditée pour les 70 ans de la sécurité sociale

C'est l'oubli du **rôle essentiel et amortisseur de ces « conquis sociaux »** [cf. note précédente] face à l'aggravation manifeste, et désormais dramatique dans son accélération, des inégalités en occident.

Point n'est besoin de jeter le bébé avec l'eau du bain, ni de **se vouloir ou croire en retrait de la lutte des classes, et de l'instrumentalisation par le capital** : à qui sert celui qui se prétend suffisamment autonome pour se passer des revenus sociaux, ou qui juge que les retraités grecs sont encore trop bien pourvus (« ... quand on voit ce que les slovaques ou les baltes perçoivent, etc etc... ») ??

Là encore, il est utile de faire référence au mécanisme de l'aliénation, effectivement planétaire ici, et au concept d'hégémonie culturelle (voir partie I.2.6) ; il devient alors évident qu'une partie des alternatifs révoltés et libertaires, et **une partie des écologistes affectés par le discours sur les enfants gâtés-gavés et exploités impénitents des plus pauvres, ou sincèrement décroissants, sont les alliés objectifs ou les "idiots utiles"** ¹²¹ **du capital**, qui ne cherche qu'à coloniser les espaces de régulation et de solidarité, et à récupérer ce qui a été grignoté, dans l'économie "surimposée" de "prélèvements", par le travail (les luttes sociales, le *Welfare State*) aux dépens de la plus-value appropriée par ledit capital.

C'est au contraire en reprenant la marche en avant du Commun aux dépens du capital sans frontières, que le travail en finira avec l'asservissement, avec le chantage de l'armée de réserve (celle des prolétaires du Sud, et celle du chômage de masse).

¹²¹ L'expression « **idiot utile** » s'applique à des personnes qui servent des desseins qui contredisent leurs aspirations profondes. Elles sont de bonne foi mais manipulées. Certains attribuent l'expression à Lénine (on ne retrouve cependant pas cette expression dans ses ouvrages publiés), et l'ont utilisée pour désigner et stigmatiser des intellectuels de gauche occidentaux dont la défense enthousiaste et naïve du régime soviétique semblait exempte de toute critique vis-à-vis de celui-ci. L'expression « *Useful Idiot* » apparut aux États-Unis pour la première fois en 1948 et ne fut attribuée à Lénine que plusieurs décennies plus tard. Les détracteurs de la parenté historique de cette expression argumentent qu'il n'existe aucun témoignage direct de quelqu'un ayant entendu Lénine employer oralement le terme « idiot utile » ni aucun document publié où il apparaisse. Néanmoins, il est confirmé que Lénine a parlé des sympathies gauchistes de l'Ouest en termes très péjoratifs, et que ce type d'expression aurait été bien de sa manière. (source Wikipedia.org)

III.6.3 Une autre mascarade : la croyance en l'isolat non marchand

Pourtant, **chez nombre d'alternatifs éclairés, ou de décroissants, et autres adeptes de "l'insurrection qui vient", il se trouve beaucoup de "bons esprits" pour**

adopter le « nouvel esprit du capitalisme »¹²² **à leur insu, et**
contester vivement que l'Etat soit (ou doive redevenir) l'instance de régulation (et le garant du vivre-ensemble) et puisse être contrôlé en ce sens ;

initier ici ou là des monnaies locales et des trocs de services entre partenaires **affranchis de la "marchandisation" du monde ... et de la valeur comme assiette des cotisations sociales** (..)

pour finalement muter en individus autonomes, et économes (au sens étymologique du terme), et **définitivement abandonner la sphère collective aux agissements du capital désentravé :**

que ne voient-ils comme ils agissent de façon rêvée pour le néo libéralisme !!

Ce sont encore ici, Pierre Dardot et Christian Laval¹²³ qui rappellent la nécessité de ne pas désertier la lutte des classes et l'*imperium* de la loi de la valeur, en soulignant « l'imprudence » de la caractérisation du mouvement *antiglobalization* par Naomi Klein :

« [ce mouvement] aurait pour visée de protéger le monde de la privatisation générale en défendant des ressources et des espaces communs localement situés : **protéger le monde, ce serait défendre les petits mondes communs** . Mais la stratégie des communs serait-elle alors ramenée à la création de petits isolats exemplaires [...] Aussi séduisante que soit la formule [dénommée en 2007 par John Holloway dans son ouvrage ainsi titré] « **changer le monde sans prendre le pouvoir** », elle **néglige d'interroger les formes de domination du capital sur le travail, comme d'ailleurs les effets de l'Etat sur la société, et la manière de les dépasser**. Or pour penser les formes nouvelles des luttes et pour concevoir les alternatives, [nous nous devons de ne pas] délaissier la façon dont le capital exerce aujourd'hui sa domination sur le travail [comme sur la société et sur les *outsiders*] »

Ces 2 auteurs reparlent plus loin dans leur ouvrage de ce « néo communalisme »¹²⁴ comme l'une des voies de transition vers une société post capitaliste, mais en soulignent les considérables limites, face au renoncement à s'affronter à la domination du capital :

« cette transition éco-sociale selon les principes d'auto-organisation, de coopération et de multi-activité, telle que l'envisageait Gorz, présente cependant un **danger : celui de l'isolement dans des expériences enfermées dans une démarche de séparation et d'exemplarité. La nouvelle démocratie [...]** « **par le bas** » **implique de faire le choix d'une vie simple, plus autonome et conviviale**, [à l'échelle] locale plus vivable que les grandes métropoles, et [davantage] compatible avec la convivialité prônée par Ivan Illich et André Gorz comme voie de sortie du capitalisme [...] Mais qui **ne suffira pas [du tout] à constituer une politique du commun** : [...] il faudrait attendre [dans une] démarche [quasi] franciscaine, le salut d'**une conversion éthique vers des axiomes post capitalistes** [...] [On trouverait cela aussi] du côté d'une gauche qui se veut radicale, et ne voit **d'issue que dans un retrait général « hors du pouvoir », dans une sorte de soustraction hors de la domination**.
[...] [il reste que] l'accumulation des pratiques alternatives a des effets d'éducation et de subjectivation qui peuvent aider à leur traduction politique et à leur généralisation : [...] **c'est [leur] force entraînant beaucoup plus large [...]** sur les subjectivités [qui présente leur principal intérêt] »

Les innovations type **Système d'Echanges Locaux (SEL)** ou **retour au troc**, sont un **non-sens**, au moins *dans la mesure où elles se veulent solution de substitution (sic) à côté du système dominant* ; et le malheur est que **l'émergence des pratiques et des théories autour des biens communs ou *commons*, s'accompagne souvent d'une grosse confusion entre les unes et les**

¹²² « Le nouvel esprit du capitalisme », titre de l'ouvrage d'Eve Chiapello et Luc Boltanski, 1999 Nrf Essais, Gallimard

¹²³ « Commun », 2014 op.cit.p.132

¹²⁴ « Commun », 2014 op.cit.p.505 « proposition n°5, l'association dans l'économie doit préparer la société du commun »

autres, très préjudiciable à la construction d'un Commun, et d'une valeur produite, transmise et distribuée selon des principes socialisés.

Si l'on peut voir dans les SEL ou les monnaies locales, à la rigueur, des expériences limitées inventant *du* post-capitalisme, elles n'abolissent en rien (et elles n'y prétendent d'ailleurs généralement pas, elles pensent pouvoir s'en abstraire...) *la* loi capitaliste de la valeur – et surtout, **elles occultent le travail** (dans son entière et réelle acception), **et les échanges de valeur dont il est la source, comme seuls porteurs possibles de la protection sociale - et de tout le commun en devenir.**

En pensant préserver leur autonomie (et leur libre arbitre contre le fétichisme de la monnaie), **elles confondent échanges monétaires** (qu'elles s'ingénient de façon louable et locale à réduire au plus strict) **et échanges de valeurs économiques, lors même que la société a commencé – avec la sphère publique non-marchande (cf. III.2.4)- de monétiser de la valeur socialisée et anticapitaliste !**

Paradoxalement, ces contestataires ne se saisissent pas de ces espaces de valeur socialisée, au moment où leur démocratisation radicale et leur réappropriation collective véritable, toujours différées et toujours plus lointaines, deviennent la seule issue à leur ruine programmée par les attaques du capital : ils sont ici les auxiliaires purs et simples du capital, en s'absentant de ses intrigues.

Leur objection est celle de David Bollier ¹²⁵ et dans cette ligne de pensée, ils pourraient 'nous répondre' : « construire quelque chose "à côté du marché" (i.e. du capital), et qui serait aussi "contre l'Etat" se situe dans le même *continuum*, et est même profondément souhaitable... »

On ne voit, dans bien de ces "groupes communautaires" (notion que contestait d'ailleurs assez vertement Elinor Ostrom ¹²⁶ l'Etat que comme un ennemi de classe, et la protection sociale que comme une illusion et le faux-nez du contrôle social ; on semble se réjouir de leurs faiblesses, et de leurs défaites – comme si c'était là le dépérissement de l'Etat annonciateur des jours nouveaux ???

Il n'en reste pas moins que les "esprits forts" qui théorisent sur ces initiatives inventives et germinatives font une énorme impasse sur **ce qui devra remplacer cet Etat** "inféodé au capital", dans le rôle de garant de l'équité collective, de l'équilibre des territoires, de la protection sociale et des fonctions d'utilité publique.

Nous renvoyons en note ¹²⁷ à Robert Castel, qui a déjà rappelé (III.2.4) ce que l'Etat a de vital pour la société, et pour les faibles, que de telles pratiques reviennent à abandonner à leur sort.

Redisons que les adeptes de la sobriété et de l'autonomie actent trop souvent la fin du « rêve démocratique », pratiquent parfois une autarcie jalouse jusqu'au refus de l'éducation publique ou du "contrôle" des services sociaux... toutes choses qui au final font le jeu des promoteurs de l'amaigrissement radical de l'Etat et d'une société a-sociale autant qu'a-démocratique !

¹²⁵ David Bollier « La renaissance des communs », 2014, éd. Charles Léopold Mayer .

Cet auteur fait la promotion des travaux majeurs d'Elinor Ostrom ('prix Nobel' d'économie 2008) sur les *commons*, leurs modalités de gestion collective et les institutions sociales instaurées par les groupes qui les ont en charge, et l'extension de cette notion aux biens numériques et au développement de la connaissance collaborative... Il estime cependant que ce développement est voué à se heurter rapidement au duopole du marché et de l'Etat ; la collusion entre eux, pourtant radicalement séparés lors de leurs constructions respectives, est jugée définitive : ils sont promoteurs ensemble du progrès technologique, et de la croissance ininterrompue de l'activité économique et de la consommation.

¹²⁶ Elinor Ostrom « Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action », 1990 trad. 2010 ed. De Boeck « *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles* »

Elinor Ostrom avec Charlotte Hess, « Understanding Knowledge as a Commons, From Theory to Practice », 2007

¹²⁷ Robert Castel, « L'insécurité sociale », 2003 Le Seuil, chap. « La sécurité sociale dans l'Etat protecteur », p. 33-38

IV. TOUT LE POUVOIR AU PEUPLE !

IV.1 Déficit à combler, négociations permanentes, où est le loup ?

Une fois décrits en termes marxistes le salaire libre dans son processus historique, et le stade actuel de la lutte entre le capital et le travail, peut-être est-il **éclairant d'aborder l'un des thèmes dominants des « réformes des retraites » en France, pour montrer combien cette "grille"-là (la marxiste) doit nous faire reconsidérer la terrible régression que l'on nous enjoint de "négocier" avec le "recul de l'âge de la retraite", rendu prétendument "nécessaire" par le supposé (et grandissant, bien évidemment !) "déficit" des caisses vieillesse et des retraites complémentaires :**

IV.1.1 Le flux des cotisations – versements des pensions : le déficit n'est que mineur :

(il faut **constamment revenir à cette notion de flux**, et contrebattre le "calcul" et les projections de la prétendue insuffisance des actifs cotisants pour le nombre grandissant de pensionnés et d'années de vie, une insuffisance causée par le tour de passe-passe néo-libéral qui réclame un dumping permanent du coût du travail, et une pression sur l'emploi déclaré et sous statut **L'approche par le stock** que serait *la mise en réserve des cotisations* est, on l'a vu, une contrefaçon !);

Le déficit dont on s'alarme en permanence est directement causé par les exonérations de cotisations patronales multiples, et de moins en moins compensées par la puissance publique (nous ne développerons pas les effets des "règles" sur les travailleurs détachés en Union Européenne, ou des recours massifs aux migrants non déclarés, dans l'agriculture et les services en Europe du Sud ou aux USA !).

Cf Philippe Askenazy dans une chronique économique du 25/06/2013 ¹²⁸

« Il faut insister.

Tout d'abord, *sur les causes des déficits*. Déjà largement pris en compte dans les précédentes refontes, *l'allongement de la vie n'en est plus le facteur clé*.

Aujourd'hui, le déficit est lié à la profonde crise économique que nous connaissons. Ce n'est qu'à l'horizon de 2040 que le déficit sera essentiellement généré par la vague démographique des baby-boomers partant à la retraite [et poursuivant leur longue vie].

Ensuite, sur le montant de ce déficit. Il n'est *pas abyssal*. *Sans nouvel ajustement, il représentera annuellement, sur les vingt à quarante prochaines années, entre 1% et au pire 2% du produit intérieur brut (PIB)*. *C'est le même ordre de grandeur que le montant du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) dont, en pleine crise, on a trouvé le financement*. Sur ce point voir aussi les rapports du COR en vue de la réforme de 2013 (ci-dessous ¹²⁹)

¹²⁸ http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/06/23/retraites-faux-debats-vrais-enjeux_3434935_3234.html#EwomwsUEhgQE1UMQ.99

¹²⁹ (selon les rapports du conseil d'orientation des retraites –le COR, publiés de 12/2012 à 03/2013, sous l'effet de la crise, le besoin de financement des régimes de retraite devrait se creuser de 2011 à 2017, et passer de 0,7% à 0,9% du PIB (de 13,2 milliards d'euros en 2011 à 20,2 milliards en 2017).

Au-delà, les perspectives diffèrent selon le scénario retenu. Dans le scénario le plus favorable, la décrue du chômage devrait permettre de réduire le besoin de financement. Mais dans les deux autres scénarios, les déficits devraient continuer à se creuser. Ainsi, en 2020, le besoin de financement pourrait représenter de 0,9% à 1% du PIB (soit de 19,8 à 21,9 milliards d'euros). Ces perspectives apparaissent moins dégradées que celles réalisées à la veille de la réforme des retraites de 2010. Elles montrent toutefois que l'objectif affiché lors de cette réforme, "le retour à l'équilibre des régimes de retraite à l'horizon 2018", ne devrait pas être atteint.

Ceci étant dit, les développements du chapitre II ont abondamment montré (c'est l'espoir du rédacteur ...) que le sujet en cause n'est pas « l'équilibre des régimes de retraite », mais vise l'essentiel du rapport social inscrit dans le salariat en ce qu'il renverse l'exploitation capitaliste.

(..) sur le papier, les réformes allemandes doivent certes éviter un déficit, [mais] ce sera *au prix d'un appauvrissement massif des retraités dans les prochaines décennies, probablement intenable socialement.* »

IV.1.2 Reculer l'âge d'obtention de la retraite - à son taux de remplacement 'normal' (selon la régression qui a fini par être édictée : 50 % de la moyenne des 25 meilleurs salaires annuels) - comme **levier principal de "garantie" de la viabilité du système (sic) ?**

Mais dans le cadre de **quel contrat social ?** :

Là encore, Philippe Askenazy (dans le même papier de 2013) situe la question ¹³⁰

« Les citoyens français [en fin de compte] souhaitent un régime [NdR : en tout cas, à 50 ans, lorsque le sujet devient leur préoccupation majeure, avec les évolutions ou les répétitions de réforme que l'on dit insuffisantes après chaque adoption douloureuse ?...] qui leur assure l'espérance de disposer d'un certain nombre d'années de retraite *sans incapacité* (...) Selon les données européennes, l'espérance de vie moyenne à 50 ans sans incapacité était en France de 19,4 ans en 2011 : *pour 8 années espérées sans incapacité*, le principe de réalité [et le sens commun] retiendrait donc un âge moyen de départ à 61,4 ans.

(...) Repousser l'âge de la retraite repose dans le débat actuel [pour consolider durablement les équilibres] sur l'idée que l'on vit de plus en plus longtemps et donc que l'on peut (ou que l'on doit) travailler plus longtemps. Mais les gains d'espérance de vie sans incapacité à 50 ans sont bien plus minimes que cet allongement [réglementaire] ; [NdR : le déclin de la vitesse de ces gains est désormais chose avérée, même si les études sont encore fluctuantes autour de ce constat, clôturant une longue période d'amélioration inouïe de la santé et de la vieillesse dans les pays occidentaux] : pour les hommes, entre 2005 et 2011, [ces gains d'espérance de vie sans incapacité] sont d'à peine 0,9 année de plus ; pour les femmes, ils ont même baissé de 0,4 année ».

Or dans le même laps de temps (réformes de 2007 et 2010), les natifs des années 1956 à 1961 auront subi un recul de leur âge de départ légal de 2 ans (4 mois par an, étalés entre 2011 et 2018), sans même évoquer le préjudice de la hausse de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention de la pension à taux plein...

Quant aux "bénéficiaires" des plus récents "accords" (automne 2015) portant sur **les retraites complémentaires (ARRCO, AGIRC) – des dispositifs à décomptes en points accumulés pour soi** (notons-le !!! il est si souvent dit que ce serait là l'avenir positif de notre répartition ?!), ils sont **avisés aujourd'hui (avril 2016) par des "premières simulations" [sic] du COR que leurs pensions seront affectées d'une baisse de 9 à 16 % (selon les années de naissance s'étalant entre 1960 et 1970), du moins lors des 1 à 3 premières années de pension auxquelles ils prétendraient ... ayant atteint l'âge légal et les trimestres requis par le « taux plein de la pension principale » !!** Autrement dit, ayant acquis « l'intégralité » de leurs « droits » !...

C'est donc un véritable et inaugural renversement du sens de l'histoire et du progrès social, auquel les institutions paritaires sont amenées à souscrire !!

Au nom de quoi ?? Rien d'autre que la 'nécessité' pour le capital de résister à la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, et de ne plus céder de sa domination sur le travail et sur l'avancement de la lutte des classes !

En outre, rappelons une évidence qui commence à être bien documentée, mais **bien délicate à corriger de façon efficace et novatrice, autrement dit sans volonté réactionnaire : les considérables inégalités sociales de l'espérance de vie, et plus encore de cette déterminante**

¹³⁰ P. Askenazy, le Monde, 06-2013 http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/06/23/retraites-faux-debats-vrais-enjeux_3434935_3234.html#EwomwsUEhgQE1UMQ.99

"espérance de vie sans incapacité (EVS) à 50 ans" (dit autrement : la dépendance revêt une forte composante sociale) ;

mentionnons au passage que l'écart entre les femmes et les hommes sur cette EVS n'est pas flagrant (19,6 ans pour les femmes, 19,1 pour les hommes) alors que l'espérance de vie "brute", elle, avantage significativement les femmes.

Par contre, on sait bien qu'allonger les durées de cotisations et retarder l'âge légal (c'est-à-dire démanteler les régimes spéciaux et aligner vers le bas les modalités encore dispersées des retraites privées), c'est accuser les injustices accumulées durant la vie active ou l'existence précaire des moins intégrés – et que les systèmes de compensation (comptes pénibilité...) sont des usines à gaz, dont peu d'ayants droit et pas beaucoup de mandataires syndicaux auront les clefs ?

Cette notion de dépendance, qui alourdit depuis 15 ans le débat sur le vieillissement, et les dépenses qu'il entraîne (va entraîner), doit conduire à **s'interroger sur l'optimisation de sa prévention aussi bien que sur la résorption des injustices sociales qui la segmentent : elle coûte cher, mais n'est pas une totale fatalité : les activités des "retraités"**, parce qu'elles repoussent le temps de l'isolement, représentent **la meilleure prévention contre la dépendance.**

Le gain de bien-être public, par l'activité des salariés *promus après 60 ans à la liberté d'élargir et de mettre à disposition leurs compétences*, est en outre appelé à grandir, et de plus en plus vite, les personnes arrivant à ce statut étant de mieux en mieux formées, et de moins en moins usées (si l'on veut encore (et si l'on sait...) corriger les inégalités entre métiers, entre origines sociales, entre carrières et parcours de précarité).

Aussi faudrait-il récuser le débat habituel sur « le coût des retraites », et lui substituer l'agrégat sur « le coût des retraités » (¹³¹voir JL Escudier), où les salaires socialisés et l'aide sociale seraient mis en rapport avec l'implication bénévole des seniors, et avec la mesure de sa corrélation avec le recul de la dépendance.

Leur contribution au PIB est connue (au moins comme de vulgaires consommateurs au moyen des ressources procurées par leurs revenus de transfert), mais **leur production non marchande est ignorée, et elle est considérable dans ses effets** inter-générationnels, comme dans la vie associative ou citoyenne.

IV.1.3 Quel changement substantiel dans les projets de réforme et la révision des allocations familiales entre 2012 et 2014 ?

à ce titre, quand on examine les projets de réforme et la révision des **allocations familiales** entre 2012 et 2014... on peut mesurer **le recul majeur entre leur substance de "travail libre payé par le capital"** (notre thèse présente), telle que **l'ordonnance de 1945 l'a prescrite, et ce qu'elle devient avec les reculs actuels**, donnant malheureusement raison au refus de principe de B. Friot de la moindre déconnexion du prélèvement social d'avec le travail soumis à la loi de la valeur :

1/ non seulement, le taux de cotisations patronales à la branche famille de la Sécurité sociale a connu plusieurs baisses très sérieuses,
- il s'élevait à 16,65% en 1951 pour tomber à 9% en 1990, puis à 5,4% en 2010 et 5,25% au 1/1/2014 -

¹³¹ Jean-Louis Escudier, « retraité(e)s, pensions de retraite et salariat », 2002 note pour « Rencontres Marx » Montpellier,

« afin de compenser la hausse des cotisations vieillesse, destinée à financer les retraites. Le manque à gagner pour la branche famille de cette réduction sera couvert par un transfert du budget de l'Etat »

a indiqué le gouvernement de Jean-Marc Ayrault [sic].

Puis ¹³² Manuel Valls annonce que, pour délester les entreprises et favoriser l'emploi, "*pour les salaires jusqu'à 3 fois et demi le Smic, c'est-à-dire plus de 90% des salariés, les cotisations famille seront **abaissées de 1,8 point au 1er janvier 2016***", soit un allègement de près de 4,5 milliards d'euro. **Le taux de cotisations familiales des entreprises sera alors de 3,45%.**

Les travailleurs indépendants et artisans bénéficieront, eux, d'une baisse de plus de trois points de leurs cotisations famille dès le 1er janvier 2015, ce qui représente 1 milliard d'euros et un taux de cotisations famille à **2,25%**. Pour autant, "*cela ne pénalisera en rien le financement de la politique familiale, qui se verra affecter d'autres recettes pérennes*" [re-sic].

2/ ... mais il a failli tomber à zéro selon la proposition du président Hollande le 1/10/2012 ! Alors que les cotisations familiales à la charge des entreprises et des travailleurs indépendants, financent encore la branche famille de la Sécurité sociale à hauteur de 62% de ses recettes (2014), soit 35,1 milliards d'euros sur 56,9.

Les autres ressources de la branche famille sont fiscales: la contribution sociale généralisée (CSG, qui pèse notamment sur les salaires), avec 10,8 milliards de recettes attendues en 2014, doit représenter 19% du financement de la branche.

Le reste provient principalement de divers impôts et taxes (droits sur le tabac et les alcools, contribution sur les primes d'assurance automobile, taxe sur les salaires, prélèvement sur les revenus du capital).

Outre la fin de l'universalité/inconditionnalité des prestations familiales, **une rupture pourtant considérable** du mode de régulation à la française du capitalisme, le projet de 2012 signifiait :

- l'augmentation de la TVA, « pour financer la politique familiale » ; soit au final une charge supportée par les familles elles mêmes...
- une exonération des cotisations dites patronales de 13 milliards d'euros, donc un cadeau royal fait aux entreprises
- le début de la fin du principe même de la Sécurité sociale, pour passer à une aide sociale procédant de la « charité publique ».

IV.1.4 Pour toutes ces questions, les notes examinées par le Conseil d'orientation des retraites (COR)

sont une mine de données et de comparaisons passionnantes, et parfois plus judicieuses et disputées que le réformisme ambiant...

Il est vrai néanmoins qu'il faut savoir fréquemment dépasser des formulations de type « durée de la période d'assurance donnant droit à une retraite à taux plein », et repasser de cette *novlangue* à « nos cotisations finissant par nous affranchir pour de bon et imposer au capital le versement à vie de la pension » ? Certes, mais pour qui est arrivé à ce point de la lecture, il s'agit d'une maîtrise naturelle du sous-texte de la prose officielle, laquelle recèle de nombreuses informations révélatrices !

Entre autres, **la dernière séance (17/02/2016) traite d'une comparaison entre 10 pays**
[http://www.cor-retraites.fr/article464.html?xtor=xtor=EREC-16-\[20160116-DOSSIERCORFEV\]](http://www.cor-retraites.fr/article464.html?xtor=xtor=EREC-16-[20160116-DOSSIERCORFEV])
Et le colloque annuel de 2015 (02/12/2015) développe et débat des âges de départ à la retraite en France : évolutions et déterminants
<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3202.pdf> (173 pages)

¹³² Le 8/4/2014 (http://lentreprise.lexpress.fr/le-financement-de-la-branche-famille-de-la-securite-sociale_1529763.html)

IV.2 Le commun en devenir, à partir du non-marchand

Inutile de rallonger encore l'ouvrage...

1/ Il y a eu cette formule pour porter le deuil de la révolution introuvable contre le capital :

Il s'agirait de « changer le monde sans prendre le pouvoir »¹³³ pour séduire les tenants de l'évasion/éviction du système (voir notre partie III.6.3) ; mais « elle néglige d'interroger [et *a fortiori* de renverser] les formes de domination du capital sur le travail, comme d'ailleurs [de travailler sur] les effets de l'Etat sur la société et la manière de les dépasser ».

2/ Mais tout n'est pas perdu, surtout pas les "retraites" des jeunes générations !

... il s'agit cependant d'un immense sursaut collectif et intergénérationnel à avoir, d'abord pour faire prévaloir **toute la charge anti/post capitaliste de la protection sociale** façon République française !

3/ « Le commun doit fonder la démocratie sociale »

Nous extrayons sous ce titre quelques lignes de la 6^{ème} des 9 « propositions politiques » qui terminent le livre de Pierre Dardot et Christian Laval¹³⁴ :

« [le problème du] social [dispensé par] l'Etat, c'est [sa] *négation* du commun comme coactivité des membres de la société. C'est l'Etat bienveillant et bienfaisant qui fixe les règles de réciprocité, d'entraide, et de répartition de la production (...) [encore le fait-il] en fonction des contraintes économiques (...)

La solidarité entre salariés et entre citoyens se mue en une dette contractée envers l'Etat [protecteur] (...)

Démocratie et sécurité sociale sont des termes qui ne se rejoignent plus ; le désir collectif d'auto-organisation de la solidarité sociale, qui a marqué la naissance du socialisme, a disparu de la conscience populaire (...)

La « solidarité » portée par les socialistes opposés à la propriété au début du XIX^e s'est transformée en une forme étatique qui, tout en protégeant les salariés des « risques » inhérents à la logique du marché, les exclut de la décision et de la délibération politique du fait de l'administration strictement bureaucratique des services publics et de la protection sociale (...) à la merci des retournements politiques.

L'Etat social est aujourd'hui attaqué par les forces conjuguées de la droite et de la gauche dite « socialiste », qui ont fait leur, le nouveau principe de la « compétitivité ». La lutte contre ces forces offre l'occasion de reposer d'une nouvelle manière l'exigence du commun dans le champ social. Le principe du commun ne conduit pas à une simple défense des acquis de l'Etat social par ce qu'il engage un autre sens du *social* que le solidarisme d'Etat. (...) [Ne s'agit-il pas] de comprendre la « démocratie sociale » de façon politiquement plus fondamentale et historiquement plus originaire comme un ensemble d'institutions que se donnent les membres d'une société pour se répartir une partie de leur production en fonction des besoins jugés les plus importants ? (...)

[Ces] institutions sociales [nécessairement de grande ampleur] [dont la collectivité doit se (re) saisir] ne sont pas [fatalement] des propriétés de l'Etat gérées par les oligarchies dominantes

¹³³ Titre du livre de John Holloway (2007, Syllepse), cité et contesté par P. Dardot et C. Laval, op.cit. p. 132

¹³⁴ « Commun », P. Dardot et C. Laval, 2014-2015, La Découverte, op.cit. p.509, 510, 513

subordonnées aux impératifs mondiaux de « compétitivité » ou aux pratiques européennes du « moins-disant » social – dont les réformes sur les retraites offrent un exemple caricatural de mesures imposées aux [travailleurs] en-dehors de tout vrai débat. (...)

Le compromis dit « fordiste » dans lequel [la gauche officielle européenne] a joué le premier rôle, a voulu marier le progrès de la rationalité technique et une dose de solidarité redistributrice. Le grand « *deal* » a consisté à échanger la productivité aliénante contre l'Etat social sécurisant (...). Une politique du commun doit conduire à réintroduire la dimension de l'agir commun dans le domaine du travail. »
(...°)

Leur « **post scriptum sur la révolution au XXI^e siècle** »¹³⁵ énonce pour terminer :

« le commun constitue la *nouvelle raison politique* qu'il faut substituer à la raison néo-libérale. (...) [Pour] en sortir, ce ne pourra être que par une *révolution*. (...) »

Le néolibéralisme (..) n'a pas été seulement un discours contre-révolutionnaire (..) Sa nouveauté la plus radicale a plutôt consisté à faire *disparaître* de la pensée l'idée que l'histoire n'était pas vouée à l'éternelle répétition du même, [l'idée] que l'avenir pouvait être fait d'autre chose que le capitalisme (...)

Et de citer Cornelius Castoriadis¹³⁶

« Révolution ne signifie ni guerre civile ni effusion de sang. **La révolution est un changement de certaines institutions centrales de la société par l'activité de la société elle-même ; l'autotransformation** de la société dans un temps bref. (...)° La révolution **signifie l'entrée de l'essentiel de la communauté dans une phase d'activité politique, c'est-à-dire instituante** »

¹³⁵ Pierre Dardot, Christian Laval, « Commun », 2014-2015, La Découverte, p.572, 573, 575

¹³⁶ Entretien de novembre 1987 « Ce qu'est une révolution » in « Une société à la dérive, entretiens et débats » publiés en 2005 par Le Seuil

BIBLIOGRAPHIE

ALTHUSSER BALIBAR	Louis Etienne	Lire le Capital, I Lire le Capital, II	1975	Maspero
AGLIETTA	Michel	(autour de la théorie de la régulation) 1975 / 1995 Régulation et crises du capitalisme	1997	Odile Jacob
ALLAIRE SABOT	Jacques Luc	Marx Matériau, celui qui parle (extension) (tentative de théâtre à partir des écrits de K.Marx)	2006	Théâtre des 13 Vents Montpellier
BEC	Colette	La sécurité sociale, une institution de la démocratie	2014,	Gallimard
BENSAÏD	Daniel	Marx, l'intempestif Une lente impatience (avec dessins de CHARB) Marx [mode d'emploi]	1995, 2004, 2009, (2014, éd. de poche)	Fayard Stock La Découverte
BOLTANSKI CHIAPELLO	Luc Eve	Le nouvel esprit du Capitalisme	1999,	Gallimard NRF Essais
BOYER	Robert	Economie politique des capitalismes (Théorie de la régulation et des crises)	2015	La Découverte
CAILLÉ FOUREL	Alain Christophe	(sous la direction de) Sortir du capitalisme. Le scenario Gorz	2013,	le Bord de l'eau
CASTEL	Robert	L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ? « André Gorz et le travail : une interprétation critique » in : (p.43-55) Sortir du capitalisme. Le scenario Gorz	2003, 2013,	le Seuil La République des Idées le Bord de l'eau
DARDOT LAVAL	Pierre Christian	Commun Essai sur la révolution au 21 ^{ème} s	2014, (2015, éd. de poche)	La Découverte
FRIOT (ZECH	Bernard Patrick) *	L'enjeu du salaire (* avec) Emanciper le travail	2012, 2014,	La Dispute La Dispute
GORZ	André	Métamorphoses du travail, quête du sens <i>notamment les chapitres</i> <i>I.5 « la fin de l'humanisme du travail » et</i> <i>II.3 « Limites de la raison économique »</i>	1988,	Galilée
HARRIBEY	Jean-Marie	La Démence sénile du capital « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme?, discussion autour de Gorz » in : (p.171-186) Sortir du capitalisme. Le scenario Gorz La richesse, la valeur, et l'inestimable (fondements d'une critique socioécologique de l'économie capitaliste)	2002, 2013, 2013,	éd. du Passant le Bord de l'eau éd. les Liens qui libèrent

HARVEY	David	Brève histoire du néo-libéralisme	2014,	Les Prairies ordinaires
JOBERT THERET	Bruno Bruno	(sous la direction conjointe de) «le tournant néo-libéral en Europe » « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme »	2009,	l'Harmattan
LAMBERT	Bernard	Les Paysans dans la lutte de classes	1970,	Le Seuil
LATOUCHE JAPPE	Bernard Anselm	(ensemble) Pour en finir avec l'économie Décroissance et théorie de la valeur	2015,	Libre et Solidaire
LAZZARATO	Maurizio	La fabrique de l'homme endetté (essai sur la condition néolibérale)	2011,	Amsterdam
LORDON	Frédéric	Capitalisme, désir et servitude (Marx et Spinoza),	2010	La Fabrique
MARIS	Bernard	• (avec LABARDE Philippe) « Dieu, que la guerre économique est jolie ! » • Antimanuel d'économie, 1.les fourmis 2.les cigales	1998, 2006,	Albin Michel Béal
MARX	Karl	• (avec ENGELS Friedrich) Le Manifeste du parti communiste • Contribution à la critique de l'économie politique • Le Capital, Livre I préface de L. Althusser	1848 1859 1867	1957 (Editions sociales) 1969, Garnier Flammarion
MAUSS	Marcel	Essai sur le don * avec la préface de Florence WEBER « vers une ethnographie des prestations sans marché »	(1925)	2007* Quadrige/PUF
MICHEA	Jean-Claude	L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes Impasse Adam Smith (brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche)	1999, 2002,	Climats Climats
PISANI-FERRY	Jean	Le réveil des démons (La crise de l'€uro et comment nous en sortir)	2011,	Fayard
POLANYI	Karl	La grande transformation (Aux origines politiques et économiques de notre temps)	1944	1983, Gallimard

FILMOGRAPHIE SOMMAIRE

- A propos des thèses de **Bernard FRIOT** :
 - ▶ Tout un 'travail' d'éducation populaire s'est développé, notamment
 - ▶ SCOP Le Pavé / Franck LEPAGE et Gaël TANGUY
<http://www.scoplepave.org/travailler-moins-pour-gagner-plus>
(Conférence gesticulée 150') « Travailler moins pour gagner plus, l'impensé inouï du salaire »
 - ▶ Réseau salariat video exposé en dessins)
Comprendre facilement le travail de Bernard Friot en 10 minutes (www.reseau-salariat.info) et
https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=cjL1MuE5wpl
- **LOACH Ken** L'esprit de '45 2013, film britannique (documentaire 103')
- **PERRET Gilles** La Sociale, vive la sécu ! 2016, Rouge Productions (Documentaire 84')
- **WISEMAN Frederick** Welfare 1975, film américain (Documentaire 167')
(Les dysfonctionnements du Centre d'aide sociale de Waverly à Manhattan, New York City)
- **ZIV Ilan** Capitalisme 2014, Arte
(http://boutique.arte.tv/f9945-capitalisme_serie)
(**NAHON Bruno**) (Documentaire TV 6 x 55')

• MOTS CLEFS

Théorie de la valeur, sécurité sociale, salaire à vie, travailleur libre, pension par répartition, protection collective, régulation, néo libéralisme. Karl Marx, André Gorz, Daniel Bensaïd, Robert Castel, Bernard Friot, Jean-Marie Harribey, Colette Bec, Pierre Dardot, Christian Laval.

• SOURCES

Le lecteur acharné et curieux de disposer d'extraits nombreux et variés de ces sources et de nombreuses autres, figurant ou non dans les notes de renvoi du texte principal, pourrait les demander par courriel au rédacteur, ou bien sur le blog où ce texte devrait être mis en ligne

(<https://blogs.mediapart.fr/lagoavie/blog>) :

c'est un fichier de 322 pages....dont le sommaire tient en 10 thèmes =

1/ Sur et après Marx, les marxismes

2/ Questionnement des théories du « capitalisme cognitif » et de la « critique de la valeur »

3/ Keynes, les post-keynésiens, le New Deal

4/ Sur les théories régulationnistes

5/ L'après-guerre et les Etats Providence

6/ « Réformisme » et « modernisation »

7/ B. Friot divers / « la retraite comme salaire libre », ou « quel revenu universel » ; etc (dont débats avec JM. Harribey)

8/ Gramsci et l'hégémonie culturelle

9/ Commun et *commons*

10/ Statistiques et projections

VOUS ÊTES ICI!
 POUR ÊTRE RECUEILLIS LES PRÉDATEURS
 CAPITALISTES QUI CONVOIENT
 NOTRE PROTECTION SOCIALE À TOUS

IL VA FALLON
 RESTER GROUPÉS
 ET
 MORDRE !!

TEN VOIS
 QUI AURONT DU MAL
 À SUIVRE.



Réel somnait l'heure
 du salaire socialisé à vie -
 Tout le monde aura le sien
 pas de dévotion à l'intermédiaire et
 démissionnaires !

Spécies de
 cadavre (c'est
 ne pas être
 un salaire
 comme les autres
 -Aujourd'hui à la
 loi de la violence)

syndicalité
 agent du travail
 Marx, et réjou
 à tenir le front
 (il y en a !)

Spécies en
 de naïf (c'est
 au jour dans
 la lutte des classes mondiales
 pendant dans la
 chaîne alimentaire)

féminisme (c'est
 la nécessité de
 l'impératif de
 la lutte)